

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05 62 14 59 60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirmé : Pôle INS

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels. Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels.

Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle. Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.

Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

Profil :

- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissance des Marchés publics.

Qualités requises :

- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Être rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Être autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse,
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr LAY, Jean-Luc - 05 62 14 54 07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior au sein du Service Tests du pôle IVD

Au sein du pôle, le service Tests assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM sur tous les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, CESNAC, Approches, ENAC.

Ce service couvre l'ensemble des expertises « métier » afférentes, allant de la définition des méthodologies et des stratégies de tests jusqu'à l'exécution des tests en passant par la définition et la mise en oeuvre des plates-formes de test.

Tâches :

Dans ce cadre, le titulaire du poste évoluera au sein d'une équipe de 7 agents.

En coordination étroite avec les autres agents, il aura pour missions :

- de préparer l'activité de validation système du CAUTRA En-Route,
- d'assurer la cohésion et la coordination des activités du service Tests : définir et coordonner le travail à effectuer par les agents du service...
- de gérer la capacité à réaliser les tests (gérer la planification, mettre en place les moyens et les ressources, définir les méthodes et processus de test, vérifier les documents produits...),
- d'animer et gérer le marché d'assistance technique au aux tests des systèmes ATM,
- de rendre compte de l'avancement des activités du service auprès du chef de pôle et de son adjoint.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- de travailler en coopération régulière avec les centres opérationnels et avec les autres pôles de la DTI,
- de travailler de manière concrète sur le système ATM,
- de réaliser le management technique d'une équipe,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.

Connaissance des systèmes ATM.

Connaissance du milieu opérationnel.

Anglais écrit et oral.

Rigueur.

Sens poussé de l'organisation.

Sens de l'initiative, autonomie.

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr LAY, Jean-Luc - 05 62 14 50 36 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - Pilote de tests au sein du Service Tests du pôle IVD.

Le poste est défini au sein du Service Tests du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM à la DTI et sur les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, Approches, CESNAC et ENAC. Le service Tests couvre l'ensemble des expertises "métier" liées à l'activité de tests système : définition de la stratégie et de la méthodologie de tests, définition et mise en oeuvre des plates-formes de test et exécution des tests.

Le titulaire évoluera au sein d'une équipe de 7 agents placée sous la responsabilité de 2 experts seniors qui assurent le cadrage puis le suivi des activités des agents du service tests et le soutien technique de ces agents. Il contribuera au paramétrage et à la validation du système SYSAT.

Tâches :

Le titulaire du poste réalisera les tâches suivantes avec un certain niveau d'autonomie : piloter la définition du paramétrage système et contribuer à la validation de SYSAT.

Un expert senior accompagnera le suivi et l'évolution des compétences mises en oeuvre.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- d'acquérir des compétences dans le processus de paramétrage et de tests de systèmes complexes tels que SYSAT,
- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

Profil - Qualification :

Connaissance des composants du système ATM,

Connaissance du milieu opérationnel,

Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,

Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse,

Rigueur.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr DUJARDIN, Christiane - 05 62 14 55 40 christiane.dujardin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	autre contact : Jean-Louis GARCIA - 05.62.14.55.60

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé "Etudes aéroports"

Dans le cadre du programme SESAR, le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.

Sur ce dernier aspect, les activités du pôle concernent en particulier de nouvelles fonctions d'aide à la gestion du roulage, intégrées à une position Tour « électronique ».

Les activités du pôle ont un lien fort avec les problématiques de séquençement (DMAN, AMAN, intégration DMAN/Routing à la surface). Certaines activités se font en lien avec des partenaires « bord » comme Airbus par exemple.

Le pôle a mis en place un simulateur de Tour, adapté aux études, de façon à pouvoir évaluer en situation les nouvelles fonctions étudiées. On envisage également de pouvoir tester certaines fonctions ensuite sur site.

Tâches :

Le poste d'expert confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle.

Il a un grand volet opérationnel (connaissance de la gestion de trafic aéroport et des outils) et comporte des activités de gestion de tâches/activités/projet.

Il se fera en équipe, en coordination étroite avec les autres membres du pôle et pour certaines tâches avec nos partenaires (aéroports, autres ANSPs, ...).

1. Il contribuera aux études aéroports et sera amené à coordonner certaines activités (définition des objectifs des évaluations à mener, planning, coordinations internes DTI et internes DSNA avec les SNA par exemple, tests opérationnels, ...);
2. Il participera à la définition des procédures opérationnelles liées aux nouvelles fonctions étudiées ;
3. Comme d'autres membres de l'équipe pour d'autres projets, il assurera le rôle de point de contact officiel DSNA de certains projets SESAR traitant de ces études (e.g. Integrated Surface Management);
4. Il contribuera avec l'équipe à la réalisation de supports de présentation des résultats dans le cadre de réunions d'avancement puis de dissémination des résultats des projets d'études concernés;
5. Il pourra être à l'initiative de propositions d'études sur certains points complémentaires aux études en cours, en fonction de l'expertise acquise;
6. Il assurera un support à l'expression de besoin, la spécification, la vérification et à la validation sur site / sur simulateur des fonctions étudiées;
7. Il apportera un support à l'équipe sur les autres études dans le domaine des aéroports et TMA.

Profil - Qualification :

- Connaissance des systèmes opérationnels Tour,
- Savoir travailler au sein d'un groupement multipartenaires, y compris européen/international,
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- Technique de gestion de projet,
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Bonnes connaissances théoriques et techniques,
- Maîtrise de la communication écrite et orale,
- Anglais indispensable.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/GSO/SIA - Chef de subdivision
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/TEC/SYS Subdivision systèmes (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*SIA/TEC/SYS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROISFONTAINE, Patricia - 0557925700 patricia.troisfontaine@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 0557925520 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BONGRAIN, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Organise l'administration et de la maintenance des systèmes AIM du SIA.
- Organise l'analyse des événements sur ces systèmes et le retour d'expérience
- Réalise la planification et le suivi des matériels et des logiciels (prévoit leur remplacement et leur mise à jour).
- Veille au respect des procédures d'intervention sur les systèmes techniques.
- Analyse les besoins exprimés par les utilisateurs et propose des solutions adaptées.
- Rédige les cahiers des charges (matériels, logiciels, assistance).
- Anime, encadre et coordonne une équipe d'assistants.
- Participe aux veilles technologiques.
- Recense et planifie la formation des agents de sa subdivision.
- Participe à des groupes de travail.
- Participe aux actions d'amélioration du SIA et assure le bon fonctionnement du système de management au sein de sa subdivision.
- Pilote les processus R2 et S4 du SIA

Profil - Qualification :

Connaissance du milieu opérationnel de la Navigation Aérienne

Connaître l'architecture des réseaux et les principes SSI

Connaissances techniques générales

Connaître les produits informatiques du SIA

Organiser une maintenance corrective, préventive et évolutive

adaptée aux besoins

Connaître les procédures qualité/sécurité, et méthodes

d'intervention sur les systèmes

opérationnels NA

Analyser les besoins informatiques

Savoir gérer un parc informatique

Pratiquer l'anglais

Rédiger

- Faire preuve d'organisation et de méthode, savoir planifier et anticiper
- Savoir animer une équipe
- Avoir le sens des relations humaines et de la communication

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Senior en charge du système de simulation ELECTRA et du composant PURPLES-4SIM

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight. Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

A la prise de fonction, le Titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les simulateurs d'entraînement du pôle.

Il aura la responsabilité du système de simulation en route/approche CDG ELECTRA du système CAUTRA et du composant PURPLES-4SIM du système de simulation 4-SIM du système 4-Flight. A ce titre il coordonnera les activités de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre associées à ces produits.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Connaissance du milieu opérationnel et de simulation.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr DANTZER, Frédéric - 0388596499 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAUGER, Clément

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation à la subdivision contrôle -suivi exploitation et aspects opérationnels

- * Suivi des systèmes du SNA/NE (hors Bâle Mulhouse)
- * Expert ESARR 4

Tâches :

- * Assiste le chef de la subdivision contrôle
- * Suit la mise en œuvre des exigences ESARR dans le domaine exploitation pour les organismes contrôlés en dehors de l'aérodrome de Bâle Mulhouse
- * Participe aux réflexions nationales dans son domaine de compétence

Spécifiques

- * Suit et coordonne au sein du service exploitation les moyens mis à disposition des contrôleurs (EBO, EPIS, MISO, paramétrage, tests, FFT, FNE, ...) et propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- * Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques
- * Apporte un support aux aérodromes du SNA/NE (hors BM)
- * Participe aux instances locales de traitement des événements sécurité, et aux instances nationales relevant de son domaine de compétence

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

Au titre du management de la sécurité

- * Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNA/NE
- * Participe à la mise en œuvre des actions préventives ou correctives
- * Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation
- * Peut participer aux procédures de retour d'expérience
- * Rédige et/ou participe à l'élaboration des EPIS, dossiers de sécurité, MISO

Profil - Qualification :

Techniques de base

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises

Goût du travail en équipe

Rigueur

Sens de l'organisation

Formation d'intégration

- * TSEEAC
- * Anglais
- * Expérience du travail en équipe
- * Brevet de pilote souhaité

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr DANTZER, Frédéric - 0388596499 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MENARD, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation à la subdivision contrôle -suivi exploitation et aspects opérationnels

* Suivi opérationnel pour Strasbourg

Tâches :

* Assure le suivi opérationnel de la plate-forme de Strasbourg

* Assiste le chef de subdivision dans la rédaction des consignes opérationnelles en temps réel (activités diverses ?)

* Assure le recueil, traitement et diffusion des informations opérationnelles vers la tour

* Est le point d'entrée SNA/NE pour les manifestations avec impac sur la CA

* Est responsable de l'émission des NOTAM

* Suit et participe au suivi et à la mise à jour du MANEX de Strasbourg

* Est responsable du traitement et diffusion des indicateurs statistiques DO

* Assure le recueil, la diffusion vers les unités concernées, et l'archivage des CR vacation et autres demandes de la tour

* Assure la mise à jour des informations quotidiennes pour le SCIV

* Saisie des statistiques de trafic des terrains du SNA NE

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

* Participe à la rédaction des MISO pour la partie exploitation

* Participe à l'élaboration des études sécurité

* Peut participer aux réunions de la CLS

Profil - Qualification :

Techniques de base

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises

Goût du travail en équipe

Rigueur

Sens de l'organisation et de la communication

Formation d'intégration

* TSEEAC

* Anglais

* Expérience du travail en équipe

* Brevet de pilote souhaité

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K.GSO.SIA.SUB TEC-SYSEMES SPECIALISTE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/TEC/SYS Subdivision systèmes (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SIA/TEC/SYS
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TROISFONTAINE, Patricia - 0557925700 patricia.troisfontaine@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BEAUDOIN- VIMEUX, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Met en place les moyens et les procédures pour garantir les performances et la disponibilité des systèmes AIM du SIA.
- Peut contribuer à assurer la disponibilité des systèmes SIGP
- Sur les systèmes AIM du SIA : définit et met en oeuvre les actions de maintenance préventive, réalise les maintenances correctives
- Participe à l'analyse des événements techniques et au retour d'expérience
- Participe à la mise en place et au suivi des TMA (Tierce Maintenance Applicative).
- Assure l'interface entre les utilisateurs et les maîtrises d'oeuvre (DTI, CESNAC, SSII (TMA))
- Participe à l'élaboration et à la rédaction de cahiers des charges.
- Participe à l'élaboration et à la rédaction d' EBO et FFT des systèmes.
- Met en oeuvre les procédures du système de management
- Assure les fonctions webmestre pour les problèmes techniques rencontrés par les utilisateurs des sites Web
- Conseille, assiste et dépanne l'ensemble des utilisateurs.
- Supervise la gestion du parc matériel et logiciel du domaine.
- Participe au choix et à la mise en place de logiciels adaptés.
- Participe au développement d'applications locales.
- Sollicite et analyse les propositions des fournisseurs.
- Participe à l'élaboration et au suivi des budgets informatiques.
- Participe à la veille technologique.
- Participe aux projets du SIA.

Profil - Qualification :

Connaissance et expérience d'administration système
Connaissance et expérience d'administration SGBD
Connaissance de la sécurité des systèmes et applications
Connaissance des réseaux
Connaissance des matériels
Connaissances d'analyse et de développement

Connaissance et expérience d'applications du SIA
Méthode d'analyse des dysfonctionnements
Mise en oeuvre de maintenance préventive
Mise en oeuvre de maintenance corrective et évolutive
Gestion de contrats de maintenance
Assistance technique aux utilisateurs
Assistance fonctionnelle aux utilisateurs

Participer à la conduite de projets

Pratique de l'anglais technique lu
Pratique de l'anglais technique parlé

- Faire preuve d'investissement personnel
- Intégrer et gérer efficacement les contraintes
- Avoir le sens des relations humaines
- Répondre à des sollicitations fréquentes
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Capacité d'anticipation

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S EXPL AGEN 1 CONTRÔLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H
Personne remplacée :	OPPENLANDER, Johann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION
AERODROME D'AGEN (LOT-ET-GARONNE - 47)

1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques :

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle en temps réel des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques / incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien en charge
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision

- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

Formation d'intégration :

- Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K.GSO.SIA. SUB ETUDES CONCEPTEUR PROCEDUR
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/ETD/ETUDE Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*SIA/ETD/ETUDE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUVIN, Yves - 0557925722 yves.gauvin@aviation-civile.gouv.fr DUBET, Stéphane - 0557925781 stephane.dubet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	WEISS, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

FONCTIONS / ACTIVITES :

Note : L'activité de concepteur de procédures est encadrée par l'instruction DSAC du 01.09.2010 relative à la surveillance de la mise à l'étude, de l'établissement et du suivi des procédures de départ, d'arrivée, d'attente, d'approche aux instruments, des minimums opérationnels associés et à la présentation des cartes associées.

Chef de projet pour les études de procédures qui lui sont confiées

Planifie et organise la réunion de lancement de l'étude, recueille les données d'entrée nécessaires à la conception de la procédure auprès du SNA et des organismes concernés ;

Etablit le dossier d'étude technique de la procédure et demande éventuellement les approbations nécessaires à l'ANS qu'il notifie dans le dossier ;

Vérifie et atteste la conformité de l'étude avec les instructions techniques en vigueur ;

Peut participer à la consultation des administrations, des usagers et des instances de concertation en matière d'environnement. Peut être amené à participer aux CCE.

Peut être amené à effectuer l'étude d'intégration dans le dispositif CA en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;

Participe à la rédaction de l'étude de sécurité en relation avec les organismes ATS et le SNA concernés ;

Demande via la coordination nationale l'inspection en vol de la procédure ;

Etablit le dossier d'étude technique ;

Peut être amené à participer à diverses activités relatives aux procédures

Peut participer aux groupes de travail et projets nationaux et internationaux relatifs aux procédures de vol aux instruments ;

Peut participer aux différents travaux connexes à la conception de procédures (pré-codage ARINC 424, intégrité des données, utilisation de modèles numériques de terrain, relevés d'obstacles, validation et déploiement de logiciels comme GéoTITAN) ;

Profil - Qualification :

Connaître la réglementation PANS OPS

Connaître la réglementation Circulation Aérienne

Connaître les installations et les système Navigation aérienne

Gérer des données géographiques

Connaissances en géodésie

Exploiter les données nécessaires à la conception de procédures

Connaître les produits informatiques existants

Exploiter les outils bureautiques

Exploiter le logiciel Geotitan

Savoir exposer

Savoir écouter

Savoir expliquer (son projet)

Anglais

Qualités requises

Autonomie

Rigueur, méthode

Sens relationnel important

Sens de l'organisation

Se tenir à l'écoute des innovations

Disponibilité (déplacements)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 frank.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "QSE/ARIE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EMY, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents. Liens avec le SNA, les préfectures. Participation au CCE, comité de suivi des Chartes (CSC)

- Traiter les plaintes des riverains des aérodromes d'Ile de France
- Proposer aux préfectures les arrêtés de police, les vérifier, les modifier et valider avec le chef de subdivision.

Activités principales :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives
- Assure le contrôle des prestataires et exploitants
- Instruit les réclamations des riverains concernant les nuisances en liaison avec le SNA-RP et le SNA-N
- Participe à la préparation des CCE et CSC
- Participe à l'élaboration et à la rédaction des arrêtés de police des terrains d'aviation générale (G1, G2, G3) en lien avec les exploitants et les préfectures concernés
- Traite les demandes d'activités récréatives temporaires (lâchers de ballon, de lanterne, feux d'artifice, faisceaux laser)

Profil - Qualification :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- faire preuve de diplomatie,
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Connaissance du contexte aéronautique

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Visu 4-Flight

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien : 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Tâches :

A la prise de fonction, le Titulaire sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les systèmes de visualisation du contrôleur développés par des industriels.

Il prendra connaissance du programme 4-Flight, et de son organisation et se concentrera sur la visu jHMI de 4-Flight.

Il contribuera à l'ensemble des activités liées à ce composant et participera activement à la validation 4-Flight.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe et à s'organiser,

Goût pour la technique et les études,

Connaissance du milieu opérationnel,

Qualités rédactionnelles,

Qualités relationnelles,

Anglais exigé.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-N INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodromes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01.69.57.74.51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "insp. opérations aériennes - navigabilité - travail aérien aviation générale" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUVIGNAU, Solange

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Environnement du poste et localisation :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents

Mission principale :

- Instruire les demandes concernant le travail aérien et les avions étrangers
- Contrôler les prestataires et exploitations aériens
- Délivrer les autorisations administratives

Activités principales :

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants aériens
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (dérogation, autorisation, approbation), examine la documentation fournie lors d'une demande initiale, d'un renouvellement.
- Instruit les dossiers concernant les avions étrangers
- Instruit les dossiers de demande de dérogation de survol et rédige les avis pour les préfectures

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Réglementation relative aux domaines concernés

Maîtrise de l'anglais écrit et oral

Savoir-faire :

Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger des courriers

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S EXPL BRIVE 1 CONTRÔLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFSL/CA Brive Souillac - Circulation aérienne (NESPOULS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFSL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MALCOEFFE, Jacky - 05.55.22.59.90 jacky.malcoeffe@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H.
Personne remplacée :	DEMARCHI, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION
AERODROME DE BRIVE (CORREZE - 19)

1 CONTRÔLEUR D'AERODROME

Tâches :

Mission : assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

Activités du poste :

Génériques :

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

Spécifiques /

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle, en temps réel, des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

Profil - Qualification :

Compétences :

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

Techniques de base :

- Connaître l'espace aérien pris en charge
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité

- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Etre rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert sur les outils coopératifs

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

Tâches :

A la prise de fonction, le Titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage du pôle travaillant sur le serveur ERATO.

Il contribuera aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au serveur ERATO CAUTRA (définition, suivi de réalisation et validation des nouvelles versions, suivi du MCO).

Dans un 2ème temps, le Titulaire prendra connaissance du programme 4-Flight, et de son organisation et contribuera au suivi des outils coopératifs du système 4-Flight.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.

Goût pour la technique et les études.

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais demandé.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert systèmes de supervision CNS

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation du progiciel PANORAMA pour le développement de nouveaux produits ou la rénovation des outils actuels de supervision.

Tâches :

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des outils de supervision dans les domaines Communication, Navigation et Surveillance.

Il mènera des activités de définition des spécifications fonctionnelles, rédaction de cahier des charges, suivi de réalisation par l'industriel, tests de vérification d'aptitude et maintien en conditions opérationnelles.

Il travaillera en collaboration avec une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage et avec le maître d'oeuvre pour la réalisation des versions.

Il contribuera activement, pour la supervision opérationnelle de ces chaînes techniques, à la rénovation des systèmes de communication vocale (projets NVCS et CATIA), des moyens de radiocommunication et des senseurs radar.

Profil - Qualification :

Connaissance des systèmes ATC opérationnels,

Aptitude au travail d'équipe,

Qualités relationnelles,

Volontarisme,

Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,

Capacité de synthèse.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert : Produits de gestion des flux en approche/tour (AMAN / DMAN,..)

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol (initial, en route, en approche), de gestion des vols au départ et l'arrivée, de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche, de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols.

Tâches :

A la prise de fonction, le candidat rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les produits de gestion des flux en approche (AMAN / DMAN,..).

Il contribuera aux activités relatives à l'élaboration des besoins, les spécifications, le suivi de la réalisation par les industriels, les tests de réception, le support au déploiement et à leur utilisation par les centres.

Il contribuera également aux programmes 4-Flight et SYSAT dans son domaine.

Profil - Qualification :

Motivation pour acquérir des compétences sur les produits de gestion des approches et tours.

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Aptitude aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Maîtrise de l'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : Produits Centraux liés à l'Information Aéronautique

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol (initial, en route, en approche), de gestion des vols au départ et l'arrivée, de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche, de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols.

Tâches :

A la prise de fonction, le candidat rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les produits Centraux liés à l'Information Aéronautique.

Il contribuera aux activités relatives à l'élaboration des besoins, l'achat, les spécifications, le suivi de la réalisation par les industriels, les tests de réception, le support au déploiement et à leur utilisation par les centres.

Il assurera aussi des tâches de coordination de projet en lien avec l'utilisation de ces produits. Ces actions pourront porter sur des nouveaux produits dans le cadre de la modernisation des systèmes du CESNAC, des BRIA et du SIA.

Profil - Qualification :

Motivation pour acquérir des compétences sur les produits de gestion des approches.

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Aptitude aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Maîtrise de l'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ATTAE TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/AE Subdivision assistance en escale (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/RDD/AE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DE BUYSER, Sylvain - 01 69 57 77 40 sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	RIFSEEP groupe 3
Personne remplacée :	GRANIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Missions principales :

- Agréer et suivre les sociétés d'assistance en escale ;
- Agréer et suivre les centres de formation au permis T (autorisation de conduire sur les aires de trafic) hors CDG et LBG, et accompagner les évolutions en la matière liées à la mise en oeuvre du règlement européen 139/2014 ;
- Mettre en oeuvre le Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine ;
- Promouvoir la sécurité auprès des sociétés d'assistance en escale ;
- Suivre et accompagner les évolutions réglementaires en matière d'assistance en escale.

Activités principales :

- Met en place et suit les actions relatives à la sécurité dans l'assistance en escale,
- Supervise la gestion et l'exploitation des incidents de sécurité, ainsi que des analyses, reportés par les opérateurs d'assistance en escale,
- Participe activement au Programme de Sécurité de l'Etat dans le domaine.
- Gère les délivrances d'agrément des centres de formation au permis T avec habilitation des formateurs,
- Supervise les délivrances d'agrément des sociétés d'assistance en escale et leur suivi.

Profil - Qualification :

Connaissances techniques et aéronautiques

Analyse financière

Connaissance du tissu économique et du fonctionnement des sociétés

anglais aéronautique

Connaissance juridique

Connaissances des procédures des compagnies et des aéroports, dans les grandes lignes

Logiciels bureautiques

Logiciel ECCAIRS

Qualités relationnelles avec le public

Discrétion

Rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD INSPECTEUR SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodrome- Infra Exp- Inspecteur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VOYENNE, Bastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Traitement des dossiers infrastructures (aérodromes, hélistations, plateformes ULM et aérostatiques) et des dossiers urbanisme et obstacles.

Assure le suivi des homologations des aérodromes ouvert à la CAP et procède aux audits

Assure la surveillance et la création des hélistations, plateformes ULM et aérostatiques

Participe à la surveillance des aérodromes certifiés

Contribue au volet environnemental de l'exploitation des infrastructures

Assure la gestion des dossiers relatifs à l'urbanisme et aux obstacles

Assure le contrôle de l'information aéronautique permanente et temporaire des domaines infrastructure et obstacles

Contribue au processus R3 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aérodromes (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS - AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ZOMBRALIS, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

IOPS. Traitement des dossiers relatifs aux manifestations aériennes, aux activités récréatives et sportives et au travail aérien.

Assure le traitement des dossiers relatifs au travail aérien (dérogation de survol, suivi des sociétés d'aéronefs télépilotés et surveillance des opérations)

Assure le traitement des dossiers de demandes de manifestations aériennes (instruction des dossiers, contrôles éventuels sur site)

Assure le traitement des dossiers de création temporaire d'hélistructures et plateformes aérostatiques.

Assure le traitement des dossiers relatifs aux activités récréatives et sportives y compris volet espace aérien (parachutages, aéromodélisme, lâchers de ballons, feux d'artifice, lasers et skytracers...)

Contribue au processus R2, R5, R8 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Qualités relationnelles

Savoir conduire des inspections et des contrôles

Qualités rédactionnelles

Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N-DEL/PIC INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " PN /LIC-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DIDIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du délégué régional de Picardie,

- Supervise et assure la gestion des titres aéronautiques des navigants non professionnels et professionnels de l'aéronautique civile (vérification/délivrance/prorogation/renouvellement).
- suit et diffuse la réglementation relative au domaine PN.
- Participe à l'organisation et à la surveillance des examens théoriques privés et professionnels et à la gestion des examinateurs (FE).
- Accueille et reçoit du public (pilotes privés et professionnels).
- Peut participer, en tant que de besoin, au suivi des organismes de formation et à ce titre peut organiser et réaliser des audits en liens et avec l'appui des services de la DSAC-N et de la DSAC-EC et procéder au suivi des plans d'actions correctives de ces organismes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux PN
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation

Savoir-faire :

- Capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/SG/SIB Pôle Support Informatique et Bureautique (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/SG/SIB
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRES, Vincent - 05 62 14 52 50 vincent.bres@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	pour les O.E. : Famille 35 - Spécialiste des systèmes informatiques.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert : Chef de projet PFIS (PlateForme d'Ingénierie Système)

La plateforme d'ingénierie système (PFIS), composée de quatre briques logicielles permet de couvrir les activités de modélisation, de gestion des exigences, de gestion des tests et de cycle de vie des produits.

Tâches :

Le chef de projet PFIS intègre une équipe de chefs de projet pour mener à bien les projets d'implémentation pour les programmes DTI, d'évolution et de maintenance de cette PFIS.

Il participe à la stratégie du pôle sur la PFIS.

Couvrant l'ensemble des activités de gestion de projet, il organise et pilote les projets qui lui sont assignés en autonomie. Remonte le suivi de son activité aux instances internes du pôle et directement vers les clients.

Gère, anime une équipe de prestataires chargés des réalisations techniques de développement, de paramétrage et d'intégration pour les projets dont il a la charge.

Il rédige ou fait rédiger les documents relatifs aux projets dont il a la charge.

Profil - Qualification :

Pratique approfondie de la gestion de projet et connaissances théoriques de référentiels projets,

Savoir communiquer et sens du relationnel,

Esprit de synthèse et de diplomatie,

Définir des objectifs et les suivre,

Savoir gérer les risques et les plannings, à la marge les budgets,

Autonomie,

Savoir gérer une équipe de prestataires,

Curiosité technique,

Connaissance de l'environnement DTI,

Exprimer et argumenter ses positions,

Intégrer et gérer efficacement les contraintes,

Etre capable de transmettre à ses équipes la richesse de l'expérience antérieure,

La connaissance d'outils de la PFIS est un plus (EA, DOORS, RQM, CLEARQUEST).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - Consolidation des besoins pour les métiers exploitation technique : MO / MS / Sub Etudes / QS.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers de d'exploitation technique en particulier pour les métiers MO, MS, Subdivisions études, et QS sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, en particulier le programme SYSAT.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels et expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT SENIOR
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAMBELIN, Rémi

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert senior

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle En Route.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira des travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA sur la partie En Route, notamment 4-Flight, et plus particulièrement sur le domaine plan de vol et outils du contrôleur.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels.
- Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacités d'écoute et de communication
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation et de la coordination
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe.
- Bonne connaissance et application du SMQ
- Bon niveau d'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT CONFIRME
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé - Consolidation des besoins pour les métiers du Contrôle APP/TWR.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNM sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels et expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert - Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle En Route.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

Tâches :

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNNA sur la partie En Route, notamment 4-Flight, et plus particulièrement sur le périmètre chef de salle et activités transverses.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant TA AOM
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/AOM Division Airworthiness, opérations et Maintenance (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant*ENAC/ER/TA/AOM
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GIZARDIN, Muriel - 05.62.17.44.12 muriel.gizardin@enac.fr HO-MOCK-QAI, Bertina - 05.62.17.43.60 bertina.ho-mock-qai@enac.fr
Personne remplacée :	PAPON, Norbert

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant (DER/TA/AOM)

Dans son domaine de compétences, les opérations aériennes (masses et centrage, préparation du vol, conduite du vol, performances) :

- assure une charge d'enseignement, à l'ENAC ou en externe, en français ou en anglais,
- développe des cours,
- développe et supervise des TD et des projets,
- développe des programmes de formation (initiale ou continue),
- est professeur référent,
- réalise des expertises et participe à des projets de développement,
- assure une veille réglementaire et scientifique de manière à rester un référent dans son domaine.

Dans le cadre des actions et formations menées dans le domaine de la surveillance :

- participe à des actions de surveillance dans le domaine des opérations aériennes (l'agent sera donc formé pour l'obtention de la licence d'inspecteur IOPS),
- développe et dispense des cours dans le cadre de l'EASA Virtual Academy.

Autres activités :

- organise et encadre des stages de formation continue proposés par la Division,
- participe à l'évolution des enseignements dispensés dans la Division, y compris par le recours à des méthodes innovantes (e-learning, APP),
- à moyen terme : peut être amené à prendre des responsabilités d'inspection des études.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- domaine : Opérations Aériennes (masses et centrage, préparation du vol, conduite du vol, performances),
- note : une expérience dans le domaine de la surveillance serait un plus
- anglais : niveau B2 (minimum requis),
- capacité à gérer des équipes d'enseignants et de vacataires,
- capacité à organiser des enseignements nouveaux, en relation avec l'évolution des techniques de formation et des connaissances, et à créer des supports de cours de référence.

Savoir-faire / Savoir être adapté :

- sens du contact humain, goût pour l'enseignement, pédagogie,
- autonomie, initiative,
- organisation, travail en équipe,
- rigueur,
- adaptabilité aux situations nouvelles et aux contraintes de service.

Prévoir quelques déplacements à l'étranger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert chargé du déploiement des services opérateurs.

Le pôle ITR a en charge la définition, la mise en oeuvre, l'installation et le maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble des réseaux (LAN, MAN, WAN) et moyens de télécommunications utilisés par les systèmes opérationnels et de tests de la Navigation Aérienne, en métropole et en outre-mer, ainsi que leurs interconnexions avec des systèmes externes (ANSPs partenaires, gestionnaires d'aéroport, etc).

Le pôle est également responsable des systèmes de messagerie aéronautique (RSFTA, CIDIN, AHMS). Enfin, il gère les aspects SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) afférents en appliquant la politique SSI Navigation Aérienne de la DSNA et aux systèmes de messagerie aéronautique.

Tâches :

Le titulaire du poste assurera les missions suivantes :

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs »,
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs,
- Assurer le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs.

Profil - Qualification :

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Capacité à négocier.
- Connaissances des opérateurs télécom.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidats afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA2 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA2
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	VERAIN, Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 4 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

A ce titre :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de la langue anglaise

- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD Contrôleur Technique d'Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/TA/CTE3 Subdivision contrôle technique d'exploitation (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur tech d'exploit en formation*DS-N/SR3/TA/CTE3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROUE, Hervé - 01 74 37 70 67 herve.roue@aviation-civile.gouv.fr STRALEC, ERIC - 01 74 37 73 74 eric.stralec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "RAMP / Inspection Technique au sol " selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MARIN, Patrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contribuer à assurer la sécurité de l'exploitation des aéronefs français et étrangers dans le cadre des contrôles SANA/ SAFA/SACA.

- contrôle la préparation des vols, la documentation, les équipements, l'état général et le chargement des aéronefs dans le cadre de leur exploitation par des exploitants français et étrangers,
- prend le cas échéant, des mesures immédiates en vue d'imposer la correction des écarts constatés avant le départ du vol,
- rédige un rapport à l'issue de chaque contrôle et le saisit dans la base de données nationale,
- réalise des visites de conformité

Profil - Qualification :

Connaissances :

- réglementation relative au domaine concerné
- technologie aéronef
- anglais écrit et oral : OACI ELP 4, européen niveau B2 ou certificat équivalent.

Savoir-faire :

- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- faire preuve de qualité relationnelle et d'écoute

Expériences appréciées :

- Opérations aériennes (Personnel Navigant Technique, Personnel Navigant Commercial, pilote privé)
- Contrôle de l'exploitation aérienne (inspecteur opérations aériennes)
- Maintenance avion (avionique, moteur etc.),

Qualification :

L'habilitation des contrôleurs techniques d'exploitation pour exercer leurs fonctions est conditionnée au suivi d'une formation et à la réussite d'un examen théorique à l'ENAC, ainsi qu'au suivi d'une formation pratique suivie d'une évaluation démontrant l'aptitude à réaliser les inspections en accord avec les procédures en vigueur dans le manuel R5- Ramp. Coursus permettant ainsi, l'obtention de la licence de surveillance « Contrôleur Technique d'exploitation ». (manuel R5-GEN).

Anglais : l'agent devra obtenir le niveau 4 OACI ou B2 européen (ou équivalent) avant sa qualification.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/FRS/M Fréquences et Servitudes - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/FRS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERLIRZIN, Philippe - 05.62.14.54.30 philippe.kerlirzin@aviation-civile.gouv.fr PELISSIER, Philippe - 05.62.14.53.44 philippe.pelissier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert

Le titulaire devra, au sein du pôle FRS et en coopération avec le responsable de l'activité spectre radioélectrique de la DTI, participer à :

- la mise en œuvre de la politique DGAC et DSNA en matière de réglementation relative à l'utilisation des bandes de fréquences dédiées au CNS dans le domaine aéronautique,
- la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'utilisation du spectre radioélectrique,
- l'élaboration et la défense de la DGAC sur les points concernant l'aviation civile à la conférence mondiale des radiocommunications,
- la gestion des bandes de fréquences y compris la gestion nationale des fréquences vis-à-vis de la Commission Européenne
- la gestion du spectre radioélectrique y compris vis-à-vis de l'OACI

De plus, il pourra être amené, en collaboration avec les autres agents du pôle, à :

- participer à l'instruction des plans de servitudes radioélectriques (PSR) ;
- participer à l'étude des dossiers de compatibilité radioélectriques en relation avec les services experts du domaine CNS ;
- être en relation avec les services instructeurs de dossiers d'urbanisme;
- être en relation avec l'Agence National des Fréquences notamment en commission COMSIS ;
- participer à la gestion, suivi et mise à jour des enregistrements ANFR.

Profil - Qualification :

- Gestion de projet
- Connaissances radioélectriques
- Connaissances en théorie du signal
- Aptitude à gérer les contraintes liées au travail des groupes internationaux d'experts (nombreux déplacements en France à l'étranger)
- Sens des relations humaines, de la négociation du lobbying, et de la communication orale et écrite
- Bonne maîtrise de l'anglais
- Utilisation d'outils de calcul scientifique (MATLAB)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaires*K-NE/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL SNA/NE - Service exploitation (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-NE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTZER, Frédéric - 03.88.59.64.99 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Création du poste suite au protocole 2016-2019 - paragraphe 3.3.1.6

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires auprès du chef du Service Exploitation

Chargé de la mission pour les aérodromes des groupes E et G du SNA/NE

Tâches :

Génériques

"Sous l'autorité du chef du service Exploitation :

- * Est chargé de coordonner des actions des services du siège au bénéfice des aérodromes concernés
- * Suit et coordonne les mises à jour des MANEX des organismes rattachés et prend en charge certaines analyses (FSE, consignes DO, ...)
- * Apporte si besoin un support aux chefs CA dans l'organisation de leurs multiples tâches
- * Travaille à harmoniser les méthodes et à mutualiser les actions à mener par les chefs CA
- * Participe au suivi des actions de son domaine de compétences
- * Contribue à un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
- * Peut participer aux études CA et aux GT conduits au sein du service
- * Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- * Assure un lien avec le RSMI pour la préparation des revues de processus"

"Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

- * Met en œuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Profil - Qualification :

Techniques de base

Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organismes E et G et des missions des chefs CA

Connaitre la réglementation de la Circulation Aérienne

Connaitre les contraintes environnementales applicables à la CA

Connaitre et savoir exploiter les MANEX

Avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du SNA

Qualités requises

Avoir le sens des relations humaines et le goût du travail en équipe

Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

Avoir le sens des responsabilités

Formation d'intégration

*ICNA - TSEEAC

* Briefings et visites sur tous les aérodromes du SNA

* Formation à adapter suivant le profil du titulaire du poste

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant sûreté TA
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/TA/ASM Division Aéroports, Sûreté et météorologie (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant*ENAC/ER/TA/ASM
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MILLISCHER, Magali - 05.62.17.47.49 magali.millischer@enac.fr HO-MOCK-QAI, Bertina - 05.62.17.43.60 bertina.ho-mock-qai@enac.fr
Personne remplacée :	CONWAY, Lawrence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant (DER/TA/ASM)

Dans son domaine de compétences, la sûreté du transport aérien, assure les tâches liées à l'enseignement suivantes :

- assure une charge d'enseignement, à l'ENAC ou en externe, en français ou en anglais,
- développe des cours
- développe et supervise des projets,
- développe des programmes de formation (initiale ou continue),
- est professeur référent,
- réalise des expertises et participe à des projets de développement,
- assure une veille réglementaire et scientifique de manière à rester un référent dans son domaine.

Dans le cadre de la Recherche en sûreté du Transport Aérien :

- effectue des travaux dans le domaine de l'analyse comportementale, des facteurs humains et de l'analyse du risque,
- assure la coordination avec les laboratoires et axes transverses de Recherche de l'ENAC ainsi qu'avec les acteurs et services extérieurs à l'ENAC,
- gère des projets de recherche.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- domaine : Sûreté du transport aérien, facteurs humains,
- anglais : niveau C1 (minimum requis),
- capacité à gérer des équipes d'enseignants, de chercheurs et de vacataires,
- capacité à organiser des enseignements nouveaux, en relation avec l'évolution des techniques de formation et des connaissances, et à créer des supports de cours de référence,
- capacité à gérer un projet de recherche.

Savoir-faire / Savoir être adapté :

- sens du contact humain, goût pour l'enseignement, pédagogie,
- autonomie, initiative,
- organisation, travail en équipe,
- rigueur,
- adaptabilité aux situations nouvelles et aux contraintes de service.

Travail en milieu mixte (public/privé).

Déplacement en France et à l'étranger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Dinard Contrôleur Aéroport Organisme Groupe G
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRD/TWR Dinard Pleurtuit Saint Malo - Circulation aérienne (PLEURTUIT)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFRD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ATTORRESI, Eric - 02 99 16 38 02 eric.attorresi@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA-O Serv Expl Assistant Subdivision Instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NINST SNA/O - Nantes - Subdivision instruction (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-O/EXPL/NINST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GALLIER, Marc - 02 28 00 25 50 marc.gallier@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le futur aéroport de Notre-Dame des Landes à l'ouverture de ce dernier.
Personne remplacée :	ULMER, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste et conseille le chef de subdivision dans l'ensemble de ses attributions.

Tâches :

GENERIQUES

- Suit les dossiers qui lui sont attribués dans les domaines de la subdivision
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Rédige des notes, comptes-rendus, bilans ou courriers vers l'extérieur
- Rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

SPECIFIQUES

- Participe au suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Participe à l'élaboration des PFU et PCU
- Etablit le suivi des stages statutaires
- Est facilitateur FHU
- Maintient sa mention d'unité valide

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/ Navigation aérienne :

- Connaître l'environnement de la subdivision (SNA, DO, DSNA - et notamment SDRH, DSAC-O, DSAC, DGAC)
- Connaître le domaine technique et réglementaire (RDA/SCA, directive EC06/23 relative à la licence européenne de contrôleur et arrêtés de transposition)

2/ Anglais :

- Connaissance de la langue

3/ Informatique :

- Savoir utiliser les outils nécessaires au travail de subdivision (bureautique générale) et certaines applications spécifiques à la gestion des personnels

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O Quimper Chef Circulation Aérienne
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O LFRQ/TWR Quimper Pluguffan - Circulation aérienne (PLUGUFFAN)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFRQ/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHAVRY, Gilles - 02 98 94 33 01 gilles.chavry@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHAVRY, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est responsable du fonctionnement de l'organisme de contrôle d'aérodrome de son site.

Tâches :

GENERIQUES

- Anime et encadre son organisme
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Participe à la gestion administrative du fonctionnement de l'organisme en coordination avec les subdivisions RH et FI
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du service exploitation, les maintenances de rattachement et les autres sites du SNA-O
- Applique les exigences réglementaires conformément aux directives du SNA-O

SPECIFIQUES

- Elabore et valide les tableaux de service
- Coordonne la formation initiale et continue des contrôleurs avec la subdivision instruction du service
- Dans le cadre de la formation initiale, assure un complément de formation théorique à celle dispensée par l'instructeur régional
- Rédige le Manex et assure sa mise à jour
- Elabore les consignes d'exploitation,
- Coordonne et prépare les interventions techniques avec la subdivision études-environnement et le service technique
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Répond aux consultations relatives à l'espace aérien
- Assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la circulation aérienne adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome et au respect de l'environnement (exploitant d'aérodrome, DSAC, usagers)
- Gère les protocoles avec les usagers et l'exploitant d'aérodrome
- Participe à la commission de formation en unité de l'organisme

Profil - Qualification :

Techniques de base

1/ Navigation aérienne

- Connaissance de la réglementation et de l'organisation de la CA

2/ Environnement

- Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement

3/ Informatique

- Utilisation des outils nécessaires à la réalisation de la mission

Qualités requises

- Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- Capacité d'écoute, de dialogue et aptitude à négocier

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O Nantes Spécialiste Exploitation Sub QS/S
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NQS SNA/O - Nantes - Subdivision qualité service sécurité (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-O/EXPL/NQS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHAPELIER, Stéphane - 02 28 00 25 60 stephane.chapelier@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que les postes seront transférés sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre Dame des Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	GUYOT, Annick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il participe, dans les tâches qui lui incombent, au traitement des événements « sécurité » reportés dans le domaine de la circulation aérienne.

Tâches :

GENERIQUES

- Assiste le chef de subdivision dans la gestion (réception, production, diffusion, archivage) de la documentation entrante et sortante de la subdivision
- Assiste le chef de subdivision dans l'organisation du fonctionnement quotidien de la subdivision (planification de l'activité, suivi des actions en cours, etc.)
- Participe à des réunions locales ou nationales dans son domaine

SPECIFIQUES

- Assure la tenue de la base de données INCA en coordination avec les autres agents de la subdivision
- Traite les dossiers des événements sécurité qui lui sont attribués par le chef de subdivision ou l'assistant de subdivision
- Assure l'envoi et la sauvegarde des fiches réponses
- Contribue à l'élaboration des statistiques relatives à la qualité de service/sécurité et participe à la rédaction des documents de synthèse associés
- Contribue à la mise à jour des indicateurs et des tableaux de bord dont la tenue incombe à la subdivision QS/S
- Contribue à l'élaboration des documents préparatoires aux instances qualité de service/sécurité (CLSE, CLM, suivi sécurité exploitation, etc.) et participe à ces instances en tant que de besoin
- Participe aux évaluations des nouveaux outils mis à disposition de la subdivision QS/S et exploite ces systèmes
- Participe à la mise en place des actions de Retour d'Expérience (REX) par la subdivision QS/S
- Participe aux actions de formation et de sensibilisation mis en place par la subdivision QS/S

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/ Navigation aérienne :

- Bonne connaissance de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils du contrôle)
- Bonne connaissance de l'environnement de la subdivision (organisation de la Navigation Aérienne globalement)
- Bonne connaissance de la réglementation relative au traitement des événements de sécurité (manuel TES, procédure DO de traitement des événements)

2/ Informatique :

- Connaissance des outils bureautique standards et d'outils applicatifs spécifiques : INCA, ELVIRA, OANA, SESAMME

3/ Langue anglaise :

- Bonne connaissance

Qualités requises :

- Savoir appliquer la réglementation au contexte local
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Etre dynamique et adaptable

- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Être clair et concis y compris sur des sujets complexes

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/CE-Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/TA/OPS Subdivision surveillance technique des transporteurs (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/TA/OPS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LHOMMEAU, Thierry - 04 26 72 68 60 thierry.lhommeau@aviation-civile.gouv.fr PREVOST, Florent - 04 26 72 68 63 florent.prevost@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/TPP" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	PREVOST, Florent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine du transport public de passager, sous l'autorité du chef de la subdivision.

Tâches :

Certification initiale des transporteurs :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des autorisations sollicitées (certificat de transporteur aérien avions, hélicoptères et ballons, approbation, autorisation), examine la documentation fournie par le demandeur, vérifie sur le site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur ;
- Propose les décisions relatives à l'autorisation sollicitée.

Surveillance des transporteurs :

- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des exploitants surveillés, rédige les rapports associés et assure le suivi des actions correctives.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Missions secondaires :

- Peut effectuer les enquêtes de première information pour le compte du BEA ;
- Est rapporteur pour la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation des aéronefs en transport public, navigabilité et entretien) ;
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissance des aéronefs et de l'exploitation des compagnies aériennes ;
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des rapports.

Prestations :

- Possible en premier poste ;
- Avoir suivi avec succès la formation théorique IOPS ainsi que la formation à la technique d'audit ;

- Déplacements réguliers, risque de tension forte avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés, forte évolution réglementaire.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NORD-CHEF DE SUBDIVISION INFRASTRUCTURES
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AER/INFRA Subdivision infrastructures (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/AER/INFRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VILLARET, Didier - 01 69 57 76 30 didier.villaret@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Spécialités :	INSP - OR- EISA - OPS INFRA
Personne remplacée :	ROURE, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assurera les fonctions d'adjoint au chef de division.

Assiste et supplée le chef de division dans ses missions, participe à la certification des exploitants d'aérodrome, à l'homologation des pistes et à la surveillance continue des aérodromes selon les directives nationales (manuel de surveillance des aérodromes).

- Prépare et suit les certificats de sécurité aéroportuaire ;
- Instruit les dossiers de changements, analyse les études d'impact sur la sécurité aéroportuaire ;
- Prépare, réalise et suit les contrôles d'homologation des pistes ;
- Propose les décisions de délivrance, de modification, de suspension ou au retrait des homologations ;
- Emet les avis sur les dossiers d'infrastructures sur et hors aérodrome ;
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en participant au suivi de l'analyse des incidents ;
- Elabore le plan de surveillance des aérodromes de la DSAC Nord et met en oeuvre des principes de la surveillance basée sur l'évaluation des risques (Risk Based Oversight) ;
- Contribue au pilotage du processus Qualité R3 de la DSAC ;
- Participe aux réunions de coordination avec l'échelon central ;
- Participe aux groupes de travail nationaux sur les évolutions réglementaires et les méthodes de surveillance.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissances en exploitation aéroportuaire ;
- Utilisation des logiciels bureautiques, y compris logiciels de dessin et de bases de données.

Savoir faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions ;
- Savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse, sens de la mesure, pragmatisme ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité, aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des courriers et des rapports.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - EXPERT
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr GROS, Jean-Michel - 05 62 14 56 62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	en remplacement d'Olivier MERLY.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Parmi ces diverses missions, le pôle SLI est en charge des activités d'achat, de déploiement pour l'essentiel des matériels informatiques, des licences COTS et de certains équipements spécifiques (chaines horaires, imprimantes de strips, automates) pour les systèmes opérationnels déployés par la DTI.

Dans ce cadre, il réalise la veille technologique, la gestion de parc, la gestion des obsolescences associées. Dans certains cas, il assure également la gestion de projet pour la mise en oeuvre de ces constituants (e.g. chaîne horaires).

Tâches :

Sur le périmètre décrit ci-dessus, l'agent sera chargé de :

- Contribuer à la veille technologique sur les matériels informatiques de type ordinateur et à la définition de configurations de référence dans le but de promouvoir une certaine mutualisation et réduire les risques d'obsolescence,
- Contribuer à la définition des architectures matérielles et leur traçabilité en interface avec les chefs de projets, les architectes système et les responsables « produit » de la DTI,
- Développer les activités de gestion des licences (Software Asset Management),
- Assurer la gestion de projet pour le remplacement des produits chaînes horaires,
- Poursuivre la mise en oeuvre d'imprimantes de strips et des consommables associées à leur exploitation.

Profil - Qualification :

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI et de la gestion de projet,
- Goût pour la veille technologique relative aux matériels informatiques,
- Connaissance de la gestion des marchés publics.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR RDD/RA- Spécialiste régalien
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIORLETTA, Séverine - 05 57 92 84 35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 57 92 83 75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement N. BOULANGER.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste régalien au sein de la subdivision régulation des aéroports DSAC SO

La subdivision régulation des aéroports a pour mission la mise en oeuvre du cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur aérien.

Les actions recouvrent les grands domaines suivants :

- régulation économique des aéroports et du transport aérien ;
- planification, aménagement des territoires et urbanisme ;
- questions réglementaires, domaniales et juridiques générales des aérodromes
- suivi et prise en compte des orientations stratégiques régionales en matière de transport ;
- adaptation des métiers suite à la réforme territoriale (fermeture des délégations) et aux nouveaux découpages régionaux.

Tâches :

Plus précisément, le spécialiste régalien au sein la subdivision sera amené à exercer les fonctions suivantes :

- Régulation économique des aéroports et du transport aérien :
- participer au suivi des politiques de régulation économique (CoCoEco) des aérodromes et le suivi des cahiers des charges de leurs exploitants ;
- participer à la mise en place au sein de la subdivision de la mission de délivrance et de suivi des licences des transporteurs aériens ;
- suivi de la gestion de l'intervention financière sur les liaisons d'aménagement du territoire, mise en place de ce suivi pour les plateformes nouvellement sous la compétence de la DSAC SO ;
- participer au traitement des questions relatives à l'assistance en escale.
- Planification, aménagement des territoires et urbanisme :
- assurer le suivi relatif à la gestion des aérodromes et notamment des plans de servitudes aéronautiques ;
- instruction des dérogations lors des consultations en matière d'urbanisme opérationnel ;
- Aménagement des territoires et questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes :
- traiter du renouvellement et de la mise à jour des conventions L.6321-2 du code des transports, notamment sur les plateformes nouvellement de la compétence de la DSAC SO ;
- traiter des questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes ;
- pour les aérodromes n'appartenant pas à l'Etat, suivi des délégations de service public et des conventions d'exploitation ;
- aérodromes ministériels (dont hélistations) et plateformes privées: ouvertures, fermetures et reconversions ;
- mise en place et suivi des arrêtés de police.

Pourra également être amené à exercer les fonctions d'EPI.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO - SR CHEF DE SUBDIVISION DEV DURABLE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROUMEGOUS, Marie-Christine - 0557928375 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 0557928371 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Environnement" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	TOUZINAUD, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO -SR - CHEF DE SUBDIVISION DEVELOPPEMENT DURABLE

Anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer.

- Pilote l'établissement des plans d'exposition au bruit, des cartes de bruit stratégique et des plans de gêne sonore
- Participe à l'élaboration des avis de la DGAC sur les grands documents de planification relevant du domaine "développement durable"
- Assure un rôle de conseil technique auprès des préfetures dans le domaine de l'environnement
- Propose aux Préfetures de département la création ou la modification des Commissions Consultatives de l'Environnement et organise, en concertation avec elles, les réunions
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- Participe à la mise en ?uvre des directives en matière d'environnement au niveau de la DSAC/SO
- Participe à l'élaboration des chartes d'environnement
- Organise la commission consultative d'aide aux riverains
- Correspondant du SNA/SO, des exploitants d'aérodrome en matière de plaintes de riverains en liaison avec la division ANA
- Instruit les dossiers des manquements environnementaux
- Est responsable de la mise en ?uvre de l'instruction DG du 28 mai 2010 relative à l'instruction des manquements à la réglementation environnementale
- Surveille et pilote les indicateurs PPO de sa subdivision
- Assure le suivi du processus qualité R2 en développement durable

Profil - Qualification :

Mission Politique générale

* Connaissance du contexte Connaître le contexte organisationnel et humain

Connaître les institutions locales

Mission Régaliennne

* Réglementation Connaître la réglementation Aviation Civile et OACI

Connaître la réglementation en matière d'environnement

* Documents PEB, PGS, Cartes de bruit : Savoir contrôler le respect des documents de planification

Compétences générales Savoir argumenter un avis technique

Savoir suivre un projet

Savoir rédiger et dialoguer

Savoirs faire

Avoir un bon sens relationnel

Etre disponible

Savoir travailler en équipe

Ouverture aux évolutions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO - SR ANA CHEF DE SUBDIVISION AEROPORTS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Bruno - 0557928388 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 0557928371 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MARTY, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO - SR CHEF DE SUBDIVISION AEROPORTS

- Anime, encadre les personnels de la subdivision et coordonne le travail à effectuer

Activités principales

- Pilote l'analyse des événements de sécurité AER et participe au PSE
- Participe aux audits de certification des exploitations d'aérodrome
- Pilote le contrôle et le suivi des conditions d'homologation des aérodromes
- Propose la délivrance des décisions d'homologation et des restrictions d'exploitation lorsque les conditions de certification ou d'homologation ne sont pas remplies
- Propose le programme de surveillance continue et assure de sa réalisation
- Instruit le bénéfice à dérogation à la demande des exploitants ou des créateurs d'aérodromes
- Chargé de la préparation de la certification aéroportuaire/SGS et du suivi
- Alimente les indicateurs PPO-DSAC-AER
- Participe à la formation aéroportuaire des agents de la subdivision
- Pilote les contrôles SSLIA et SPPA
- Pilote les contrôles hélistations
- Pilote la réalisation des avis sur les obstacles, éoliennes et panneaux photovoltaïque au guichet unique
- Pilote de processus R3 de la DSAC/SO et participe au processus R2
- Pilote la fourniture des avis techniques sécurité pour les dossiers de création d'aérodromes à la demande de la division RDD
- EPI
- Instruit à la demande les dossiers d'infraction (discipline non professionnelle)

Profil - Qualification :

Savoirs Généraux et pratiques

Connaître les composantes techniques de la DGAC

Connaître les techniques d'audit

Connaître la réglementation CA

Connaître la réglementation en matière d'homologation et de certification, réglementation CE

Animer un programme de mise en conformité

Connaître la réglementation aéroportuaire, appliquer la règle selon le statut de l'aérodrome

Connaître les infrastructures aéroportuaires

Connaître le fonctionnement aéroportuaire

Argumenter un avis technique aéroportuaire

Savoirs faire

Savoir motiver des courriers en droit et en fait

Qualités de management et d'organisation

Savoir déléguer

Evaluer efficacement les risques

Exposer avec aisance

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR - ANA INSP SURV AEROPORTS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Bruno - 05.57.92.83.88 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO SR/ANA-AER INSPECTEUR DE SURVEILLANCE AEROPORTS
OPS services et hélistations

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique

- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

* Réglementation aéroportuaire européenne
Connaître la réglementation en matière d'ops service
Connaître le référentiel OACI

Compétences Générales

* Expression écrite & orale
Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
Savoir exposer avec aisance
* Management de projet
Savoir suivre un projet
Aptitudes professionnelles :
Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
Avoir le sens du contact avec l'extérieur
Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions
Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

EXPÉRIENCE : Connaissance SSLIA, SPPA hélistation
STAGES : session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptères
ADR audit

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR - ANA INSP SURV NAVIGATION AERIENNE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARTIGLIERI, Béatrice - 05 .57 .92..83. 82 béatrice.artiglieri@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05 57 92 83 88 bruno.garnier @aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MONIN, Céline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO - DSR - AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE - INSPECTEUR
SURVEILLANCE - Subdivision Navigation Aérienne

Participe aux actions de surveillance des AFIS de la DSAC/SO

Participe à l'analyse des évènements et incidents relevant de la navigation aérienne et du PSE ANA

Participe à l'analyse des études et dossiers de sécurité notifiés par les prestataires AFIS de la DSAC/SO

Participe à l'approbation des dossiers de création et de modification des procédures de la navigation aérienne

Participe à l'étude des analyses d'impact d'obstacles sur l'exploitation ou les procédures

Participe à l'instruction des dossiers de demandes d'activités occasionnelles

Instruit pour le BEP/SO les consultations des membres du CCRAAGALS pour les demandes de création d'espaces aériens temporaires

Participe à la réalisation des ASU associées

Instruit à la demande les dossiers d'infraction environnementale

Alimente les indicateurs

Participe au processus R6 et R2 de la DSAC/SO

Le cas échéant, pourra :

- participe à la surveillance des prestataires de services de la navigation aérienne et MTO

-être correspondant ANS pour les études de sécurité de la DSNA

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

* Exploitation des systèmes de sécurité : Connaître les systèmes et installations (Confirme)

* Conception des procédures : Connaître la réglementation (Maîtrise)

* Infrastructure Équipements : Connaître les infrastructures et équipement aéroportuaires (Confirme)

* Réglementation : Connaître le référentiel et ses textes associés (Maîtrise)

Compétences Générales (Base)

* Exploitation de l'existant : Exploiter les outils informatiques (Maîtrise)

* Expression écrite & orale : Savoir rédiger (Maîtrise)

Savoir exposer avec aisance (Confirme)

Anglais : lecture et compréhension règlement européen

Savoirs faire :

Sens des relations humaines

Etre rigoureux (Confirme)

Être méthodique (Confirme)

Acquis professionnels

Possible en premier poste

Formation initiale et continue

Stages : RANA-TANA DESNA / Concepteur de procédure

Certification nécessaire

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO - SR INSPECTEUR SURVEILLANCE TRANSPORTS AERIENS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HAILLOT, Claude - 055792848282 claude.haillot@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	POUVRASSEAU, Marina

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance Transports Aériens

DSAC/SO - SR Division Opérations Aériennes - Subdivision Transports aériens

- Assure les activités de certification et de surveillance des transporteurs aériens publics au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le manuel du contrôle technique du transport aérien public.

A ce titre notamment :

. Etudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité, manuel suivi de la conformité et manuel SGS).

. Planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de la conformité) et suit les actions correctives résultantes.

- Suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

- Travail en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV).

- Participe au fonctionnement du système qualité de la DSAC SO.

- Pourra participer aux enquêtes de premières informations (EPI)

- Pourra participer aux groupes de travail

- Pourra participer aux audits mutualisés au niveau national;

Profil - Qualification :

Techniques :

- Connaître les techniques d'inspections et d'audits.

- Connaître la procédure d'entretien des aéronefs.

- Détecter et évaluer les dysfonctionnements techniques.

- Savoir actualiser un Manex.

- Réaliser des procédures d'enquêtes techniques fiables .

- Savoir contrôler les procédures d'une société de transport public.

- Contribuer à l'efficacité de la tutelle économique.

- Connaître la réglementation aéronautique relative au transport public (exploitation des aéronefs, entretien/navigabilité, PN).

- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et oral.

Aptitudes professionnelles :

- Avoir le sens des relations humaines.

- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain.

- Faire preuve de qualités relationnelles, d'écoute et être capable de proposer des solutions.

- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités.

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

- Bon niveau rédactionnel.

Expériences appréciées :

- Pilotage aéronef.

- Inspecteur de surveillance opérations aériennes.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO - SR INSPECT SURV TRANSPORTS AERIENS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HAILLOT, Claude - 055792848282 claude.haillot@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance Transports Aériens

DSAC/SO - SR Division Opérations Aériennes - Subdivision Transports aériens

- Assure les activités de certification et de surveillance des transporteurs aériens publics au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le manuel du contrôle technique du transport aérien public.

A ce titre notamment :

. Etudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité, manuel suivi de la conformité et manuel SGS).

. Planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de la conformité) et suit les actions correctives résultantes.

- Suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité.

- Travail en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV).

- Participe au fonctionnement du système qualité de la DSAC SO.

- Pourra participer aux enquêtes de premières informations (EPI)

- Pourra participer aux groupes de travail

- Pourra participer aux audits mutualisés au niveau national;

Profil - Qualification :

Techniques :

- Connaître les techniques d'inspections et d'audits.

- Connaître la procédure d'entretien des aéronefs.

- Détecter et évaluer les dysfonctionnements techniques.

- Savoir actualiser un Manex.

- Réaliser des procédures d'enquêtes techniques fiables .

- Savoir contrôler les procédures d'une société de transport public.

- Contribuer à l'efficacité de la tutelle économique.

- Connaître la réglementation aéronautique relative au transport public (exploitation des aéronefs, entretien/navigabilité, PN).

- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et oral.

Aptitudes professionnelles :

- Avoir le sens des relations humaines.

- Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans technique et humain.

- Faire preuve de qualités relationnelles, d'écoute et être capable de proposer des solutions.

- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.

- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités.

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

- Bon niveau rédactionnel.

Expériences appréciées :

- Pilotage aéronef.

- Inspecteur de surveillance opérations aériennes.

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA-ENV/Spécialiste exploitation SIG/Division RP
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/RP Division région parisienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TRASSART, Philippe - 01 58 09 45 22
Personne remplacée :	SCHMITT, Matthieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation SIG et trajectographie radar.

- Analyses d'impact de la circulation aérienne,
- Etudes et expertises techniques en matière de circulation aérienne pour le traitement des courriers et des interventions des élus et du public.

Tâches :

- Réalise les analyses d'impacts environnementaux de la CA,
- Rédige les dossiers techniques correspondants,
- Assiste les SNA/RP dans leurs études environnementales,
- Réalise la cartographie du trafic aérien en région parisienne,
- Analyse les conditions de survols des agglomérations,
- Elabore les fiches techniques de demandes d'informations,
- Contribue à l'expertise technique en matière de CA dans l'analyse des cas,
- Effectue les recherches documentaires nécessaires aux études,
- Assure le recueil, le traitement et la gestion des enregistrements radars des aéroports parisiens nécessaires à l'activité de la division,
- Gère les systèmes d'informations géographiques utilisés par la division pour ses études et expertises.

Profil - Qualification :

- Microsoft (word, excel, powerpoint, access),
 - SIG ArcGis,
 - Elvira,
 - Notion d'anglais.
-
- Connaissance en matière de circulation aérienne,
 - Très bonnes connaissances des outils bureautiques et SIG,
 - Capacité de travail en équipe,
 - Esprit méthodique et rigoureux,
 - Bonnes capacités de rédaction.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Instructeur TSEEAC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC/IP Subdivision Ingénierie Pédagogique (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Instructeur (ENAC)*ENAC/ER/ATM/FPC/IP
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONZALEZ, Frédéric - 05.62.17.46.41 frederic.gonzalez@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr
Personne remplacée :	MADORE, Gurvan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Instructeur TSEEAC (DER/ATM/FP/IP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.
Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille réglementaire du domaine.

Est instructeur Formation Pratique au Contrôle à la subdivision Ingénierie Pédagogique du département ATM. L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale pendant leur formation à l'ENAC.

Est le correspondant pour le pôle de formation TSA de l'un des degrés de formation pratique. L'intéressé aura à participer à la réalisation de supports pédagogiques, existants ou à construire dans le cadre d'expression de nouveaux besoins ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

Pourra être amené à dispenser des cours et TD dans les domaines des Télécommunications Aéronautiques, Information Aéronautique ou SAR, auprès des TSA et TSEEAC. Travaille en collaboration avec les professeurs référents des enseignements Télécoms, Information aéronautique et SAR.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle ou des connaissances dans son domaine d'expertise.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Obligatoire : licence de contrôle, mention d'unité et mention instructeur sur position valides. Le maintien de la mention d'unité pourra se faire par un retour sur le terrain d'origine (si situé en métropole).

- savoir théorique lié à la spécialité,
- pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- pratique de la langue anglaise (OACI).

Savoir-faire / Savoir être :

- intégrer son travail au sein d'une équipe,
- intégrer ses activités au plan international,
- s'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- aptitude et goût pour l'enseignement en français et en anglais, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- rigueur, capacité d'initiative et de participation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Inspecteur des études TSEEAC/TSA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr
Personne remplacée :	CORTES, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur des études TSEEAC/TSA (DER/ATM/MDF)

Assure l'inspection des études des promotions TSA/TSEEAC, FCTLA, Marine, ATCO.

Elabore et met en oeuvre les programmes de déroulement des cours.

Délivre des cours de réglementation de la circulation aérienne pour diverses populations (TSEEAC, ICNA, EPL, ATCO, Marine, Armée de l'Air, TAE, I-ATM, ICTRL).

Est responsable des stages :

- AFIS,
- ADATS,
- SAE,
- sélection professionnelle TSEEAC,
- préparation à la deuxième qualification TSEEAC.

Peut être amené à :

- participer ou animer des missions d'expertise et de formation en France ou à l'étranger,
- participer ou animer des groupes de travail nationaux et internationaux.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- expérience d'encadrement souhaitée,
- connaissance des techniques pédagogiques,
- maîtrise des outils bureautiques usuels.

Savoir-faire / Savoir être :

- goût pour l'enseignement,
- capacité à enseigner en langue anglaise,
- sens du contact humain,
- sens de l'organisation et du travail en équipe.

Etre titulaire de la 2ème qualification TSEEAC.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - ROISSY Chef Sub Espaces procédures
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHKIOUA, Chemseddine - 01 74 37 85 00 chems.chkioua@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé au choix sur le site d'ORLY ou CDG.
Remplacement :	JM LAVIGNAC

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION Espaces procédures

Tâches :

Encadre les personnels, gère et planifie les activités de la Subdivision : partage du travail et suivi des dossiers.

- Etudes et adaptation du dispositif circulation aérienne de la région parisienne.
- Etudes des procédures de départ, d'arrivée, d'attente et d'approche aux instruments.
- Elaboration des supports de l'ensemble des dossiers techniques à l'aide d'outils DAO/CAO.
- Elaboration des dossiers d'homologation des procédures de départ et d'approche aux instruments.
- Etudes relatives au respect des servitudes aéronautiques de dégagement.
- Etudes et avis techniques dans le cadre de travaux.
- Elaboration et suivi permanent d'une base de données obstacles sur et aux abords des aérodromes.
- Elaboration de l'information aéronautique temporaire et permanente des aéroports parisiens en particulier dans les domaines suivants: restrictions et modifications relatives aux travaux majeurs sur les aéroports ; modifications des trajectoires , des procédures PANS-OPS et des minima opérationnels ; manifestations aériennes ponctuelles et périodiques.
- Participation aux études relatives aux espaces aériens de la région parisienne.
- Préparation technique des dossiers espaces pour traitement en CRG.
- Participation technique à certains dossiers liés à l'environnement.
- Participation en qualité de coordonnateur technique pour les besoins des simulations temps réel.
- Participation à différents GT techniques nationaux dans le cadre du développement de critères techniques nécessaires à l'évolution des procédures, d'aspects réglementaires , de la stratégie de la mise en oeuvre de la navigation de surface (RNAV).
- Participation aux spécifications techniques nécessaires à la modélisation de simulations temps réel.

Profil - Qualification :

- Bonnes connaissances dans le domaine de la conception de procédures de la circulation aérienne, ou capacité et volonté de les acquérir rapidement grâce aux stages prévus à cet effet.
- Bonne connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne.
- Bonne connaissance de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils de contrôle).
- Connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement.
- Utilisateur de bon niveau des outils bureautiques classiques et de niveau expertise de produits spécifiques.
- Capacité d'animation et de motivation d'une équipe.
- Bonne capacité de synthèse.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur ;
- Est l'informateur coordonnateur de l'information aéronautique pour les SNAS/RP

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP CDG/LB - Spécialiste Exploitation
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DIR/SMI Organisme CDG-LB - SMI (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FOUCHER, Jean-David - 01 74 37 85 05 jean-david.foucher@aviation-civile.gouv.fr BLANDEL, Guillaume - 01 74 37 85 11 guillaume.blandel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTIN, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE : SPÉCIALISTE EXPLOITATION SMI

Assiste le Responsable SMI de l'organisme dans l'animation et la coordination de la mise en oeuvre et du fonctionnement du SMI de l'organisme de Roissy-Le Bourget. Contribue au SMI des SNA-RP.

Les activités générales du Spécialiste Exploitation SMI sont les suivantes :

- Contribue à l'organisation et à l'animation de la mise en oeuvre des démarches sécurité et qualité au sein de l'organisme,
- Est un correspondant des services de la DSNA et des services ADP pour les questions relatives à la sécurité et à la qualité au sein de l'organisme,
- Apporte un support méthodologique aux services de l'organisme dans ses domaines de compétence,
- Contribue au suivi de l'application des dispositions relatives au SMI,
- Participe à l'animation de l'information et à la sensibilisation des personnels sur les démarches qualité et sécurité,
- Peut être amené à suppléer le Responsable SMI pour les activités de niveau organisme,
- Contribue à la construction du SMI des SNA-RP.

Les activités particulières du Spécialiste Exploitation SMI sont les suivantes :

- Il réalise les missions relevant des pôles 2 et 3 du périmètre SMI CDG-LB telles que définies dans la note d'organisme CDG-LB 2013/1044 du 7/08/13.
- Il participe aux sessions de formation de coordonnateurs d'études de sécurité organisées par les SNA-RP.
- Il assure les coordinations autour de l'organisation des audits internes au sein des SNA-RP et est amené à contribuer aux autres.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Le Spécialiste Exploitation SMI assiste le Responsable SMI dans la mise en oeuvre et le suivi du SMI. Il assure une vision transversale du fonctionnement, pour les questions relevant de la sécurité et de la qualité. Dans ce cadre :

- Il assiste le Responsable SMI dans le suivi des ACAP de niveau organisme, voire de niveau service,
- Il assiste le responsable SMI dans la vérification de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques,
- Il est un correspondant de la Mission SQS de la DSNA et du Responsable SMI de la DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI,
- Il contribue à la préparation et au suivi du déroulement des audits internes et externes dans l'organisme, aux réponses à apporter et à la mise en oeuvre des actions qui en découlent,
- Il contribue à la préparation et participe aux réunions de coordination sécurité organisées en accord avec la direction aéroportuaire du Bourget.

Profil - Qualification :

COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Méthodes de gestion de projets
- Connaissance du fonctionnement d'un organisme opérationnel
- Connaissance des exigences réglementaires en matière de sécurité et de qualité

- Techniques de communication et d'animation d'équipes
- Techniques d'audit
- Réalisation des études de sécurité

Qualités requises :

- Travail en équipe
- Aptitude à la négociation et aux relations humaines
- Aptitude au suivi et à l'analyse des évolutions réglementaires
- Capacité d'organisation et de planification
- Esprit d'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse ; capacité rédactionnelle

FORMATION D'INTÉGRATION :

Formation définie nationalement dans le cadre du manuel DSNA

Formation à l'audit

Formation aux démarches d'étude de sécurité

Formation au référentiel réglementaire aéroportuaire.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB Le Bourget Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/BNIA Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - BNIA (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	2 Agent BNIA*LFPB/CA/BNIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFRANCOIS, Christophe - 01 48 62 53 00 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr PATRIAT, Arnaud - 01 48 62 53 05 arnaud.patriat@aviation-civile.gouv
Remarque :	Personnes remplacées: Cynthia ROMBA et Aurélien PEYRATOUT

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

MISSIONS :

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols aux usagers de l'espace aérien.
- Rend le service d'information aéronautique avant le vol au profit de l'ensemble des usagers de la région de service du BRIA.

ACTIVITES DU POSTE :

- Effectue le traitement et l'acheminement par RSFTA des plans de vol (déposés par OLIVIA, fax et téléphone) et des messages associés.
- Assure le suivi et la transmission des régulations posées par les aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget
- Assure l'accueil des usagers (compagnies aériennes, pilotes, gestionnaire, autres) et répond à leurs demandes d'informations et d'assistance.
- Réceptionne et traite les demandes de NOTAM, SNOWTAM de la zone de responsabilité du BRIA du Bourget
- Apporte son aide aux aérodromes de la zone de responsabilité du BRIA.
- Réalise la mise à jour de la documentation aéronautique française.
- Rédige et transmet les messages RSFTA (non liés au plan de vol) dans SIGMA
- Effectue le suivi des demandes ATFM (demandes de créneaux, procédure REA)

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Rédige des FNE
- Mets à jour toute la documentation interne au BRIA (Fiches reflexes, documents de travail...)
- Collecte et diffuse les renseignements concernant les incidents et - accidents dans sa zone de compétence.
- Procède au suivi des alertes : PIA / PIO ainsi que les différents états d'alerte du terrain du Bourget
- Participe au déclenchement des plans liés à la sécurité
- Assure l'interface et la coordination avec les différents acteurs de la plateforme.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautiques.
- Maîtriser l'utilisation des systèmes et outils utilisés au BRIA.
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer.
- Pratiquer l'anglais.

Qualités requises :

- Sens de l'initiative.
- Confidentialité.
- Accueil, courtoisie.
- Réactivité.
- Esprit d'équipe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation initiale décrite au PFU du BRIA du Bourget
- Stage « CANARI et SSI »
- Stage « Sûreté aéroportuaire »
- Permis T

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE CONFIRME
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05.62.14.59.60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	remplacement de Maikel KAIFFER.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique et Informatique Confirmé - Pôle INS

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels. Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle.

Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.

Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert senior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

Profil :

- Expérience du milieu opérationnel,
- Veille technologique et réglementaire,
- Connaissances des Marchés Publics.

Qualités requises :

- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- Etre rigoureux,
- Avoir un esprit d'analyse,
- Capacité d'anticipation,
- Etre autonome,
- Avoir le sens du contact,
- Qualité rédactionnelle et de synthèse,
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO - SR INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	OBSER, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SO - Division Opérations Aériennes - Subdivision Travail Aérien
INSPECTEUR SURVEILLANCE TRAVAIL AERIEN

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfetures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotés
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

Activités principales

Participe aux activités suivantes :

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

Profil - Qualification :

Savoirs Généraux et pratiques

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais

Savoirs faire

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chargé de projet En Route
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr
Personne remplacée :	DEVOUCOUX, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de projet En Route (DER/ATM/EEOS/ES)

Participe à l'ensemble des activités de la cellule « En route ».

Participe au suivi de l'exploitation du simulateur générique ESCAPE (Eurocontrol) installé à l'Enac.

Peut être amené à travailler sur le simulateur Electra.

Supervise et participe aux projets d'expérimentation Espace.

Collecte les besoins, spécifie et développe des outils informatiques pour les besoins de la subdivision.

Assure une expertise et les suivis des développements industriels sur les systèmes utilisés.

Participe aux études d'évolution des simulateurs, changements de version.

Participe aux études et au développement des IHM pour les différents modules de formation.

Organise et participe à la formation des agents de la cellule « En route ».

Effectue une veille technologique.

Rédige des notes, comptes rendus, consignes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances dans le domaine ATC,
- connaissance en gestion de projet,
- connaissance approfondies de langages de programmation,
- connaissance approfondies Linux et Oracle,
- compétences en matière de communication écrite et orale,
- expérience dans le domaine des IHM.

Savoir-faire / Savoir être :

- communiquer et rendre compte,
- faire preuve de rigueur et de méthode,
- sens de l'initiative.

L'attention est attirée sur le profil de fort niveau informatique du poste. Un goût prononcé pour ce domaine est indispensable.

Bonne connaissance en Anglais.

Est amené à participer à des réunions en langue Anglaise.

Peut être amené à participer à des missions à l'étranger (non francophone).

Communication et rédaction de messages en Anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Superviseur systèmes
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/ES Subdivision exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Superviseur système*ENAC/ER/ATM/EEOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLACHAT, Didier - 05.62.17.42.97 didier.flachat@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr
Personne remplacée :	SERABIAN, Anne-Marie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Superviseur systèmes Approche/Tour (DER/ATM/EEOS/ES)

Chargé d'assurer l'exploitation des systèmes de simulation de contrôle de type « approche » ou « tour » dans le cadre de la formation initiale, des stages de formation continue et pour les expérimentations d'espaces.

Gère les données de simulation des systèmes utilisés (Scansim, Irma, SPIP, AMAN).

Participe aux projets d'expérimentation Espace.

Développe les données de simulation des systèmes utilisés (Scansim, Irma, AMAN).

Apporte une assistance à la mise au point des données pour les utilisateurs de ces systèmes en formation initiale et continue.

Participe à l'élaboration des documents nécessaires au fonctionnement de l'entité.

Participe aux tests et au suivi des nouvelles versions du logiciel Scansim.

Peut être amené à assurer/participer aux stages de formation de conception de simulations ATC.

L'essentiel des tâches concerne actuellement les simulateurs Scansim. Le développement d'une phase « Approche » sur le simulateur ATC Escape est prévue. Dans ce cadre, il peut être amené à travailler sur Escape pour l'élaboration de la phase approche.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances dans le domaine ATC (opérationnel et technique),
- connaissance des logiciels Scansim, Irma, AMAN,
- des notions sur le fonctionnement de SPIP,
- connaissance des formations ENAC,
- connaissances informatiques et goût pour ce domaine.

Savoir-faire / Savoir être :

- savoir travailler en équipe,
- communiquer et rendre compte,
- faire preuve de rigueur et de méthode,

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Assistant de subdivision GPPOS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/GPPOS Subdivision gestion et planification de la prestation opérateur simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*ENAC/ER/ATM/EEOS/GPPOS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Opérateur d'environnement de simulation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PESIGNE, Benoît - 05.62.17.41.25 benoit.pesigne@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr
Personne remplacée :	MOUCHET, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision gestion et planification prestation opérateurs simulateurs
(DER/ATM/EEOS/GPPOS)

Appuyer et compléter le Chef de Subdivision dans l'ensemble de ses missions :

- encadrement de la subdivision,
- coordination des tâches de la subdivision,
- recueil, exploitation et synthèse des demandes en pilotage des outils de simulation au contrôle aérien de l'Enac,
- mise en place des ressources de pilotage des outils de simulations dans le cadre d'un marché public.

Suivi qualité de la prestation pilotage.

Suivi des dysfonctionnements de cette prestation et de leur résolution.

Assurer l'intérim du Chef de subdivision.

Il sera plus particulièrement chargé :

- d'organiser et superviser la formation et l'habilitation des opérateurs de simulateurs et de gérer leur implication relationnelle avec le prestataire,
- de participer à l'évolution des IHM de pilotage des outils de simulation.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances aéronautiques indispensables,
- maîtrise de la phraséologie aéronautique,
- connaissance de l'exploitation des IHM de pilotage des outils de simulation au contrôle aérien (ELECTRA, SCANSIM, ESCAPE),
- connaissance de la langue anglaise (niveau B1),
- bonnes connaissances de l'environnement Windows et des logiciels associés.

Savoir-faire / Savoir être :

- goût et sens des responsabilités,
- aptitude au contact et au relationnel,
- capacité à participer et/ou animer des réunions.

Conditions particulière d'exercice :

- 2ème qualification TSEEAC exigée,
- aptitude à travailler sur écrans,
- aptitude à travailler en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Spécialiste exploitation GPPOS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EEOS/GPPOS Subdivision gestion et planification de la prestation opérateur simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*ENAC/ER/ATM/EEOS/GPPOS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Opérateur d'environnement de simulation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PESIGNE, Benoît - 05.62.17.41.25 benoit.pesigne@enac.fr BARJOU, Sébastien - 05.62.17.45.48 sebastien.barjou@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste d'exploitation (DER/ATM/EEOS/GPPOS)

Gestion et suivi du pilotage des outils de simulation au contrôle aérien de l'Enac.

L'intéressé aura pour fonctions :

- l'exploitation des interfaces de pilotage des outils de simulation au contrôle aérien de l'ENAC,
- le suivi qualité de la prestation d'opérateurs dans son ensemble,
- la formation et habilitation des opérateurs,
- la gestion des stages de formation d'opérateur SCANSIM/ELECTRA/ESCAPE.

Dans ce cadre, il devra :

- être qualifié et maintenir ses compétences sur l'ensemble des outils de simulation et supports de formations,
- gérer et conduire les stages de formation d'opérateur ELECTRA/SCANSIM/ ESCAPE,
- appuyer et compléter les responsables de la subdivision dans l'ensemble de leurs missions,
- assurer les relations contractuelles et opérationnelles avec une société de prestation de services de l'Enac,
- assurer le suivi qualité des prestations de pilotage,
- assurer la formation et l'habilitation d'opérateurs,
- participer au développement des nouvelles phases de formation en collaboration avec les entités pédagogiques,
- participer à la définition et au développement des IHM de pilotage des outils de simulation en cours d'évolution,
- participer à la mise à jour de la documentation nécessaire au fonctionnement de la subdivision,
- appuyer et compléter les responsables de la subdivision dans l'ensemble de leurs missions.

Profil - Qualification :

Savoir-faire / Savoir être :

- aptitude au contact et au relationnel,
- connaissances aéronautiques,
- aptitude à utiliser la phraséologie en langue anglaise,
- notions de bureautique Windows,
- aptitude à travailler sur écrans,
- aptitude à travailler en horaire décalé,
- capacité d'adaptation à l'évolution des outils,
- aptitude à travailler en équipe.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG- SOCA- AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEUILLY, Marie-Line - 05 94 35 93 07 marie-line.leuilly@aviation-civile.fr ARENO, Michel - 05 94 35 93 95 michel.arena@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TROUDART, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSIONS :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

AGENT BRIA

- Assure les fonctions de chef de quart BRIA en l'absence de celui-ci ;
- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne.
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale) ;
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA ; Peut participer aux opérations de recherche et sauvetage au sein du RCC ;
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre et les convoyages ;
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM ;
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité ;
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateformes ;
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités notamment :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - PTP - AGENT BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ZAMY, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique

Rédige et transmet les plans de vol et messages associés

Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols

Met à jour le fichier de gestion des plans de vols répétitifs(GENRPL)

Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale

Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...

Assure les inspections de l'aire de manoeuvre

Renseigne le PV journalier

Participe au traitement des statistiques de trafic

Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité

Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)

Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais couramment

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SEAC/WF-CHEF DE SUBDIVISION EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SEAC/WF S-WF/EXP SEAC/WF - Subdivision exploitation (UVEA)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*S-WF/EXP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	18/09/17
Renseignement complémentaire :	PUCCI, Valérie - 00 681 72 12 01 valerie.pucci@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Contact obligatoire
Personne remplacée :	BELLISSANT, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le chef de la subdivision exploitation encadre 8 agents sous statut territorial (6 pompiers d'aérodrome et 2 agents aérogare).

Il organise, gère et supervise le fonctionnement régulier et continu de la subdivision exploitation sous l'autorité du chef de service dans ses 4 composantes principales : aérogare, SSLIA, SPPA, sûreté.

Dans ce contexte le chef de la subdivision exploitation :

- dispense les sensibilisations sûreté pour la délivrance des titres d'accès sur la plate-forme,
- encadre les personnels en charge de la sûreté aéroportuaire,
- élabore et met à jour les documents sûreté notamment le programme de sûreté de l'exploitant d'aérodrome,
- planifie et réalise les actions de surveillance SSLIA et SPPA sur l'aérodrome de Futuna,
- met en oeuvre le SGS au sein de la subdivision et participe à la mise à jour des manuels d'aérodrome, SGS...
- dispense les formations permis piste,
- participe au tour de permanence opérationnelle de l'aéroport.

Profil - Qualification :

Agent expérimenté disposant de connaissances techniques solides dans les

domaines de l'exploitation aéroportuaire et de la sûreté.

Aptitude à s'adapter à un microcosme insulaire et à se passer de la proximité d'un centre urbain.

Aptitude à l'encadrement et à l'animation d'une équipe.

Sens des relations humaines.

Sens de l'organisation et de la méthode.

L'isolement du site nécessite une autonomie importante et demande une très grande disponibilité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Assistant de subdivision contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOLANDER, Sylvie - 04.42.33.12.38 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à une mutation	
Personne remplacée :	WALLON, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision contrôle
(Emploi à horaires de bureau)

- * Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et l'entité FMP
- * Etudie et élabore l'évolution des espaces et des procédures
- * Traite des demandes de publications et mises à jour,
- * Mise en oeuvre des modifications
- * Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages ...
- * Participe à la mise en oeuvre de simulations
- * Gère les dossiers ATFM en collaboration étroite avec le service, la CNGE et la CFMU
- * Traite des FNE
- * Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires
- * Participe à la négociation, à l'élaboration et à la rédaction des lettres d'accord
- * Participe à la permanence opérationnelle
- * Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

- * Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- * Connaître et exploiter le Manex
- * Connaître la réglementation NA
- * Savoir expliquer les procédures de réglementation
- * Connaître les systèmes et équipements
- * Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- * Connaître les techniques de communication
- * Savoir animer une équipe
- * Savoir suivre un projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation Sub. CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/12/16
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à un départ en retraite	
Personne remplacée :	VERDU, Josiane

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision contrôle du service exploitation du CRNA/SE

Est chargé, sous l'autorité du chef de subdivision :

- du suivi des matériels informatiques de la subdivision
- de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires à la subdivision contrôle dessin, cartographie, DAO... et logiciels spécifiques
- de l'élaboration des bilans statistiques relatifs au trafic, à la ponctualité et au suivi du fonctionnement opérationnel
- Participe à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

Profil - Qualification :

SAVOIR-FAIRE

- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Savoir exploiter de l'information
- S'inscrire dans une équipe projet
- Communiquer et rendre compte
- Elaborer et analyser des statistiques
- Savoir travailler en équipe

CONNAISSANCES

Navigation aérienne

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Réglementation
- Connaître et exploiter le Manex

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation Sub. Inst.
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/INSTC Subdivision instruction (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à un départ en retraite	
Personne remplacée :	CHATELAIN, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste exploitation à la subdivision instruction du service exploitation du CRNA/SE

Spécialiste en charge des outils pédagogiques

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction :

- Est en charge de la réalisation et de la mise à jour des cartes pour les évaluations sommatives.
- Participe à la mise à jour des supports pédagogiques pour la formation des agents du BTIV
- Participe à la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes opérationnelles
- Est en charge de la mise en oeuvre et de l'utilisation des logiciels nécessaires aux tâches ci-dessus (dessin, cartographie, logiciels spécifiques)
- Assure l'accueil des nouveaux arrivants, en particulier les formalités administratives
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques :

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Réglementation : Connaître et exploiter les manuels d'exploitation

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Spécialiste exploitation Sub. QUALS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service sécurité (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
.	
Remplacement consécutif à un départ en retraite	
Personne remplacée :	MENGIS, Josianne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION A LA SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe à la recherche et à l'analyse des insuffisances et dysfonctionnements dans tous les domaines liés à la circulation aérienne, en particulier dans les domaines relatifs à la sécurité (Pertes de séparation, filet de sauvegarde, événements T-CAS...)
- Participe à l'élaboration des dossiers nécessaires à la commission locale de sécurité
- Participe à l'évaluation et à la mise en oeuvre des systèmes mis à disposition de la qualité de service (INCA - SNER - ELVIRA - EPOQUES...) et les exploite
- Participe au recueil des statistiques relatives à la qualité de service
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision il s'assure que la politique sécurité/sûreté/environnement/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il notifie les événements sûreté, sécurité dont il a connaissance
- il participe aux commissions de sécurité sur convocation

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques :

Navigation aérienne

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation
- Connaître la réglementation aérienne

Informatique /bureautique

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

Communication

- Expression écrite et orale
- Savoir rédiger

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste Régalien DS-S/SR/RDD/RA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/RDD/RA Subdivision régulation aéroportuaire (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-S/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GAUTRON, Stéphane - 05.67.22.91.20 stephane.gautron@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HEBERT, Georges

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Concevoir, réaliser ou coordonner des études ou expertises dans un domaine technique particulier

Tâches :

- Instruit en coordination avec le guichet unique Urbanisme (SNIA), les dossiers relatifs aux obstacles sur et autour des aérodromes du ressort de la DSAC Sud (bâtiments, antennes, grues, éolien, photovoltaïque,...) en coopération avec le SNA et la DTI
- Apporte son expertise et communique auprès des porteurs de projets ayant un impact sur les activités aéronautiques, aux services de l'Etat et aux partenaires de la DGAC
- Suit les dossiers de servitudes aéronautiques (PSA et PSR) et d'ingénierie aéroportuaire
- Instruit les dossiers relatifs aux mesures de police (sécurité) applicables sur les aérodromes
- Etudie les dossiers de demande de création ou de renouvellement de plate-formes préfectorales, en lien avec la division ANA de la DSAC Sud
- Participe, le cas échéant aux commissions d'usagers
- Dans le cadre de la réforme NOTRE, assiste en tant que de besoin la responsable de la mission économique dans le domaine de la régulation économique
- Participe au bon fonctionnement du système Qualité DSAC (processus R2)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative aux obstacles à la navigation aérienne et aux servitudes aéronautiques
- Maîtrise de la réglementation sur les caractéristiques techniques des aérodromes : caractéristiques physiques et dégagements aéronautiques
- Connaissance des contraintes spécifiques circulation aérienne sur les aéroports
- Connaissance du fonctionnement global d'un aéroport
- Connaissance de l'organisation et des responsabilités des services de la DGAC
- Utilisation d'outils bureautiques

Savoirs faire :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Rigueur, organisation du travail, capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues
- Aptitude à communiquer efficacement par écrit et par oral
- Qualités relationnelles, dialogue, disponibilité
- Autonomie dans ses activités professionnelles
- Capacités rédactionnelles

Acquis professionnels :

Connaissance du fonctionnement des plates-formes aéroportuaires

Connaissance en analyses financières souhaitable

Conditions particulières d'exercice : possibilité d'exercice des fonctions d'EPI (enquêteur de première information) pour le compte de la DSAC Sud

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S - INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE - ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/AER Subdivision aéroport (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEAUMONT, Olivier - 05.67.22.91.11 olivier.beaumont@aviation-civile.gouv.fr BRUGEL, Maxime - 05.67.22.91.10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Travaille sous l'autorité du chef de subdivision Aéroports. Relations avec DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome. Assiste le chef de subdivision dans ses missions.

Tâches :

- Participe aux actions de surveillance et de contrôle des aérodromes (audits DSAC/EASA, contrôles et surveillance continue DSAC/Sud) ;
- Prépare et suit les dossiers relatifs à la certification des exploitants d'aérodromes ;
- Prépare les contrôles et suit les conditions d'homologation et d'exploitation d'aérodromes ;
- Prépare les contrôles et suit les infrastructures des hélistations en DSAC Sud ;
- Participe aux actions de surveillance des exploitants d'aérodrome dans les domaines OPS-SERV ;
- Met en oeuvre des outils et méthodes de surveillance et de contrôle des aérodromes définies au niveau national (manuel de surveillance des aérodromes)
- Suit la mise en oeuvre des actions correctives des aérodromes dont il a la charge.
- Contribue aux actions du PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances de l'anglais écrit et oral
- Connaissances de la réglementation applicable aux aérodromes (OACI, EASA, TAC/CHEA, TAC Hélistations, SSLIA, SPPA...)
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoirs faire :

- Méthode, rigueur et esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Communication efficace à l'oral
- Sens du relationnel et de la diplomatie
- Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel interne et externe
- Sens de la "chose technique"

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO/SR/RDD/RA - Spécialiste régalien
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIORLETTA, Séverine - 05 57 92 84 35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 57 92 83 75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SERVAN, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le spécialiste régalien au sein de la subdivision régulation des aéroports DSAC SO

La subdivision régulation des aéroports a pour mission la mise en oeuvre du cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur aérien.

Les actions recouvrent les grands domaines suivants :

- régulation économique des aéroports et du transport aérien ;
- planification, aménagement des territoires et urbanisme ;
- questions réglementaires, domaniales et juridiques générales des aérodromes
- suivi et prise en compte des orientations stratégiques régionales en matière de transport ;
- adaptation des métiers suite à la réforme territoriale (fermeture des délégations) et aux nouveaux découpages régionaux.

Tâches :

Plus précisément, le spécialiste régalien au sein la subdivision sera amené à exercer les fonctions suivantes :

- Régulation économique des aéroports et du transport aérien :
- participer au suivi des politiques de régulation économique (CoCoEco) des aérodromes et le suivi des cahiers des charges de leurs exploitants ;
- participer à la mise en place au sein de la subdivision de la mission de délivrance et de suivi des licences des transporteurs aériens ;
- suivi de la gestion de l'intervention financière sur les liaisons d'aménagement du territoire, mise en place de ce suivi pour les plateformes nouvellement sous la compétence de la DSAC SO ;
- participer au traitement des questions relatives à l'assistance en escale.
- Planification, aménagement des territoires et urbanisme :
- assurer le suivi relatif à la gestion des aérodromes et notamment des plans de servitudes aéronautiques ;
- instruction des dérogations lors des consultations en matière d'urbanisme opérationnel ;
- Aménagement des territoires et questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes :
- traiter du renouvellement et de la mise à jour des conventions L.6321-2 du code des transports, notamment sur les plateformes nouvellement de la compétence de la DSAC SO ;
- traiter des questions réglementaires et domaniales générales des aérodromes ;
- pour les aérodromes n'appartenant pas à l'Etat, suivi des délégations de service public et des conventions d'exploitation ;
- aérodromes ministériels (dont hélistations) et plateformes privées: ouvertures, fermetures et reconversions ;
- mise en place et suivi des arrêtés de police.

Pourra également être amené à exercer les fonctions d'EPI.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/S-Inspecteur de surveillance sureté
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/SUR Division Sûreté (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUSQUIE, Elisabeth - 05.67.22.91.30 elisabeth.bousquie@aviation-civile.gouv.fr DISSET, Patrick - 05.67.22.91.02 patrick.disset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruire les demandes d'autorisations administratives dans le domaine de la sûreté et assurer la surveillance continue des opérateurs titulaires de ces autorisations.

Tâches :

Au titre de la mise en oeuvre du processus qualité R7 de la DSAC, contribue aux tâches suivantes pour ce qui concerne les aérodromes et opérateurs relevant de la compétence de la DSAC Sud :

- Assurer la coordination et la concertation entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, exploitants...) notamment en organisant des réunions du comité opérationnel de sûreté ;
- Analyser, diffuser et expliquer aux partenaires externes ou internes à la DGAC les référentiels réglementaires national et européen ;
- Préparer les réunions des comités locaux de sûreté ;
- Assurer le suivi des manquements et l'organisation des réunions des commissions de sûreté ;
- Exécuter le plan de surveillance annuel des opérateurs dans le respect des objectifs fixés par la DSAC ;
- Elaborer les projets de textes du référentiel réglementaire local (arrêté de police, mesures d'application, PSA...) ;
- Vérifier la conformité de tout aménagement prévu sur les aéroports avec le référentiel réglementaire.

Au titre des activités régaliennes :

- Participer à la gestion des titres de circulation aéroportuaire et des habilitations individuelles des personnes physiques ;
- Répondre aux sollicitations des autorités préfectorales dans le domaine de la sûreté et de la défense.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaître les dispositions réglementaires concernant la sûreté
- Connaître l'organisation des aéroports et des différents acteurs
- Goût et aptitude pour la rédaction (notes, rapports, comptes-rendus)
- Capacité à utiliser les logiciels word, excel et powerpoint

Savoirs faire :

- Sens de la diplomatie et de la pédagogie
- Disponibilité
- Capacité à se déplacer sur les aéroports de la DSAC Sud

L'exercice d'activités de surveillance dans le domaine de la sûreté est subordonné au suivi des stages de formation initiale à l'ENAC et à la réussite aux épreuves de certification organisées à l'issue de ces stages.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG-SE Ass Sub QSS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr ITHIER, Patricia - 01 74 37 86 93 patricia.ithier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TROUFLEAU, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Intitulé du poste :

ASSISTANT SUBDIVISION QUALITE DE SERVICE SECURITE ROISSY

MISSION : En collaboration avec le chef et l'encadrement de la subdivision anime et organise la subdivision afin d'assurer le traitement des événements dans les délais définis nationalement.

Contribue au retour d'expérience et à l'amélioration du niveau de sécurité en lien avec les autres subdivisions et le service Exploitation

Activités du poste :

- Assiste le chef de subdivision dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence
- Participe à la supervision des dossiers d'analyse des événements
- Anime et rédige les compte-rendus des réunions sécurité auxquelles participe la subdivision QSS
- Participe aux études statistiques liées à la QSS notamment l'étude liée à l'analyse causale boucle longue des HN les plus graves
- Participe à l'analyse de tendances des HN (dans ce cadre, il est le référent du PC détaché en charge du suivi statistique HN)
- Participe à des réunions, commissions et groupes de travail faisant intervenir les notions de qualité de service et sécurité
- Met en évidence les enseignements tirés de tous les dysfonctionnements
- Supervise l'élaboration et co-anime en tant que de besoin les briefings destinés aux équipes
- Supervise et élabore les retours d'expérience
- Assure la communication et la diffusion des diverses analyses de la subdivision à l'ensemble de l'organisme
- Participe à l'élaboration des documents de sensibilisation de nos partenaires extérieurs (compagnies, gestionnaire de la plate-forme, etc...)
- Participe à l'animation et à l'encadrement de la subdivision

Profil - Qualification :

Compétences

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- Connaissance des procédures opérationnelles
- Connaissance des procédures administratives en vigueur
- Appréhension des techniques statistiques
- Connaissance en bureautique.

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Capacité relationnelle et gestion des conflits
- Capacité d'anticipation et d'organisation
- Maîtrise de l'anglais
- Aptitude à rédiger
- Savoir rendre compte.

Formation d'intégration:

STAGE DOIS (organisation de la sécurité au niveau national, présentation et utilisation de la base de données INCA, attendus au niveau d'une subdivision QS).

STAGE CARTES (technique d'entretien construction d'un arbre des causes)

STAGE ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW).

STAGE « Prise de poste à l'encadrement »

Formation proposée facultative

STAGE bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CDG-SE-SPE-QSS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr Chef de Service Exploitation ITHIER, Patricia - 01 74 37 86 31 patricia.ithier@aviation-civile.gouv.fr Chef de Subdivision QSS
Personne remplacée :	DE LABROUHE DE LA BORDERIE, Arnaud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNAs/RP - ORGANISME CDG-LB - SERVICE EXPLOITATION - Subdivision Qualité de Service Spécialiste Exploitation Qualité de Service et Sécurité à Roissy CDG

Mission :

Chargé d'études des événements sécurité et du support au suivi de la performance ATFCM au sein de l'organisme Roissy-Le Bourget

Rattaché au Chef Subdivision QSS du service Exploitation de ROISSY

Activités du poste :

Domaine sécurité

- Participe au recueil des événements et à l'enregistrement dans la base de données INCA;
- Participe au suivi et au traitement des dossiers d'analyses des événements : analyses avec les outils spécifiques de la Subdivision QSS, communication avec les différents acteurs concernés (contrôleurs, Sub. CTL, Etudes, Sol, service Technique, ADP, BEA, GTA, autres QSS) et réponses aux rédacteurs (contrôleurs ou compagnies);
- Participe à la constitution des dossiers techniques (préparation aux commissions sécurité CLS, AREX, SSE);
- Etablit des enregistrements audio ou vidéo;
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio
- Participation à l'élaboration de statistiques et au relevé d'indicateurs de sécurité.
- Participe à des études statistiques (recueil de données, analyse causale boucle longue, etc...)

Domaines divers :

- Participe à la gestion et à la mise à jour de la documentation de la subdivision (ex. MANEX QSS)
- Participe à la formation des Spécialistes Exploitation et/ou PC détachés nouveaux arrivants à la subdivision

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle:
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne:
- Connaissance de l'environnement aéroportuaire:
- Connaissance de l'organisation de la DGAC:
- Appréhension des techniques statistiques:
- Connaissance en bureautique:

Qualités requises :

- Qualités d'analyse et de synthèse:
- Sens du contact et de la discussion:
- Maitrise de l'anglais:
- Rédaction de rapports d'enquête, lettres :
- Savoir rendre compte:

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage DO1S (organisation de la sécurité au niveau national, présentation et utilisation de la base de données INCA, attendus au niveau d'une subdivision QS).
- Stage CARTES (technique d'entretien construction d'un arbre des causes)
- Stage ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW).

Formation proposée facultative

- Stages bureautiques (WORD, EXCEL, ACCESS)

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEPARTEMENT GESTION DES RESSOURCES
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/GR/LOG Subdivision Logistique (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/GR/LOG
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GORIN, Stéphane - 02.98.32.02.02 stephane.gorin@aviation-civile.gouv.fr SANSON, Xavier - 02.98.32.85.70 xavier.sanson@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AUDOUARD, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion de la logistique, conseille le chef de département.

Tâches :

- Encadre les personnels de la subdivision et organise le travail à effectuer
- Est responsable du fonctionnement du parc automobile de la DSAC/Ouest.
- Assure le suivi de l'entretien des bâtiments
- Participe au suivi de l'opération d'extension du siège de la DSAC/Ouest
- Effectue les approvisionnements des services de la DSAC/Ouest
- Tient la comptabilité des matériels et inventaires
- Participe à l'élaboration des marchés pour la partie technique et suit leur exécution
- Participe à la conception et à l'évolution des procédures qualité dans son domaine de compétences.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance des règles de la comptabilité publique

Maîtrise des techniques d'entretien des bâtiments, des véhicules et de la gestion des approvisionnements

Bonne connaissance de l'outil informatique

Savoirs faire :

Savoir gérer les priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Disponibilité

Poste également ouvert aux ouvriers d'Etat sous le numéro 105596

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 02/07/15).
Domaine :	Aérodromes - Spécialité : CHEA/TAC
Personne remplacée :	NOUVEL, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.

Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA

Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

Profil - Qualification :

Sens des responsabilités

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à gérer les conflits

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

Déplacements à prévoir

Prestations :

Conditions particulières :

Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA) souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE-Inspecteur de surveillance SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 2 juillet 2015).
Domaine :	Personnel navigant / Spécialité : Licences PN, organismes de formation PN
Personne remplacée :	DELAHAYE, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Exerce au sein de la subdivision personnels navigants
Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

Tâches :

Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants
Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel
Gestion des examinateurs
Suivi des examens théoriques du personnel navigant
Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage
Surveillance des organismes de formation (OFD et ATO)
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN
Maîtrise des outils bureautiques spécifiques
Anglais souhaité
Technique d'audit

Savoir évoluer dans un domaine technique
Savoir travailler en équipe
Qualité relationnelle avec le public
Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
Qualité de réserve et sens de la confidentialité
Savoir rédiger des courriers administratifs

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/NE Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/SUR Division Sûreté (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAHIEUX, Karin - 03.88.59.64.22 karin.mahieux@aviation-civile.gouv.fr CHATEL, Catherine - 03.88.59.63.69 catherine.chatel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015. Domaine : sûreté / Spécialité : sûreté
Personne remplacée :	SALAUN, Elodie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE au sein de la division sûreté

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des agréments
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance, du renouvellement et du suivi des agréments
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Assure un rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Contribue à la rédaction des textes soumis à approbation préfectorale
- Siège, le cas échéant, dans les instances de concertation locale
- Instruit les demandes de titres d'accès

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

- Maîtrise de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques des inspections sur site
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste régalien*DS-NE/SR/RDD/DD/PA
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/RDD/DD/PA Entité planification aéroportuaire (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-NE/SR/RDD/DD/PA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ZETLAOUI, Aline - 03.88.59.63.46 aline.zetlaoui@aviation-civile.gouv.fr MALGARINI, Christian - 03.88.59.63.96 christian.malgarini@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SADMI, Dorothée

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste régalien

Gestion des dossiers relatifs aux infrastructures aéroportuaires

Tâches :

Est en charge de la création et de l'utilisation des aérodromes à caractéristiques spéciales (hélistation, hélisurfaces, hydrobases) et des aérodromes privés et plates-formes ULM préfectorales en Alsace

Participe à l'établissement des plans de servitudes aéronautiques et dégagement et est, à ce titre, le correspondant du STAC et du SNIA

Assure le contrôle de la conformité à la réglementation des documents de planification aéroportuaire et au suivi des aménagements des aérodromes

Assure le traitement des autorisations d'utilisation des aérodromes à usage restreint d'Alsace

Réalise le cas échéant des études de développement des infrastructures navigation aérienne

Contribue en tant que de besoin au traitement des dossiers relatifs aux obstacles et à leur balisage

Assure le traitement et le suivi de la publication aéronautique relative aux activités aériennes de loisirs en Alsace

Assure le cas échéant le traitement des informations aéronautiques relatives aux aérodromes

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

Profil - Qualification :

Connaissance en informatique

Connaissance de la réglementation aéroportuaire

Connaissance de la réglementation et des systèmes de la navigation aérienne

Connaissance des infrastructures aéronautiques

Savoirs faire :

Savoir rédiger et exposer les contraintes aéronautiques aux tiers

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/AG/ATA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/ATA Subdivision Aéronefs et Travail Aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/AG/ATA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015. Domaine : opérations / Spécialité : aviation générale
Personne remplacée :	REMY, Ingrid

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance

Tâches :

Assure la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le Manuel du Contrôle Technique des entreprises de Transport aérien Public (voir Intranet DGAC). A ce titre, notamment :

- ° étudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)
- ° planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes
- ° suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité
- ° travaille en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC, DSAC/EC, DSAC/IR, OCV)

Profil - Qualification :

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant

Maîtrise des techniques d'audit

Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique

Expérience du pilotage apprécié

Maîtrise des outils bureautiques courants

Savoirs faire :

Disponibilités et aptitude à travailler en équipe

Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Capacité de prise de décision dans des délais limités

Bon niveau rédactionnel

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGU-DIV TRANSPORT AERIEN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisés par l'arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DESION, Jean-François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordonner et participer aux tâches liées à la surveillance des entreprises de transport aérien dont le suivi est dévolu à la subdivision

Tâches :

- Encadre la subdivision et coordonne des tâches des inspecteurs
- Traite directement certains dossiers (en tant qu'inspecteur)
- Participe à divers GT nationaux
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'élaboration d'outils-métier et de procédures
- Calcule la redevance d'exploitants d'aéronefs pour tous les exploitants gérés par la DSAC-O
- Veille au renseignement de SIGNAL (notamment via GCIE)
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronef
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Bonne connaissance de l'anglais écrit
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

Savoir gérer des priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Qualité de management et d'organisation

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

Expérience souhaitée : Emplois-type précédents : inspecteur dans le domaine

Conditions particulières d'exercice :

- Licence nécessaire,
- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur un vaste territoire (5 régions administratives)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-CONTROLEUR AERODROME LOGNES
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (LOGNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr PEREZ, Thierry - 01 60 17 86 31 thierry.perez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME à l'Aérodrome de LOGNES - SNAs/RP

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Lognes

Rattaché à : Chef du service Aviation Générale

Profil - Qualification :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP-ORLY AG- TOUSSUS LE NOBLE CONTROLEUR AERODROME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr AQUILEIO, Stéphane - 01 39 56 34 75 stephane.aquileio@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME au SNA/RP AERODROME DE TOUSSUS LE NOBLE

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aérodrome de Toussus le Noble

Rattaché au Chef du Service Aviation Générale

Profil - Qualification :

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

Qualités requises :

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1QP Subdivision 1QP - Services rendus (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1QP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BROOKS, Théophile - 01 69 57 71 82 samuel.brooks@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BUSIDAN, Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
Spécialiste Exploitation

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de Subdivision :

- il met à jour et exploite les bases de données relatives au trafic et aux retards
- il participe au suivi et à l'exploitation des statistiques de trafic des aérodromes ; à ce titre il contribue aux évolutions fonctionnelles des outils nécessaires au recueil des données statistiques des aérodromes
- il est l'interlocuteur privilégié des organismes pour le recueil et la validation des statistiques de trafic IFR/VFR; il s'assure de la bonne application des textes relatifs aux décomptes de mouvements
- il réalise des études ponctuelles à partir des données ci-dessus
- il participe à l'élaboration, au suivi et à la publication des indicateurs de performance des démarches ISO et PPO
- il participe à la rédaction et à la diffusion des différents bilans d'activités de la DO ainsi que des documents présentés en CT/DO
- il contribue à la définition des besoins de la subdivision en matière d'évolutions des outils d'analyse des données trafic et retards et d'automatisation des différents rapports.

Profil - Qualification :
Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM
Capacité d'analyse et de synthèse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols et la gestion de base de données sont nécessaires

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGU-DIV TRANSPORT AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	COSSAIS, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronaf
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Expérience souhaitée : Suivi et réussite de la formation théorique (connaissances réglementaires dans les domaines exploitation, entretien et personnels navigants) ainsi que la formation à la technique d'audit

Conditions particulières d'exercice :

- Licence nécessaire,
- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés.
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (4 régions administratives) mais aussi hors de la DSAC/Ouest dans le cadre de la mise en oeuvre des audits « intégrés »

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGU-DIV TRANSPORT AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/STT Subdivision Surveillance Technique des Transporteurs (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/TA/STT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	SIMONET, Hauteclaira

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Instruire les demandes d'autorisations et assurer la surveillance des compagnies aériennes dont le suivi est dévolu à la DSAC-Ouest

Tâches :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (certificat, approbation, autorisation, dérogation...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- S'assure de la clôture des écarts notifiés aux organismes surveillés
- Peut assurer un rôle d'expert dans un domaine particulier, et dans ce cadre, agit selon les modalités fixées nationalement
- Participe à l'atteinte des objectifs de performance de l'entité

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

- Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (exploitation et entretien) et de la technologie aéronaf
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des compagnies aériennes
- Maîtrise de l'anglais écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Sensibilisation au domaine juridique

Savoirs faire :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Conditions particulières d'exercice :

- Licence nécessaire,
- Risque de tension forte avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, grande complexité des domaines supervisés
- Déplacements fréquents sur le vaste territoire de la DSAC/Ouest (5 régions administratives) mais aussi hors de la DSAC/Ouest dans le cadre de la mise en oeuvre des audits « intégrés »

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGUL-DIV AERO NAV AERIEN
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/09/17
Renseignement complémentaire :	SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EUDOT, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Anime et encadre les activités de la subdivision.
- Responsable des missions et des activités de surveillance des aéroports pour la DSAC Ouest

Tâches :

- Encadrement des personnels de la subdivision
- Coordonne les tâches des inspecteurs de surveillance AER
- Planifie et coordonne les activités de surveillance DSAC Ouest dans le domaine aéroports
- Participe à certaines actions de surveillance
- Prépare les décisions d'homologation des pistes et les certificats de sécurité aéroportuaire
- Est auditeur national aéroportuaire (sous réserve de qualification) et analyse les études d'impact sur la sécurité
- coordonne l'écoute des exploitants d'aérodromes relative aux projets d'aménagement
- Participe à des groupes de travail dans le domaine aéroports

Dans le cadre de la démarche qualité, est le référent du processus R3

Peut participer à la permanence de direction de la DSAC Ouest

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation aéroportuaire :

- Certification aéroportuaire
- Conditions d'homologation et d'exploitation des aérodromes CHEA/TAC
- Prévention du péril animalier et SSLIA
- Hélistations

Techniques d'audit

Savoirs faire :

Savoir gérer des priorités

Aptitude à rendre compte

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Faire preuve d'initiatives

Qualité de management et d'organisation

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Aptitude à assurer l'intérim de son supérieur

Expérience souhaitée : Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine aéroportuaire

Formation initiale et continue : Inspecteur de surveillance Aéroport (qualifié auditeur OR, EISA, RMA)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGUL-DIV AERO NAV AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	EUDOT, Alain - 02.98.32.02.63 alain.eudot@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " AER " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	FEYDIEU, Lucie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

Tâches :

- Participe au contrôle et au suivi des hélistations de la DSAC/Ouest
- Participe à l'analyse de dossiers dans ce domaine
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité aéroportuaire (EISA) dans le domaine de la certification
- Auditeur OR selon les modalités de la licence d'inspecteur de surveillance

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Réglementation aéroportuaire :

- Hélistations
- Certification aéroportuaire (OR)

Savoir faire :

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers,..)
- Esprit d'analyse

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGUL-DIV AERO NAV AERIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	SEGOND, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

Tâches :

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

- . Réalise des contrôles et audit dans ce domaine (sous réserve acquisition licence de surveillance)
- Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :
 - . analyse les demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
 - . participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
 - . participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
 - . peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
 - . participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques

Réglementation Espace aérien / circulation aérienne

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS

Savoirs faire

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapport, courriers...)
- Esprit d'analyse

Expérience souhaitée

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGUL-DIV AVIATION GENERALE
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance "PN/FOR" et "PN/LIC" selon les modalités précisées par arrêté du 5 juillet 2015.
Personne remplacée :	CANVAROUE, Vianney

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Assure la tutelle des activités liées à l'aviation générale

Tâches :

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants:

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Assure le fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens aéronautiques
- Peut assurer le secrétariat de la commission de discipline
- Instruit et suit les dossiers d'infraction
- Participe aux réunions de la CNCAAL et au suivi des dossiers de subventions
- Rapporteur aux instances disciplinaires des navigants professionnels et privés
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale et à la formation aéronautique

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils informatiques (gestion de bases de données)

Expérience du pilotage appréciée

Savoirs faire :

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Disponibilité et déplacements fréquents

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

Expérience souhaitée : Inspecteur de surveillance, expert technique

Conditions particulières d'exercice :

Déplacements fréquents sur un vaste territoire (4 régions administratives)

Participe aux enquêtes de première information

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OUEST-DEP SURV REGUL-DIVISION SURETE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	VIENNOT, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

Tâches :

Actions de surveillance :

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalién :

- Assiste le chef de division dans la gestion des instances de coordination et des commissions de sûreté ;
- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques :

Maîtrise de la réglementation relative sûreté

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé

Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

Savoirs faire :

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Expérience souhaitée : Certification inspecteur de surveillance sûreté. Certification auditeur de sûreté souhaitée

Conditions particulières d'exercice :

- Licence nécessaire,
- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de la circulation aérienne*LFLG/TWR
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE LFLG/TWR Grenoble Le Versoud - Circulation aérienne (LE VERSOUD)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFLG/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr BESSE, Simon - 04 82 90 90 01 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHALAYER, Yvon

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE
GRENOBLE LE VERSOUD

- Anime et encadre son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres entités du SNA
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO et du SNA

Responsabilité en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

- Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA-CE.
- Il participe aux CLS du Versoud
- Il propose et met en oeuvre au sein de l'organisme les actions correctives et préventives.
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Il saisit les FNE dans INCA et fait une première analyse locale.
- Il est membre de la CCE.
- Il est responsable de l'information locale publiée dans l'AIP, domaine CA.

Spécifiques

- Est responsable du contrôle d'aérodrome
- Elabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs (stages MC et FSI locaux), rédige les PCU, PFU, préside la CFU
- Assure la rédaction et la mise à jour du MANEX, des consignes et des notes de service.
- Valide les fiches MISO. Coordonne les interventions avec les services techniques.
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la CA adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique.
- Gère les prorogations des licences des contrôleurs.
- Gère les demandes de stages des contrôleurs.
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'élaboration et la signature des protocoles avec l'exploitant.
- Participe aux réunions de planification des travaux et aux études de sécurité de la plateforme avec l'exploitant d'aérodrome
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel (B.O.).
- Assure la formation théorique MAN et délivre les autorisations de conduite.
- Exerce et maintient sa qualification de contrôle.
- Est responsable de la diffusion des statistiques de trafic vers la DO.
- Tient à jour le fichier des aéronefs basés à partir des éléments fournis par l'exploitant.
- Assure le suivi des ordres de mission des agents (demandes, état des frais, autorisations).
- Traite les demandes de stage en entreprise et BIA pour les élèves des collèges et lycées.

Profil - Qualification :

Techniques de base (niveau de compétence 4):

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Savoir exploiter (mise à jour) le MANEX
- Connaître les serveurs : SIFweb, INCA, Amélia, GEODE, AGATA, Assmann, Angélique, masque de saisie Stat DO.
- Maîtriser les outils bureautiques Word, excel.
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe et gérer le dialogue social

Qualités requises :

- Etre motivé et actif.
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir le sens de l'organisation et la priorisation des tâches

FORMATION D'INTEGRATION :

Stage chef CA, stage formateur.

Détenir obligatoirement la qualification du centre

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE/LFLS-Contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLS/CA Grenoble Isère - Circulation aérienne (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLS/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOISSIN-LELEU, Christine - 04 85 88 08 80 christine.boissin-leleu@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

NEANT

Profil - Qualification :

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE :

TSEEAC détenant une licence de contrôle à jour

Pratique suffisante de l'anglais

FORMATION D'INTEGRATION :

Qualification de Contrôleur d'aérodrome du centre

EXPERIENCE SOUHAITEE :

Avoir reçu une formation à l'ENAC

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1-CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP1QD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 01 69 57 72 40 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : VERGNAC, Laurent	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision

Sous l'autorité de son chef de division :

- Il identifie les objectifs et les besoins associés
- Il assure un fonctionnement coopératif avec les autres membres de la division.
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de la DO.

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de division :

- Recueillir les besoins de la division 1Q, spécifier et administrer les bases de données et outils de gestion et d'analyse associés ainsi que leurs évolutions.
- Recueillir, coordonner les besoins de la DO et de ses unités en outils nationaux de gestion et d'analyse des données statistiques liées à la performance opérationnelle. Formaliser les EB, contribuer aux spécifications fonctionnelles associées.
- Participer au GCE-bis avec 1BS, DO/3 et la DTI
- Animer le Groupe Utilisateurs STAN IVANWEB (GUSI), avec le concours de la DTI.
- S'assurer que les futurs systèmes opérationnels disposeront des moyens d'enregistrement nécessaires à l'extraction des données utiles à DO1 (plans de vol, utilisation de la fréquence, etc.).
- Recueillir les évolutions souhaitées par les utilisateurs des systèmes de traitement a posteriori des données de la CFMU, en particulier NMIR et les formaliser en coordination avec le département 2 de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM

Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols, la conception et la gestion de base de données sont nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 SPECIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01 69 57 72 00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 0169577199
Remarque :	Personne remplacée : JORDAN Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Exploitation

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

- Activités de suivi des événements sécurité exploitation :
- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;

- Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :
- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Langue anglaise (niveau intermédiaire)

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1 - ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1QD
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 01 69 57 72 40 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20
Personne remplacée :	HAMON, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision

Sous l'autorité de son chef de Subdivision :

- Il assure un fonctionnement coopératif avec les autres membres de la division.
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de Subdivision
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de la DO.

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de Subdivision :

- Recueillir les besoins de la division 1Q, spécifier et administrer les bases de données et outils de gestion et d'analyse associés ainsi que leurs évolutions.
- Recueillir, coordonner les besoins de la DO et de ses unités en outils nationaux de gestion et d'analyse des données statistiques liées à la performance opérationnelle. Formaliser les EB, contribuer aux spécifications fonctionnelles associées.
- Participer au GCE-bis avec 1BS, DO/3 et la DTI
- Animer le Groupe Utilisateurs STAN IVANWEB (GUSI), avec le concours de la DTI.
- S'assurer que les futurs systèmes opérationnels disposeront des moyens d'enregistrement nécessaires à l'extraction des données utiles à DO1 (plans de vol, utilisation de la fréquence, etc.).
- Recueillir les évolutions souhaitées par les utilisateurs des systèmes de traitement a posteriori des données de la CFMU, en particulier NMIR et les formaliser en coordination avec le département 2 de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM

Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols, la conception et la gestion de base de données sont nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD- ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDES
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/ETUD Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Etude (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr CONRAUX, Cécile - 01.69.57.65.80 cecile.conraux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BROCARD, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il pourra être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision études

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Rédige des notes, consignes, comptes rendus, bilan, lettres.

Met en oeuvre et suit des procédures

Anime des GT et des réunions

Sous l'autorité du chef de subdivision études, il participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes et :

- . Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- . Participe à l'élaboration de MISO
- . Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- . Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- . Participe à la permanence opérationnelle
- . Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- . Savoir réaliser une solution technique adaptée
- . Savoir gérer les interfaces
- . Connaître les systèmes et équipements
- . Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- . Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- . Savoir suivre un projet
- . Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- . Savoir donner un avis technique
- . Etre clair et concis

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/NORD - Assistant Subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63 dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FEILLET, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées. Il pourra être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Gère des projets CA

Gère des applications métiers CA et RH

Anime des GT et des réunions

Met en oeuvre et suit des procédures

Participe à la gestion du SMI

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

-Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP

-Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures

-Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord

-Mise en oeuvre des modifications

-Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)

-Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages

-Mise en oeuvre de simulations

-Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Spécifie, assure la veille technologique et contribue à la maîtrise d'oeuvre des outils d'optimisation du potentiel de contrôle

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- Connaître et exploiter le Manex
- Connaître la réglementation NA
- Savoir expliquer les procédures de réglementation
- Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe
- Savoir suivre un projet
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB Agent Vigie Trafic et Sol
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL

SNA/RP Paris CDG - SE - Subdivision Sol Opérations

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique.
- Maîtrise de l'Anglais

Qualités requises :

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

Qualifications:

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Inspecteur des études IS
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/OP/EXP/IS Subdivision Instruction sol (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	2 Inspecteur des études*ENAC/FPV/OP/EXP/IS
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ORSSAUD, Olivier - 05.62.14.46.93 olivier.orssaud@enac.fr DE BASQUIAT DE MUGRIET, Thierry - 05.62.17.40.13 thierry.de-basquiat@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur des études (DFPV/OP/EXP/IS)

Inspecteur des études formations pilotes, partie théorique.

Peut être amené à dispenser des cours en tant qu'enseignant ou enseignant tuteur.

Peut être amené à conduire des projets au profit de la division exploitation ou du département opérations.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- connaissances approfondies de la réglementation applicable aux organismes de formation pilotes,
- connaissances approfondies des programmes de formation ATPL,
- aptitude à enseigner en langue anglaise,
- expérience de l'enseignement dans le cadre de la formation théorique ATPL,
- maîtrise de l'environnement numérique lié à la formation,
- ATPL théorique souhaité ou connaissances équivalentes sur avions complexes,
- maîtrise de l'outil BCC,
- maîtrise des TICE.

Savoir-faire / Savoir être :

- goût pour l'enseignement et maîtrise des techniques pédagogiques,
- qualités organisationnelles pour gérer des plannings complexes,
- qualités relationnelles pour gérer les échanges avec les stagiaires et les autres composantes de la formation,
- grande réactivité et adaptabilité à des contraintes mouvantes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Assistant de subdivision
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/GRE/INST Centre ENAC Grenoble - Division instruction (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*WGRE/INST
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ABOULIN, Jacques - 06.18.95.56.60 jacques.aboulin@enac.fr LAMBLIN, Philippe - 04.74.54.69.09 philippe.lamblin@enac.fr
Personne remplacée :	ARROUS, Jean-Baptiste

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision - Assistant sol (DFPV/GRENOBLE/DI)

FINALITES DE LA FONCTION

Assister le Chef de division Instruction dans l'organisation de l'activité de la division Instruction.

MISSION PRINCIPALE

Assurer la programmation des activités vol, simulateur, cours et la disponibilité des élèves, du personnel et des supports associés.

ACTIVITES PRINCIPALES

Suivre la progression des stages, constituer les dossiers administratifs et les dossiers de progression, préparer les dossiers d'examen pour délivrer la licence pilote, établir les prises en charge financières.

Etre responsable et valider la planification des stages et des activités dans le respect des délais et en conformité avec la stratégie de l'école.

Assurer le suivi de la réalisation quotidienne des créneaux de formation et la gestion au niveau de la programmation, en particulier, au travers du logiciel de suivi de stage.

Répartir les avions (et suivre) en suivant avec l'UM les potentiels.

Permettre les échanges avec le département OP sur l'avancée des stages, au travers des indicateurs, des documents de suivi et des réunions.

Vérifier la tenue des dossiers de progression et des logiciels de suivi de stage.

S'assurer du bon dimensionnement des moyens humains, constituer les équipes de stagiaires et déterminer le type de déroulé et les objectifs.

Assurer la fourniture de la documentation stagiaires et instructeurs.

Gérer et tenir à jour les outils mis à disposition aux instructeurs et aux stagiaires, en particulier en salle de préparation des vols (feuilles de préparation des vols, jeppview).

Mettre en oeuvre les processus qualité ISO 9001.

Préparer les audits.

Veiller à la sécurité de l'ensemble des activités aériennes en relation avec les autres services et le SGS.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Participation aux réunions et aux projets.

Profil - Qualification :

Savoir :

- Maîtrise des règles concernant la programmation des stagiaires, des instructeurs et des avions,
- Maîtrise des outils de gestion et de suivi de stage,

- Connaissances approfondies des programmes de formation,
- Bonne sensibilisation à l'environnement aéronautique,
- Bon niveau d'anglais technique.

Savoir-faire :

- Savoir utiliser les outils bureautiques et logiciels spécifiques.

Savoir être :

- Avoir le sens de la rigueur, être organisé,
- Développer l'esprit d'équipe,
- Avoir une capacité d'adaptation,
- Capacité de négociation et de dialogue,
- Sens du service client,
- Esprit d'initiative.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-CE/SR/SUR - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouv.fr BIOLLEY, Nadine - 0426726841 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	MARTINEAU, Deny

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance.

Tâches :

Surveillance :

- Instruction et approbation des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
- Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
- Sera amené, après obtention de la licence inspecteur, à suivre la formation d'auditeur pour participer aux actions de surveillance nationales.

Réglementation locale :

- Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
- Accompagnement des agents de la division en matière d'élaboration de la réglementation locale
- Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/SUR Division sûreté (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAGOUTIER, Guilhem - 0426726840 guilhem.magoutier@aviation-civile.gouf.vf BIOLLEY, Nadine - 0426726841 nadine.biolley@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "sûreté" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	CHAPELOT, Carole

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance.

Tâches :

Surveillance :

- Instruit et approuve des programmes sûreté des opérateurs et de leurs sous-traitants (exploitants d'aérodrome, compagnies aériennes, fournisseurs et agents habilités...). Suivi des plans d'actions correctives suite aux audits et inspections.
 - Participation à la réalisation du plan de surveillance (audits, inspections) de la DSAC/CE
 - Participation à l'élaboration des textes locaux (Programme de sûreté d'aérodrome, arrêté de police, mesures d'application).
 - Suit des travaux en cours ou prévus, des incidents de sûreté.
 - Veille à la gestion de la base de données des opérateurs et à la diffusion de la réglementation
 - Participation aux groupes de travail nationaux liés à ses domaines de compétence et à l'élaboration de la réglementation nationale.
- Participe à la gestion des titres de circulation, la fabrication des badges et au traitement des demandes d'habilitation relevant de la DSAC/CE.

Participe à l'organisation et au suivi des commissions sûreté.

Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC.

Une demande d'habilitation Confidentiel Défense devra être faite pour l'agent retenu.

Profil - Qualification :

- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

Savoir faire :

- Faire preuve de rigueur et d'impartialité
- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Rédiger des rapports
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/ANA/AER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 0426726830 carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr GARNON, Guy - 0426726831 guy.garnon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015. Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	BRUNET, Geneviève

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Inspecteur de la surveillance

- Assiste le chef de subdivision dans ses missions
- Assure la mise en oeuvre du principe RBO (Risk Based Oversight) dans la subdivision
- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC/CE selon les directives nationales (manuel de surveillance des aérodromes, ...) et locales

A ce titre :

- Suit la réglementation, ses évolutions et leur application sur les aérodromes de la DSAC/CE, participe aux GT nationaux, notamment sur les sujets liés au RBO
- Coordonne la mise en place du RBO dans la subdivision
- Assure le suivi des PAC pour toutes les actions de surveillance
- Participe aux contrôles et audits au sein de la DSA/CE et suit la mise en oeuvre des actions correctives
- Participe aux audits nationaux de certification aéroportuaire
- Participe à l'analyse des dossiers ponctuels, et des changements dans le domaine de l'homologation ou de la certification
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

- Connaissance de la réglementation française et européenne relative aux aérodromes et hélistations
- Connaissance des techniques d'inspection et d'audit des aérodromes
- Expérience dans le domaine de la certification et homologation des aérodromes
- Maîtrise de la méthodologie de surveillance des domaines de surveillance pour lequel il est habilité
- culture aéronautique
- Utilisation de logiciels bureautiques y compris bases de données
- Utilisation de logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, Energie-Balisage)

Savoir faire :

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ; sens de la mesure, pragmatisme;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Bonne connaissance de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI-Chef de subdivision aviation générale
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/OPA/AG Subdivision aviation générale (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-OI/SR/OPA/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/01/17
Renseignement complémentaire :	DEMOUSTIER, Laurent - 0262728721 laurent.demoustier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	TSEEAC 2nd qualif
Personne remplacée :	LONCLE, Salathiel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Responsable de la subdivision aviation générale composée d'inspecteurs de surveillance et de gestionnaire de dossiers techniques et située au siège de la DSAC/OI.

Assure, avec une équipe, au niveau local et national le suivi et la mise en oeuvre de la politique relative à la certification, à la surveillance et à la régulation du domaine de l'exploitation des aéronefs en aviation générale et du personnel navigant dans le cadre des orientations définies par les autorités compétentes.

Assure et gère le centre d'examen pour le compte du bureau examen de la DSAC.

Assure la gestion des dossiers d'infraction des personnels navigants.

Mission management.

Tâches :

Anime et encadre une équipe d'inspecteurs de surveillance et de gestionnaires de dossiers techniques.

Participe et prend des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait d'autorisations administratives (certificat, habilitation, agrément, licence, conventionnement).

Surveille les organismes de formation et exploitants d'aéronefs en travail aérien.

Synthétise et présente le bilan des activités de l'Etat dans son domaine de compétence.

Est chargé de la surveillance et du suivi des agréments, des autorisations, ou des certificats pour ceux des ces actes dont la compétence lui a été déléguée.

Met en oeuvre le contrat d'objectifs dans le domaine d'activité.

Instruit des dossiers du domaines régaliens pour le compte de la DTA ou des préfets.

Participe au traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile.

Participe aux enquêtes accidents et à la gestion des enquêtes de première information pour le compte du BEA.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

-Réglementation dans le domaine de l'aviation générale, des examens théoriques et des licences des personnels navigants.

-Connaissance du milieu de l'aviation légère à la Réunion et Mayotte.

-Plan de sécurité de l'état et procédures de traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile.

-Techniques d'enquêtes pour les accidents d'aéronefs.

-Outils informatiques associés à l'aviation générale et les licences aéronautiques.

Savoirs faire:

-Qualités de management et d'organisation.

-Rédaction de rapports et courriers administratifs.

-Qualité de réserve et sens de la confidentialité.

-Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe.

Formation initiale et continue:

Avoir suivi la formation initiale en vue de la délivrance de la licence de surveillance et des qualifications associées dans les domaines personnels navigants, et opérations aériennes et navigabilité.

Astreintes:

Détention d'une licence valide d'inspecteur de surveillance et des qualifications associées dans les domaines personnels navigants et, opérations aériennes et navigabilité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RA Subdivision régulation économique aéroportuaire (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/RDD/RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	ROBERT, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision

La subdivision est essentiellement chargée des tâches suivantes :

- dossiers relatifs à la situation administrative et juridique, à la gestion et aux questions domaniales des aérodromes, y compris des concessions des aérodromes de l'Etat et des conventions de type L.6321-3 et D.232-3 avec l'Etat pour les autres aérodromes,
- gestion des dossiers fonciers concernant les aérodromes et les installations aéronautiques,
- régulation économique des aéroports (redevances et commissions consultatives économiques),
- agréments d'assistance en escale pour l'aéroport Marseille-Provence.

Profil - Qualification :

aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée)
quelquefois sensibles

- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (DTA, SNIA, SNA, préfectures, France Domaine, collectivités locales)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les spécialités SMRE, QSE et ARIE, selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	WIARD, Patrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine environnement

L'agent instruit les dossiers de manquements à la réglementation environnementale (surveillance de l'arrêté de restriction d'exploitation de l'aéroport Marseille-Provence), collabore aux travaux du réseau environnement de la DGAC et aux études pour l'ACNUSA, contribue aux travaux sur les cartes de bruit des aéroports (PEB, CSB, PGS) et PPBE, ainsi qu'aux commissions consultatives de l'environnement et aux études et diagnostics associés, à l'analyse les plaintes des riverains des aérodromes (essentiellement Marseille-Provence et Aix-Les Milles) et rédige le rapport environnement annuel de la DSAC-SE.

Il instruit les dossiers de création, renouvellement et fermeture des plates-formes aéronautiques (hors aérodromes ministériels) dans le secteur Provence.

Il assure une veille réglementaire dans ses domaines de compétences.

Profil - Qualification :

- Aptitude à la l'expression orale et écrite, à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations, capacité à communiquer en public et à convaincre.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (DTA, SNA, GTA, préfectures, collectivités locales, riverains, exploitants d'aérodromes...).

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	dsac/se inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/COR/SRA Délég. Corse - Entité SR aéroports, dd, ag (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/COR/SRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - 04 95 23 61 01/ 06 15 59 23 00 BERTRAND, Laetitia - 04 95 23 61 14
Remarque :	Remplacement de L. BERTRAND.
	Ce poste requiert l'obtention des licences « AER »/« OPS-infrastructure », / PN « LIC-PN » et / « OPS/AG » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Mission principale

Participer aux activités dans les domaines Aéroport, Licences, Aviation générale et Travail aérien

Activités principales

Dans le cadre du plan de surveillance des aérodromes: réalise les contrôles TAC/CHEA ou AESA pour les exploitants certifiés ;
Assure la surveillance de l'Aviation Générale (manifestations aériennes, plates-formes ULM, aéromodélisme,..) et du Travail aérien (MAP, dérogations de survol, activités particulières

Profil - Qualification :
Savoirs Généraux et pratiques

Maîtrise du domaine réglementaire national et international

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

Savoirs faire
Sens des responsabilités ;
Qualité d'organisation, et de communication, notamment avec les acteurs institutionnels

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 01 GUYON, Pascal - 04 93 17 23 68
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance Opérations/AG» « PN/organismes formation-inspecteur AIRCREW » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien

- Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélistructures, plates-formes ULM, altistructures,..)
- agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM,..)
- suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol , opérations,..)
- manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice,..)
- circulation aérienne (dont initialisation ZRT,ZIT,..) et information aéronautique (parachutage occasionnel,..)
- délivrance titre navigabilité et LSA ULM
- dossiers grands évènements (GPM,FIF,..)
- infractions, contentieux

Profil - Qualification :

- connaissance du monde de l'aviation générale
- sens de la relation avec l'utilisateur
- bonne connaissance de la réglementation
- méthode et rigueur
- connaissances en informatique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 0 493 17 23 01 GUYON, Pascal - 04 93 17 23 68
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance Opérations/AG/« PN/organismes formation-inspecteur AIRCREW » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MUSSI, Marie-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale et travail aérien

- Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélisturfaces, plates-formes ULM, altisurfaces,..)
- agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM,..)
- suivi des sociétés de travail aérien dont drones (MAP, dérogations de survol , opérations,..)
- manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice,..)
- circulation aérienne (dont initialisation ZRT,ZIT,..) et information aéronautique (parachutage occasionnel,..)
- délivrance titre navigabilité et LSA ULM
- dossiers grands évènements (GPM, FIF,..)
- infractions, contentieux

Profil - Qualification :

- connaissance du monde de l'aviation générale
- sens de la relation avec l'utilisateur
- bonne connaissance de la réglementation
- méthode et rigueur
- connaissances en informatique

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/OI Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/ANA Division aéroports, navigation aérienne, sûreté (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/11/16
Renseignement complémentaire :	GIRE, Jonathan - 0262728759 jonathan.gire@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAURET, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Agent de la division Aéroports, Navigation aérienne, située au siège et chargée de toutes questions dans le domaine de la compétence de DSAC/ANA ainsi que de la DTA en matière d'espace aérien. Ces activités comprennent, notamment, la certification et la surveillance des aérodromes et des prestataires de services de la navigation aériennes du ressort territorial de la DSAC Océan Indien.

Participer en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine aéroportuaire (dont le suivi des PSA) et à l'instruction des dossiers d'utilisation particulière de l'espace aérien (dont les obstacles à la navigation aérienne)

Au titre des aérodromes, l'inspecteur de surveillance :

- Assiste le chef de division dans l'instruction de dossiers de certification et à la réalisation du plan de surveillance ;
- A en charge la réalisation des actions de surveillance relatives à l'infrastructure et aux équipements (CHEA, Base de certification) et participe à la réalisation des actions de surveillance relatives aux hélistations ;
- Participe à l'élaboration des PSA ;
- Participe au suivi des changements impactant l'exploitation des aérodromes certifiés ;
- Participe à l'instruction des dossiers de création de plateforme ULM et l'instruction de demandes particulières d'utilisation de ces plateformes ;
- A en charge l'enregistrement dans la base ECCAIRS des événements d'aviation civile relatif à l'exploitation aéroportuaire et assiste le chef de division dans le suivi des problématiques de sécurité.

Au titre de l'utilisation de l'espace aérien :

- A en charge le traitement des obstacles à la navigation aérienne et des projets d'installations photovoltaïques dans la limite des attributions de la division ;
- A en charge l'instruction des demandes relatives à des feux d'artifices ou dispositifs lumineux ;
- Participe à l'instruction des lâchers de lanternes ou de ballons.

Profil - Qualification :

Savoir généraux et pratiques:

- Méthodes de travail normalisées
- Domaine réglementaire national et international
- Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Savoirs faire

- Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe
- Savoir rédiger des rapports

Conditions particulières d'exercice:

Détention de la licence de surveillance et des qualifications dans les domaines concernés.

Disponibilité pour les déplacements professionnels.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI Contrôleur aérien
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr LE MERCIER, Michel - 02 69 63 82 05 michel.lmercier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FRAZIER, Gino

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/OI DZAOUZDI PAMANDZI - Circulation aérienne

Assure les services de la circulation aérienne sur une position de travail pour :

- prévenir les collisions
- accélérer et ordonner la circulation aérienne en organisant le trafic en circulation d'aérodrome
- Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin
- Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents
- Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification
- Exerce la qualification maximale du centre
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA

Profil - Qualification :

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques. Poste à Bonneuil sur Marne sous l'autorité du chef de la subdivision Assistance Projets Informatiques et en concertation avec la DSI au sein de la division Système d'information.

Tâches :

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Assistance pour la maîtrise d'oeuvre d'applications.

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA...)

Activités :

- Réalisation de spécifications générales et participation à la rédaction de spécifications fonctionnelles des applications attendues par les départements techniques du STAC.
- Conception d'applications métiers
- Rédaction de documentations techniques et de guides utilisateurs
- Réalisation de prototypes
- Support et assistance auprès des utilisateurs lors de la mise en oeuvre des applications
- Réalisation de documentation projet

Profil - Qualification :

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Base de données

Savoir-faire :

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédaction et actualisation des documents associés aux logiciels

Contribution à une veille technologique et sécurité

Expérience souhaitée : culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MARSEILLE CHEF SUBDIVISION ETUDES ENVIRONNEMENT
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VISSIO, Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

Le Chef de la subdivision Etudes-Environnement, participe sous l'autorité du chef de Service Exploitation du SNA SSE, à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions

Il anime et encadre son équipe

Il assure l'intérim du chef de Service Exploitation.

Il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles, il arbitre, et prend les décisions si nécessaire.

Il favorise une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du service exploitation, et avec d'autres services, si nécessaire.

Il assiste et conseille le chef du Service Exploitation, dans les domaines d'actions de la subdivision : Espace, Information aéronautique, Système et Environnement.

Il participe, en tant que de besoin, aux formations/informations des équipes de contrôle : briefing;

Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.

Espace :

Il coordonne et participe aux études « Espace » au niveau du SNA. En fonction des projets, il s'entoure d'expertises locales.

Il représente le SNA lors de la coordination planifiée « Espace » au plan national.

Il représente le service exploitation aux réunions du CCRAGALS.

Il participe aux CRG SE en tant qu'expert,

Il anime et coordonne les réunions avec les usagers de l'aviation légère et sportive dans le cadre d'informations ou de travaux sur les dossiers « Espace ».

Info Aéronautique :

Il harmonise et coordonne les travaux « Information aéronautique » avec l'assistant en charge de ce domaine : harmonisation des projets espaces et des délais de publication, vérification de la conformité des publications aéronautiques;

Il gère la planification aéronautique avec l'assistant en charge de ce domaine.

Systèmes :

Il harmonise et coordonne les travaux « Systèmes » avec les assistants en charge de ce domaine : validation des spécifications, suivi des projets en coordination avec le service technique.

Environnement :

Il harmonise et coordonne les travaux « Environnement » avec l'assistant en charge de ce domaine.

Il conseille le chef de Service Exploitation en matière de procédures IFR/nuisances sonores.

Management de la sécurité/qualité :

Il participe à l'élaboration des dossiers de sécurité, d'études préliminaires d'impact sur la sécurité.

Il est membre des CLS.

Il participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Il met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Il participe aux procédures de retour d'expérience.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNASSE.

Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Participe aux procédures de retour d'expérience.

Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaitre le contexte opérationnel et humain

Connaitre les organigrammes, du centre, de la DGAC , des différents services et partenaires extérieurs.

Connaissance du contexte CA, des Procédures CA.

Connaitre les domaines techniques et réglementaires de la subdivision, y compris les référentiels applicables.

Vision et aptitude à définir des plans d'action.

Compétence dans la gestion de projet.

Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique

Compétence en matière de communication, écrite et orale.

Aptitude à l'animation d'un groupe de travail.

Savoir repérer les comportements

Savoir renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion

Qualités requises

Savoir observer et analyser les contextes.

Savoir gérer les tensions et les pressions de groupes ou de personnes

Savoir déléguer.

Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute.

Savoir valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité.

Etre clair et concis même sur les sujets complexes.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MARSEILLE SPECIALISTE EXPLOITATION ENVIRONNEMENT
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	VISSIO, Sylvie - 04 42 31 14 64 sylvie.vissio@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BELLOC, Florence

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

Nuisances sonores :

Elabore les études trajectographiques nécessaires aux dossiers environnementaux,

Assure le suivi, l'analyse des trajectoires et le recueil de données complémentaires lors d'expérimentation de nouvelles procédures à caractère environnemental,

Participe à l'élaboration des codes de bonne conduite environnementale sur les aérodromes du SNA-SSE partie Est, assure leur diffusion auprès des compagnies et des contrôleurs,

Participe au GT national ELVIRA,

Participe à la formation initiale et continue ICNA dans le domaine environnemental,

Instruit les dossiers d'infractions relatives à la CA relevées dans le cadre de l'arrêté de restriction d'exploitation,

Prépare et Participe aux Comités d'Environnement Locaux Permanents du SNA-SSE partie Est,

Réclamations :

Instruit les dossiers techniques nécessaires aux gestionnaires des aérodromes pour répondre aux réclamations des riverains,

Fournit à la DAC-SE les éléments de réponse techniques demandés pour répondre aux réclamations des riverains et des élus,

Elabore les courriers à destination des compagnies (en français et en anglais) concernant les dossiers en cours,

Crée et gère les zones de surveillances radar ELVIRA,

Responsabilité en matière d'environnement :

Gère les indicateurs de résultats et de fonctionnement liés aux problématiques environnementales.

Fournit à la DSNA les éléments de réponse nécessaires à l'instruction des dossiers de réclamations dont il est chargé ,

Assure la logistique des réunions environnementales organisées par le SNASSE/SE, notamment la réunion annuelle relative au code de bonne conduite.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité peut :

Participer en tant qu'expert aux CLS ou aux structures de concertation mixtes du SNASSE.
Appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
Participer aux procédures de retour d'expérience.
Participer à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

Profil - Qualification :

Techniques de base :
Connaissance des système CA en approche
Utilisation des outils informatique et bureautique
Utilisation ELVIRA

Qualités requises :
Concision, qualités rédactionnelles
Sens de la communication écrite et orale
Aptitudes au travail en équipe
Aptitudes à la gestion de dossiers

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :
- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	K.GSO.CESNAC SUPERVISEUR SYSTEMES REDEV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO CESN/EXPL/OPS Subdivision opérations (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Superviseur systèmes*CESN/EXPL/OPS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OLANO, Frédéric - 0556557975 frederic.olano@aviation-civile.gouv.fr SZPAK, Romain - 0556557950 romain.szpak.aviation-civile.gouv.fr
Remarque : FORMATION D'INTEGRATION :	
Formation métier REDEVANCES	
Personne remplacée :	TARTERAT, Claudie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Traitement et transmission des données nécessaires à la facturation des redevances de navigation aérienne

Enquêtes et réponses SCRR (Service Central des Redevances en Route) suite aux réclamations des usagers et aux demandes d'information d'Eurocontrol

Participation au paramétrage du système informatique

Contribution à l'amélioration du service rendu : contrôles d'exhaustivité avant et après facturation

Traitement des demandes des SRR étrangers

Traitement des demandes des exploitants d'aéroports.

Formation pratique des agents affectés pour chaque étape de qualification opérateur, contrôleur et superviseur Redevances

Profil - Qualification :

Techniques de base :

CAUTRA, Redevances

Aptitude à communiquer en anglais

Aptitude à l'utilisation d'outils informatiques

Qualités requises :

Savoir travailler en équipe

Organisation et rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE PERPIGNAN ADJOINT CHEF CIRCULATION AERIENNE
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE LFMP/DIR Perpignan Rivesaltes - Direction (PERPIGNAN)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFMP/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	08/11/17
Renseignement complémentaire :	SALAUN, Christine - 04 68 63 75 11 christine.salaun@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUMONT, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure conjointement avec le chef CA le bon fonctionnement du service CA de l'organisme
Assure l'intérim du chef CA
Assure la mise à jour des programmes de formation et l'élaboration des consignes locales.
Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie.
Assure la formation qualifiante et continue des personnels sous sa responsabilité

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ/QUALITÉ/SÛRETÉ/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

Est responsable de la CLS, placée sous la présidence du chef SNA ou son représentant.
Est chargé du recueil des fiches d'événements et de leur diffusion.
Organise le traitement des dossiers relatifs à la sécurité.
Participe à l'analyse des événements de son organisme.
Est membre de la structure de concertation mixte de son organisme.
Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.
Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.
Participe aux procédures de retour d'expérience.
Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité
Notifie les évènements de sureté et de sécurité dont il aurait pu avoir connaissance
Doit être titulaire d'un passeport informatique

Profil - Qualification :

Compétences circulation aérienne
Connaissances de la réglementation CA
Vision globale de l'ensemble de l'environnement d'un SNA
Maîtrise des outils bureautique

Qualités requises

Aptitude au management
Esprit de rigueur
Aptitudes relationnelles et de gestion des conflits
Capacité de décision
Qualité d'écoute
Capacité à rendre des compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM - Chargé de projet
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.845.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle « systèmes distribués », le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angélique), le portail WEB...

A ce titre il :

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,
- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,
- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

Profil - Qualification :

Personne intéressée par l'informatique et ayant déjà participé à un projet en développement collectif :

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

Connaissances :

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- solide connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel ;

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet MOE SIRH
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SI ABDALLAH, Azzeddine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

CHARGE DE PROJET

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets, il est chargé de la modernisation du SIRH, comprenant notamment l'intégration de la paye et de la gestion de la formation et des compétences dans le SIRH et sa mise en conformité aux exigences ministérielles

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, le chef de projet MOE SIRH :

- pilote en coût qualité et délai les projets d'étude, de développement et de maintenance qui lui sont confiés
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets,
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- participe aux activités de gestion des environnements techniques et de développement. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des programmes ou des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- rend compte de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Conduite et gestion de portefeuille de projets
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)
- Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chargé d'affaires*DS-CE/SR/RDD
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/RDD Division régulation et développement durable (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAND-DEMONCHEAUX, Géraldine - 0426726850 geraldine.marchand-demoncheaux@aviation-civile.gouv.fr BRONNER, Patrick - 0426726851 patrick.bronner@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision et de son adjoint : en charge des procédures et de l'instruction administrative des documents de planification des aérodromes

Tâches :

- Chargé de la mise en oeuvre des procédures d'élaboration et d'instruction administrative des documents de planification des aérodromes : PEB, PGS, PSA principalement, en coordination avec l'administration centrale et acteurs locaux.

- correspondant local du STAC et du SNIA sur ces aspects (participation aux GT nationaux et aux réunions annuelles de planification).

- En charge des études particulières en liaison avec les services centraux et les services techniques spécialisés (cartographie du bruit, PPBE...).

Qualité :

Responsable, en relation avec l'encadrement de la division, de l'élaboration et du suivi des objectifs liés à la planification aéronautique.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissances réglementaires (aérodromes, planification, servitudes aéronautiques, environnement)

Connaissances techniques (planification, servitudes, urbanisme)

Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services de l'Etat et des organismes participants au fonctionnement des aérodromes

Savoir-faire :

Rigueur et sens de l'organisation

Qualités rédactionnelles et mise en forme de dossiers complexes

Sens de la communication et aptitude à la reformulation, notamment pour s'adresser à des non-spécialistes

Expérience de pilotage de projet souhaitée

Conditions particulières d'exercice : poste nécessitant des déplacements.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de division BEA/SG/LOG
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	BEA BEA/SG/LOG Division de la logistique (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*BEA/SG/LOG
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable logistique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BACHELIER, Isabelle - 01 49 92 72 59 bac@bea.aero JOUTY, Rémi - 01 49 92 72 66
Remarque :	Poste éligible à la prime de chef d'équipe pour les Ouvriers d'Etat
Personne remplacée :	GIONTI, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La division de la logistique a en charge l'exploitation et la maintenance des infrastructures du site du BEA. La division a également en charge les équipements nécessaires aux enquêtes ainsi que le parc automobile du BEA.

A savoir :

- l'électricité HT/BT et alimentation secourue ;
- la climatisation, chauffage et plomberie ;
- l'entretien général, cadre de vie ;
- les travaux neufs.

Tâches :

Le/la Chef de division assure la mise en oeuvre de la politique en matière de maintenance et de développement des bâtiments affectés au BEA. Il supervise la conception et la mise en oeuvre des produits, services et prestations. Il pilote le recensement des moyens disponibles et planifie les besoins budgétaires et techniques.

la gestion des activités du pôle. Il/elle est assisté(e) dans l'ensemble de ses fonctions par un adjoint.

Il/elle veille à :

- l'animation de l'équipe ;
- définit, planifie, met en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité ;
- définit en coordination avec les autres entités du BEA les niveaux de services offerts aux utilisateurs et suivi du service rendu ;
- est le correspondant BEA pour la DGAC pour son domaine d'expertise ;
- veille à la diffusion des consignes opérationnelles et bonnes pratiques au sein du BEA relevant de son domaine d'expertise.
- rend compte à la Secrétaire Générale et la conseille dans son domaine d'expertise.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Manager une équipe.
- Sens de l'organisation.
- Gérer les priorités et les situations d'urgence.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Disponibilité et réactivité.

Connaissances :

- Connaissances et expériences techniques du périmètre d'activité du pôle.
- Gestion de projet.
- Techniques de communication.
- Connaissances des marchés publics.
- Connaître les règles d'hygiène et sécurité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-chef pôle MOE syst. distribués
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'oeuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61 56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MAZZACCO, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SSIM-chef pôle MOE syst. distribués

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC et en coordination avec les directions et services de la DGAC. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise la gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie). Le pôle «MOE systèmes distribués » est chargé de la maîtrise d'oeuvre des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux. A ce titre, il définit l'architecture générale et les composants clés de l'infrastructure du SIGP, et développe et maintient les applications de ce domaine

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du Domaine applications collaboratives, le chef de pôle :

- anime, encadre les personnels de sa division et coordonne le travail à effectuer,
- planifie et gère les projets et les ressources associées :
- respecte, utilise les méthodes, normes, outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets ; garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthodologie de gestion d'un portefeuille de projets informatiques
- Connaissances solides et élargies des techniques et des technologies de l'information et des bases de sécurité de système informatique. (modèle d'architecture, langages de développements, conception orienté objet, base de données opérationnelles, annuaires LDAP)
- Motivation pour acquérir les compléments de connaissances nécessaires (formations dédiées liées aux : achats publics et/ou dans les domaines techniques pertinents, (ex : formation sur des ERP)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet Usages numériques
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOASD Pôle maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de Projet*SSIM/COLLAB/MOASD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr PEZZETTA, Isabelle - 01.69.84.60.28 isabelle.pezzetta@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET « Usages Numériques »

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC. En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, la gestion de cycle de vie de l'information) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie) Le pôle « maîtrise d'ouvrage des systèmes distribués » est chargé de la messagerie AMELIA, de l'agenda et de l'annuaire d'entreprise ANGELIQUE.

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle « MOA systèmes distribués », le chargé de projet :

- gère le développement de l'usage numérique des outils relevant du domaine des applications collaboratives.

Les systèmes couverts regroupent l'usage de la messagerie, de l'agenda et tous les outils collaboratifs associés en intégrant la dimension nomadisme et travail à distance.

A ce titre il :

- pilote l'élaboration des guides méthodologiques, les supports de formation et des tutoriels associés aux usages de la messagerie de l'agenda et des outils collaboratifs ;
- anime un groupe d'usage pour identifier les besoins en la matière ;
- assure le suivi de l'application des règles d'usage de la messagerie et de la maîtrise du volume des boîtes-aux-lettres ;
- participe aux phases de recette fonctionnelle au niveau de l'utilisateur final pour les projets concernant le poste de travail, les tablettes ou les smartphones.

Profil - Qualification :

- Coordonner, animer, organiser
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des solutions
- Faire preuve de sens relationnel

Connaissances :

- Processus de développement et des méthodes de formalisation des besoins métiers
- Méthode et conduite de projet,
- Ingénierie des processus
- Droit des systèmes d'information
- Sécurité des systèmes d'information
- Marchés publics
- Bonnes pratiques des usages numériques : messagerie, outil d'échange de fichier, Internet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Agent BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	3 Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.32 frédérique.dubois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

AGENT BRIA

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

Profil - Qualification :

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-CHATEAUROUX-Contrôleur d'Aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFLX/TWR Châteauroux Déols - Circulation aérienne (DEOLS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFLX/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARBIEUX, Michel - 02.54.29.47.02 michel.barbieux@aviation-civile.gouv.fr BARBIEUX, Michel - 02 54 29 47 02 michel.barbieux@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/SO CHATEAUROUX Circulation Aérienne

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - Spécialiste Exploitation QSS
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/QUAL SNA/N - Subdivision sécurité qualité de service (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/QUAL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOURME, Régis - 03 20 16 19 00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SALVI, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Génériques

- Assiste le chef de subdivision QS/S
- Participe à la formation des correspondants QS/S sur les aérodromes du SNA/N

Tâches :

- Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

Dans son domaine,

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Propose les actions préventives et correctives si nécessaires
- Prépare, participe et peut assurer le secrétariat des CLS de Lille
- Participe au suivi sécurité exploitation de Lille
- Peut participer aux suivis Sécurité techniques et CLS/T
- Dans son domaine, participe, si nécessaire à la constitution des dossiers pour les autres aérodromes du SNA/N ou autres
- Participe au retour d'expérience au sein du SNA/N
- Peut participer aux revues de sécurité du SNA/N

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître le fonctionnement opérationnel global des organismes de contrôle d'un SNA
- Connaître les textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision (ESARR, exigences communes)
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Savoir exploiter les Manex
- Gérer le retour d'expérience
- Exploiter les outils bureautiques
- Réaliser des supports techniques pédagogiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Capacité à analyser
- Avoir le sens de la rigueur et de la méthode
- Capacité d'écoute et de communication
- Faire preuve de pédagogie et de psychologie

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Chef de subdivision*DS-NE/SR/AG/PN
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 2 juillet 2015).
Domaine :	personnel navigant / Spécialité : Licences PN, organismes de formation PN

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Organise, anime et encadre la subdivision personnels navigants au sein de la division aviation générale

Tâches :

Assure les missions de relations avec les associations, les fédérations et les organismes de formation
Planifie, organise et assure le suivi des organismes de formation, la gestion des examinateurs et les opérations licences PN

Assure les fonctions de chef de centre d'examens théoriques du personnel navigant privé

Participe à la définition du plan de formation, des outils et des méthodes

Participe au GT et assure l'intérim du chef de division dans son domaine de compétences

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN

Maîtrise des outils bureautiques spécifiques

Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique

Technique d'audit

Savoirs faire :

Sens des responsabilités

Qualités de management et d'organisation

Disponibilité et aptitude à encadrer une équipe

Sens des relations humaines, aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Capacité de rédiger des rapports

Prestations :

Expérience souhaitée :

Acquis professionnels

Formation initiale et continue

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de pôle application transport aérien
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ATA Pôle applications du transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/SIM/ATA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 0169846021 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée : BOURBOTTE, Nicolas	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de pôle applications transport aérien

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle « applications transport aérien » est chargé des projets dédiés à l'informatisation des processus métiers de la DTA, notamment le système de gestion des immatriculations d'aéronefs au registre français (IMMAT), le système de traitement informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH), les systèmes de gestion du niveau de bruit des aéronefs (NBA) ...

Tâches :

Sous l'autorité du chef de domaine, le chef de pôle:

- anime, encadre les agents qui lui sont rattachés, planifie et coordonne les activités du pôle,
- suit le portefeuille de projets et les ressources associées et rend compte de leur avancement,
- s'assure de l'application du plan d'urbanisation du système d'information de gestion et de pilotage de la DGAC ,
- peut proposer des projets d'évolution de l'architecture applicative et technique du sous système d'information des ressources humaines,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité,
- organise et conduit en cas de besoin le recours à des prestataires : rédaction de cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de projets du pôle.
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien aux projets du pôle;
- prépare les budgets coorespondants aux projets du pôle
- met à jour des fiches de poste des agents du pôle
- participe à l'élaboration du plan de formation

Profil - Qualification :

- Coordonner, animer, organiser,
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte, manager
- Travailler en réseau
- Piloter un portefeuille de projets, planifier des délais et des ressources
- Proposer et/ou prendre des décisions
- Faire preuve de qualités de synthèse et rédactionnelles

Connaissances :

- Management d'une équipe
- Méthode de gestion d'un portefeuille de projets,
- Technologies de l'information et de la communication
- Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)
- Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine
- Marchés publics

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chargé de projet pôle ATA
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ATA Pôle applications du transport aérien (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ATA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr IDIR, Akli - 01.69.84.61.08 akli.idir@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Pour les attachés, poste ouvert aux analystes.
Redéploiement du poste de Akli IDIR	
Personne remplacée :	IDIR, Akli

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SSIM - Domaine système d'information métier - Pôle Application du Transport Aérien
CHARGE DE PROJET applications transport aériens

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC . Le pôle « applications transports aériens » est chargé des projets dédiés à l'informatisation des processus métiers de la DTA, notamment le système de gestion des immatriculations d'aéronefs au registre français (IMMAT), le système de traitement informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH), les systèmes de gestion du niveau de bruit des aéronefs (NBA) ...

Tâches :

Sous l'autorité du chef du pôle, le chargé de projet :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

Profil - Qualification :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- analyse et synthèse
- rédiger

Connaissances :

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets, Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
 - Progiciel intégré
 - Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/AER - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr VERDIER, Brigitte - 01 58 09 47 27 brigitte.verdier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	SERRANO, Didier - 01 58 09 36 57
Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance auditeur OR/SGS selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le titulaire sera en charge du Pilotage des méthodes de surveillance dans le domaine de la sécurité des aérodromes ainsi que du suivi des actions effectuées par les DSAC IR.

Tâches :

Développe et organise les méthodes de surveillance des aérodromes déclinées par les DSAC/IR, identifie les composantes techniques et organisationnelles des risques, assure le suivi de la surveillance basée sur les risques (RBO).

Assure l'harmonisation et la cohérence de la mise en oeuvre de ces méthodes (coordination interne DSAC et exploitants aéroportuaires, mise en place du retour d'expérience). L'agent sera à ce titre l'interlocuteur privilégié des DSAC/IR pour la déclinaison locale de la politique nationale.

Est en charge, ou contribue fortement, aux outils de pilotage et de suivi de la surveillance (Manuel de procédure, logiciel métier de suivi des audits).

Définit et pilote les formations-métiers des inspecteurs de surveillance de la DSAC dans le domaine de la sécurité aéroportuaire. L'agent assure le suivi également des qualifications au titre de cette licence.

Participe à l'élaboration et à l'animation des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit.

Est le référent du processus R3 et du PPO aux côtés du pilote du processus R3 (directeur technique ANA).

Participe à la surveillance continue des aérodromes en métropole et outre-mer et participe aux audits sur site des aérodromes.

S'assure en liaison avec le chef de programme SGS et traitements des événements de la cohérence entre les actions relevant du processus R3 et de la surveillance RBO, avec les actions PSE.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise des réglementations s'appliquant sur les aérodromes (dont règlement (UE) 139/2014)

Bonne connaissance des méthodes de surveillance

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/AER-Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 frederic.medioni@aviation-civile.gouv.fr VERDIER, Brigitte - 0158094727 brigitte.verdier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	SERRANO Didier - 0158093657
Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "auditeur INFRA-EXP et OR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.	
Personne remplacée :	MICHAUT, Grégory

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination des activités de surveillance dans le domaine de l'infrastructure et des équipements de l'aérodrome sur les aérodromes non dotés de pistes CAT II/III. Assure les bilans et retours d'expérience afférents.

Tâches :

- Anime, en relation avec l'adjointe au chef de pôle, la surveillance sécurité mise en oeuvre dans les domaines des infrastructures et de l'exploitation aéroportuaires (TAC-CHEA) et les domaines correspondants de l'IR-ADR, notamment pour ce qui concerne les aérodromes d'aviation générale.
- Anime les retours d'expérience dans ces domaines
- Participe à la définition des méthodes de surveillance et au suivi de la méthodologie (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR).
- Assure les liaisons fonctionnelles nécessaires avec les DSAC IRs dans les domaines du TAC-CHEA et les domaines correspondants de l'IR-ADR.
- Participe à des audits INFRA-EXP (base de certification) des aérodromes et aux audits nationaux de certification sur l'ensemble du territoire (y compris outre-mer).
- Participe à l'élaboration et à l'animation des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit.
- Intègre les actions issues de PSE, le suivi des recommandations correspondantes à son domaine d'activité.
- Participe à la démarche qualité (processus R3).

Profil - Qualification :

Objectifs de savoirs à moyen terme :

Connaissance des réglementations de sécurité aéroportuaires nationales (TAC-CHEA) et du règlement (UE) n°139/2014 (IR-ADR) dans le domaine infrastructure et exploitation

Règlements et évolutions OACI (Annexe14)

Connaissance des méthodes d'audit et de surveillance

Bonne connaissance professionnelle de terrain

Savoirs agir

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse et de synthèse

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/SMN-Chef de programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/SMN Pôle systèmes et matériels de la navigation aérienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/SMN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHANT, Bérioska - 0158094182 ILLOUZ, Ilan - 0158094185
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "correspondant études de sécurité" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	FOURNIER, Maxime

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Evaluer l'acceptabilité des études de sécurité. Participer aux audits de surveillance continue des PSNA. Participer à la mise en place de la méthodologie de surveillance des PSNA. Participer en tant qu'expert à la surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments. Organiser le traitement des demandes de dérogation.

Tâches :

- Analyse, vérifie et approuve la conformité des études de sécurité des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) relatives aux changements de procédures, équipements, systèmes, logiciels et réorganisation de l'espace aérien (ex : mise en place de 4Flight, création de couloirs drones, « remote-tower » ...).
- Analyse et valide les méthodologies employées par les PSNA pour la réalisation des études de sécurité.
- Définit et pilote les formations-métiers des inspecteurs de surveillance de la DSAC dans le domaine des changements de la navigation aérienne.
- Participe à l'élaboration et à l'animation des formations des agents de la DSAC relatives aux méthodes de surveillance des changements.
- Définit et élabore les méthodes de surveillance des changements (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR).
- Définit et élabore les méthodes de surveillance de la conception des procédures aux instruments.
- Est auditeur Navigation Aérienne et à ce titre participe à la surveillance continue des PSNA en métropole et outre-mer et participe aux audits sur site
- Représente la DSAC dans les groupes de travail nationaux et européens dans son domaine de compétence.
- Est expert dans le domaine de la surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments.
- Organise le traitement des demandes de dérogation complexes ou à forts enjeux qui lui sont confiées.

Profil - Qualification :

Objectifs de savoirs à moyen terme :

Surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments

Connaissance dans le domaine ATM, tant au niveau procédural que technique

Connaissance de l'exploitation des centres de contrôle.

Connaissance de la sécurité des systèmes

Connaissances des réglementations et normes applicables aux matériels et systèmes

Bonne connaissance professionnelle de terrain

Anglais

Savoirs agir

Esprit d'analyse et de synthèse

Sens des relations humaines

Aptitude au travail dans un contexte de coopération inter services

Pilotage de groupes de travail

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/CNA-Chef de programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 0158093726 NICOLAS, Guilhem - 0158094526
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "auditeur navigation aérienne" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	WATREMEZ, Marion

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Auditeur Navigation Aérienne en charge du suivi de la conformité continue des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) aux exigences de sécurité

Tâches :

- Assure le suivi de la conformité continue des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) aux exigences de sécurité,
- Est auditeur Navigation Aérienne et à ce titre réalise et/ou est responsable d'audits sur site en métropole et outre-mer,
- Elabore et anime des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit,
- Participe à la définition des méthodes de surveillance (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR),
- Organise et anime les groupes de travail qui lui sont confiés avec les DSAC/IR, DTA/MCU ou encore les prestataires de services de la navigation aérienne,
- Représente la DSAC dans des groupes de travail européens relatifs au domaine ATM/ANS,
- Contribue à l'amélioration du niveau de sécurité, au travers du suivi des actions du programme de sécurité de l'Etat relatives au domaine navigation aérienne,
- Participe à toute activité du pôle.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Maîtrise des réglementations s'appliquant aux prestataires de la navigation aérienne

Bonne connaissance des méthodes de surveillance

Savoirs agir

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse et de synthèse

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr SPYCKERELLE, Nathalie - 0158094274
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015.
Remplacement.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer l'expertise technique au sein de la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté et piloter les actions du STAC et de la DSAC dans ce domaine
- Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance opérationnelle
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des méthodes et outils

Tâches :

Expert pour la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté.

A ce titre :

- assurer le pilotage du STAC sur les méthodes et actions de surveillance relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- coordonner l'élaboration et la mise à jour des guides mis à disposition des opérateurs ou des DSAC/IR relatifs aux équipements de sûreté
- se coordonner avec le STAC et la DTA sur les expérimentations et sur les évolutions réglementaires relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- réaliser des inspections (ou des audits) et des tests,
- valider la qualité des rapports d'audits et assurer un suivi des plans d'actions correctives, en lien avec les DSAC/IR
- contribuer à élaborer les indicateurs et les bilans relatifs aux actions de surveillance
- participer à divers groupes de travail avec les autres acteurs de la sûreté

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Connaissances techniques sur les équipements et systèmes de sûreté
- Connaissance de la méthodologie d'audits
- Connaissance de la réglementation sûreté
- Connaissances des activités liées à la sûreté ou au transport aérien
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise de l'anglais

Savoirs faire/Savoir-être :

- Sens des relations humaines
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualité d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Autonomie et initiative
- Bonne connaissance des outils bureautiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 SPYCKERELLE, Nathalie - 0158094274
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015
Personne remplacée :	TOURAINÉ, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance.

- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des méthodes et outils
- Réaliser des inspections (ou des audits)

Tâches :

- Réaliser des inspections (ou des audits) dans le domaine de la sûreté
- Valider la qualité des rapports d'audits
- Assurer un suivi des plans d'actions correctives en lien avec les DSAC/IR
- Participer à l'élaboration des procédures, des référentiels, des outils, des indicateurs et des bilans relatifs aux audits, aux tests et aux inspections ciblées dans le domaine de la sûreté aéroportuaire

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- Connaissance de la méthodologie d'audit
- Connaissance de la réglementation sûreté
- Connaissances des activités liées à la sûreté ou au transport aérien
- Maîtrise des techniques d'audit
- Maîtrise de l'anglais

Savoirs agir

- Sens des relations humaines
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Qualité d'organisation, de rigueur et de discrétion
- Autonomie et initiative
- Bonne connaissance des outils bureautiques

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DEL/GUY/SUR-INPECTEUR SURVEILLANCE SURETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/AG DEL/GUY/SURV Délég. Guyane - Section surveillance (MATOURY)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/GUY/SURV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FEUILLERAT, Jean-Claude - 0594933501 jean-claude.feuilleurat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUBAS, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de la surveillance dans le domaine sûreté

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Le poste nécessite l'obtention d'une licence de surveillance et d'une qualification en tant qu'inspecteur de surveillance sûreté, sous un délai d'un an après son affectation.

Tâches :

Actions de surveillance :

- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés;
- Assure le suivi des plans d'actions correctives et le renseignement des outils métiers;
- Assure la mission de coordinateur local pour les audits dans le domaine de la sûreté, rédige les documents associés;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

Domaine régalien :

- Assiste le délégué dans la coordination des mesures de sûreté avec les partenaires concernés au sein des comités locaux de sûreté et des comités opérationnels de sûreté;
- Participe à l'élaboration et à la mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté;
- Instruit les demandes de titres de circulation aéroportuaires ;
- Contribue au traitement des manquements à la sûreté et à la gestion des commissions sûreté.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- maîtrise de la réglementation dans le domaine réglementaire sûreté ;
- maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit ;
- connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés ;
- maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives ;
- aisance en langue anglaise technique écrite et en langue anglaise générale ;
- avoir suivi avec succès la formation et l'examen d'inspecteur de la surveillance dans le domaine de la sûreté.

Savoir-faire :

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions ;
- savoir gérer les situations conflictuelles et les prises de décision dans les délais limités ;
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- savoir rédiger des rapports ;
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- connaissance des outils informatiques et bureautiques ;
- Savoir rendre compte.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG/DSR/OPA/TA- Chargé d'affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 0596556027 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 0596556028 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires dans le domaine surveillance des opérations aériennes

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

- Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

Tâches :

- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon ;
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes ;
- Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public ;
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- Expérience du pilotage appréciée.

Savoir-faire :

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens des responsabilités.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/AG - Responsable qualité PPO
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/DIR Direction (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Responsable qualité*DS-AG/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GUIVARCH, Philippe - 05.96.55.60.10 philippe.guivarch@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste devrait être relocalisé au Lamentin à échéance de 2 ans.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

RESPONSABLE QUALITE PPO

Impulse, accompagne et met en oeuvre la démarche qualité et PPO au sein de la DSAC-AG.
Participe à la conception de la démarche globale de la DSAC.

Tâches :

- accompagne les responsables des revues locales, s'assure que les processus sont correctement mis en oeuvre, surveillés et améliorés en permanence
- participe aux réunions de pilotage des revues locales ainsi qu'aux réunions de dialogue de gestion avec la DSAC et avec la DTA
- synthétise et présente le bilan des revues au COPIL local
- s'assure que la sensibilisation de l'ensemble du service à la prise en compte des exigences des clients et usagers est encouragée à tous les niveaux
- applique la politique qualité et met en oeuvre les contrats d'objectifs
- participe à l'élaboration et à la conduite de la démarche qualité et PPO de la DSAC
- rend compte de ses activités directement au directeur
- représente la DSAC-AG aux réunions nationales du réseau des responsables qualité PPO
- participe aux astreintes de direction

Profil - Qualification :

Connaissances :

- démarche qualité et certification
- méthodologie de l'audit
- des enjeux, des acteurs et de leur positionnement
- des processus pilotage par objectif
- maîtrise des outils informatiques et des applications informatiques nationales des domaines/métier
- organisation et fonctionnement des entités
- maîtrise des problématiques des domaines

Savoir-faire/savoir-être :

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Capacité de travail en équipe et en réseau
- savoir animer des réunions
- Esprit d'analyse, de synthèse et rédaction
- savoir rendre compte
- faire preuve de ténacité et de persévérance
- culture de la performance

Conditions particulières d'exercice :

- Grande disponibilité notamment pendant les périodes de recueil des données (contraintes calendaires)
- Capacité d'adaptation

Evolution du poste :

Evolution vers du contrôle de gestion interne

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Chef de programme CMM ATCO
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER Direction des études et de la recherche (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme - Compliance Monitoring Manager ATCO
Filière / Métier :	Formation aéronautique Responsable d'entités d'enseignement
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GONON, Mathy - 05.62.17.40.06 mathy.gonon@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de programme - Compliance Monitoring Manager ATCO (DER)

Dans l'exercice de ses fonctions le CMM est sous l'autorité du Directeur de l'ENAC.

Le rôle du CMM est de superviser la conformité de l'organisme de formation avec les exigences applicables aux formations ATCO.

Cette supervision porte en particulier sur la conformité au règlement 2015/340, Part ATCO et Part ATCO OR, qui comprend entre autres domaines :

- les programmes de formation (initiale, instructeurs, examinateurs, transfo,...),
- les processus d'évaluation,
- la qualification des instructeurs théoriques et pratiques,
- la qualification des examinateurs,
- les mentions linguistiques et processus d'évaluation associés,
- les certificats de conformité des moyens de simulations,
- la gestion des personnels ayant une licence de contrôle,
- le système de gestion de l'organisation de formation (qualité, sécurité,...).

Une veille réglementaire sera assurée concernant la réglementation relative à l'organisme de formation.

La fonction de contrôle de la conformité doit comporter un système de retour des écarts vers le cadre responsable afin d'assurer la mise en oeuvre effective des actions correctives le cas échéant.

Le CMM est responsable de l'amélioration continue des processus et procédures, et de la mise en oeuvre dans son périmètre d'activité de la politique du système de management Qualité, Sécurité, Sûreté telle définie dans le Manuel ENAC, ainsi que de la performance et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la qualité, de la sécurité et de la sûreté.

Le CMM pourra participer en tant que de besoin à des études ou travaux de mise en oeuvre, de suivi et d'évolution des formations MCTA et GSEA auprès des chefs de programme pédagogique et des départements.

Le CMM pourra participer et représenter l'ENAC en tant que de besoin dans des GT nationaux ou internationaux en lien avec les aspects réglementaires des formations.

Profil - Qualification :

Compétences :

Travail en équipe.

Sens des relations humaines.

Bonne connaissance des réglementations applicables à un organisme de formation.

Bon niveau d'anglais.

Connaissance et maîtrise des outils suivants : profil de risque organisationnel, plan de management des risques, matrices de cohérence, actions correctives et préventives, inspection et rapport d'audit.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON Laboratoires site de Bonneuil (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et Laboratoire National explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 19 postes répartis sur les 2 sites : 4 catégorie A, 12 catégorie B et 3 ouvriers.
Le poste est situé au centre de tests de Bonneuil sur Marne (94)

Tâches :

Mission principale :

Homologation et certification des équipements et des systèmes de sûreté. Suivi de la performance des systèmes.

Activités principales :

Certification des systèmes de suivi de bagages et des équipements de détection pour le contrôle des passagers, des bagages de cabine, de soute et du fret

Contrôle sur sites aéroportuaires de la conformité des appareils et des systèmes aux spécifications techniques

Suivi de l'ensemble des mises en conformité des équipements de sûreté contrôlés

Contribuer aux expérimentations de nouveaux appareils et de nouvelles technologies

Procéder à des visites du maintien de la performance des appareils et des systèmes de sûreté sur sites aéroportuaires

Profil - Qualification :

Connaissances

Connaître les techniques de contrôles, de réglage et d'étalonnage des instruments de mesures

Avoir un minimum de connaissance dans le domaine de la bureautique

Connaissances dans le domaine de la cynotechne

Connaissance de la réglementation sûreté

Savoir-faire

Savoir exécuter une procédure d'évaluation de performance ou de certification.

Avoir le sens du contact humain. Etre disponible. Avoir le sens du travail en équipe.

Expérience souhaitée :

Réglementation relative à la sûreté du Transport Aérien

Poste soumis à l'agrément "Confidentiel Défense"

L'agent sera amené à se déplacer au centre de tests de Biscarrosse et sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM-TOM)

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSA/EC-PN/EXA - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BERNARD, Pierre - 01 58 09 43 19 pierre-d.bernard@aviation-civile.gouv.fr CHABROUX, Mireille - 01 58 09 43 54 mireille.chabroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	AVRILLON, Chloé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gestion des banques de questions des examens théoriques pilotes non professionnels (drones, planeurs, ULM)
- Coordination et standardisation des DSAC/IR pour ces activités
- Coordination avec les fédérations concernées
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA

Tâches :

- Examens théoriques :
- gère les banques de questions d'examens,
- coordonne la création, la validation des questions d'examen (expertise technique) en lien avec les fédérations concernées,
- établit des procédures et assure la standardisation des examens,
- prend en compte les changements réglementaires nationaux ou européens ayant un impact sur les sujets d'examen et contribue à l'évolution de la réglementation,
- effectue les statistiques d'activité.
- Coordonne et standardise les DSAC/IR en vue d'une harmonisation des pratiques relatives aux examens théoriques pilotes non professionnels
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA
- est le point focal pour la mise à jour des procédures du pôle EXA
- Participe aux autres tâches du pôle examens en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjoint

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Culture aéronautique
- Connaissance de la langue anglaise
- Connaissance de la bureautique

Savoir-faire / Savoir être

- Discrétion, intégrité et sens de la confidentialité
- Rigueur
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Qualité relationnelle avec le public
- Sens des relations humaines

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-CHARGE DE PROJET
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESS Subdivision éval. & certif. des équipements et sys de sûreté (BONNEUIL SUR MARNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*STAC/SE/SURET/ECESS
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Chef de projet (maîtrise d'oeuvre, assistance à maître d'ouvrage et conduite d'opérations)
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûretés sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et Laboratoire National explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 19 postes répartis sur les deux sites : 4 catégories A, 12 catégorie B et 3 ouvriers.

Tâches :

Mission principale :

Certification des équipements et des systèmes de sûreté conformément aux exigences réglementaires. Contrôle du maintien des performances des équipements de sûreté sur sites aéroportuaires. Tests privés d'équipements de détection au bénéfice d'industriels. Participation aux études et expertises de la division, notamment dans le cadre du programme Vision Sûreté.

Activités principales :

Piloter l'activité des laboratoires sûreté de Bonneuil sur Marne
Organiser (et participer le cas échéant) les tests des équipements et des systèmes de sûreté
Construire et maintenir le système qualité du laboratoire sûreté (ISO 17025)
Contribuer au pilotage et réaliser des études et expertises
Assister et conseiller les exploitants d'aérodrome, les DSAC, les services du ministère et d'autres ministères pour les évaluations d'équipements de sûreté
Organiser (et participer le cas échéant) les expérimentations d'équipements de sûreté sur sites aéroportuaires
Participer à des groupes de travail techniques nationaux et internationaux
Participer à l'activité de veille technique du STAC
Assister le directeur des laboratoires Sûreté dans le cadre du programme Vision Sûreté

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise de la réglementation relative à la sûreté du transport aérien
Maîtrise des technologies de détection
Radioprotection
Métrologie
Normes qualité ISO 9001, ISO 17025

Savoir-faire :

Capacité d'organisation
Management d'une équipe
Conduite de projet
Maîtrise de l'anglais
Respect du devoir de confidentialité
Disponibilité

Poste soumis à l'agrément "Confidentiel Défense"

L'agent sera amené à se déplacer au centre de tests de Biscarrosse, sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM-TOM) et à l'étranger.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 ASSISTANT SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 JOSEPH-ROSE, Michaël - 0169577262
Personne remplacée :	JOSEPH-ROSE, Michaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division 2E, le candidat :

peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
suit les projets espace inférieur et approche en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
coordonne avec la Subdivision 2ER les projets approches concernant l'espace en route ;
participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec la Subdivision 2EP ;
participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	STAC-SPECIALISTE REGALIEN
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/SURET/ECESBI Centre de tests de Biscarosse (BISCARROSSE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*STAC/SE/SURET/ECESBI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et Laboratoire National explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 19 postes répartis sur les 2 sites : 4 catégorie A, 12 catégorie B et 3 ouvriers.

LE POSTE EST BASE A BISCARROSSE. (40)

Tâches :

Mission principale :

Evaluation et certification des équipements de sûreté, des systèmes de sûreté, et des équipes cynotechniques. Suivi des mises en conformité des équipements de sûreté.

Activités principales

Participer à l'évaluation des machines de sûreté, de systèmes ou d'équipes cynotechniques sur le site de Biscarrosse

Participer aux tests de justification de performance de type et individuelle des appareils

Rédaction des rapports d'essais et d'analyse

Saisir et mettre à jour des bases de données, des fichiers ou documents

Mettre en oeuvre des procédures qualité et des procédures de sûreté

Assurer le suivi de la performance des équipes cynotechniques

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise de la réglementation relative à la sûreté du transport aérien

Posséder des notions d'électronique et d'électrotechnique

Avoir des connaissances ou pratiques dans le domaine de l'informatique bureautique

Anglais souhaité

Savoir-faire :

Sens des méthodes et de l'organisation

Sens du travail en équipe

Respect du devoir de confidentialité

Avoir le sens du contact humain et être disponible

Avoir la capacité à mener à bien une procédure d'évaluation de performance

Poste soumis à l'agrément "Confidentiel Défense"

L'agent sera amené à se déplacer sur les sites aéroportuaires français (métropole et DOM-TOM)

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur de Surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 01 58 09 43 86
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BOIVIN, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer le suivi de la boîte fonctionnelle du pôle licences portant sur les questions des navigants.
- Rédiger et mettre à jour les procédures et formulaires du pôle licences.
- Etre le relais de la démarche qualité de la DSAC au sein du pôle.

Tâches :

- Participer aux revues du processus concernant le pôle (R4).
- S'occuper de l'indicateur qualité, des campagnes d'écoute client, du plan d'action qualité, de la sensibilisation permanente des agents du pôle à la qualité et du suivi de calcul des ETP (notamment dans SIGNAL et MADERE).
- Rédiger, mettre à jour les procédures et formulaires associés du pôle licences.
- Veiller à la mise à jour des pages Internet de la direction technique personnel navigant sur le site du ministère.
- Participer aux actions de formation destinées aux agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés.
- Assurer une certaine polyvalence au sein du pôle en cas de besoin.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants
Normes, procédures et documents relatifs à la démarche qualité et techniques d'audit qualité
Anglais
Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Sens de l'initiative
Sens des relations humaines et du travail en équipe

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 ASSISTANT SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110
Remarque :	** remplacement de Monsieur BRENIER Yohann.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division 2E, le candidat :

peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
suit les projets espace inférieur et approche en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
coordonne avec la Subdivision 2ER les projets approches concernant l'espace en route ;
participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec la Subdivision 2EP ;
participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	GANDOLFO, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants. Chef de projet SIGEBEL.

Tâches :

Tâches en collaboration étroite avec la DSI :

- Proposer au prestataire chargé de la maintenance de SIGEBEL les évolutions nécessaires de l'application à la suite notamment de changements réglementaires

Tâches propres :

- Répondre aux interrogations et demandes des utilisateurs de SIGEBEL :

- . les agents des services des licences des DSAC/IR et de l'échelon central
- . les personnels navigants (utilisation du compte navigant, examinateur)

- Participer aux réflexions sur les évolutions réglementaires en cours et prendre en compte celles qui ont un impact sur l'application SIGEBEL

- Etablir des statistiques (à l'occasion notamment du rapport annuel d'activités de la direction)

- Elaborer des requêtes informatiques pour répondre à certaines demandes et études ponctuelles

- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle (comme notamment les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences).

Une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations de ce pôle envers les usagers.

- Former à l'utilisation de l'application SIGEBEL les agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés. Elaborer et diffuser des guides d'utilisation

- Le titulaire de ce poste sera amené à participer en collaboration avec les autres agents du pôle aux actions de formation continue.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de la programmation informatique et du langage SQL

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur, organisation, sens de l'analyse et de l'initiative, sens des relations humaines, goût pour le domaine réglementaire

RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (règlement 1178 et ses annexes)
Gestion des validations des licences professionnelles délivrées par des Etats tiers (hors UE).
Secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant chargé de donner un avis sur certaines validations de licences étrangères ainsi que sur les dérogations à la réglementation.

Tâches :

- Participe à la mise en oeuvre de la réglementation européenne en matière de gestion des licences des personnels navigants « Aircrew »
- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MNT/PN et des formulaires associés.
- participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences. (en DSAC/IR)

Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement de certains dossiers instructeurs.

- Traite les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques dans le cadre d'opérations particulières (vols de convoyage, d'instruction, de démonstration, etc...) et de location coque-nue d'aéronefs immatriculés en France ;
- Etablit les dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants selon la procédure européenne, en accord avec le service de la réglementation (DSAC/ERS) ;
- Etablit des contacts directs avec les autres pôles de la direction technique, de la DSAC ou d'autres directions impliquées dans le traitement des affaires relevant de son domaine de compétence (ex : DSAC/PN/FOR, DSAC /PN/EXA, DSAC /NO, etc...) ;
- Assure le secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant (GPE). A ce titre, cet agent est chargé de réceptionner les demandes, de les analyser au regard de la réglementation en vigueur, de déterminer en accord avec sa hiérarchie, l'opportunité de les soumettre au GPE pour avis et rédige les comptes rendus de séance et les courriers aux demandeurs.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

Qualités rédactionnelles.

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE MARSEILLE CHARGE D'AFFAIRES SUPPORT AUX AERODROMES
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

Participe et co-anime les réunions chefs CA aérodromes F et G

Participe au CODIR

Suit les dossiers liés aux aérodromes du SNA

Participe au CHSCT

Vérifie la cohérence des MANEX, surveille les délais de mise à jour

Support au chefs CA pour le suivi réglementaire (FSE; MANEX)

Assiste le chef de service exploitation dans les domaines associés à son poste

Recueille et suit les expressions de besoins des aérodromes

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

L'agent notifie les événements sûreté et sécurité dont il aurait pu avoir connaissance.

Assiste les chefs CA, adjoints et chef SE dans ce domaine

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaissance organisation du service exploitation, du SNA

Connaissance réglementation circulation aérienne

Maitrise organisation SMQS SNA

Qualités requises :

Sens du travail en équipe

Rigueur et organisation

Capacité de communication, d'animation de réunion, sens de l'écoute

Capacité à suivre et surveiller des projets

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/D2E ASSISTANT SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2RP Subdivision 2RP - Régulation et planification (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2RP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 0169577110 MONGINY, Jocelyne - 0169577216
Remarque :	** remplacement de Mlle RIOU Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la division 2ER, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- suit les projets espace en route en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- coordonne avec la Subdivision 2EA les projets approches concernant l'espace inférieur approche ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec la Subdivision 2EP ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/SUR/MPRO/AIX Subdivision Marseille/Provence/Aix (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/SUR/MPRO/AIX
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BALESTRACCI, Myriam - 04 42 33 76 54 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58
Remarque :	Poste basé au siège de la DSAC SE Poste qui devrait être amené à évoluer à court terme vers un poste d'adjoint au chef de division sûreté
Personne remplacée :	GAVIARD, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

- Suivi en particulier de l'aéroport de Marseille Provence
- Suppléance du chef de la division Sûreté, coordination avec les délégations en tant que de besoin,
- Inspecteur de surveillance sûreté : suivi de la réglementation en matière de sûreté aéroportuaire et son application par les opérateurs locaux ;
- Veille réglementaire et diffusion aux opérateurs ayant à en connaître ;
- Analyse documentaire des programmes de sûreté et consignes opérationnelles en fonction du plan de surveillance DSACSE ;
- Suivi des actions de surveillance mises en oeuvre par les services de l'Etat (inspections ciblées, TSO) ;
- Participation à des inspections de surveillance croisées dans le cadre du plan de surveillance annuel DSAC ;
- Rédaction de rapports ;
- Instruction et suivi des dossiers d'agrément sûreté ;
- Suivi des tableaux de bord et actions correctives ;
- Rédaction et mises à jour de textes locaux relatif à la sûreté (arrêtés, PSA..) ;
- Participation aux COS et CLS ;
- Préparation et participation aux commissions de sûreté.

Profil - Qualification :

Motivation pour les questions de sûreté

- Connaissance du domaine aéroportuaire
- Technique bureautique de base
- Aptitude rédactionnelle
- Sens des relations humaines
- Aptitude à intervenir sur des sujets sensibles
- Des déplacements fréquents à prévoir à Marseille et vers les aéroports de la DSAC SE

Le poste requiert l'obtention de la licence de surveillance SURETE selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/GR/SI - SPE TECH INFORMATIQUE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/GR/SI Pôle systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DS/GR/SI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Auditeur sûreté
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSBAERT, Jean-François - 01 58 09 42 25 jean-francois.brybaert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FAVIER, Jonathan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assister le chef du pôle système d'informations métiers de la DSAC dans la maîtrise d'ouvrage de projets / applications DSAC, le suivi du parc informatique DSAC/EC, le support des matériels non standard.

Tâches :

Est en charge :

- la maîtrise d'ouvrage de projets / applications DSAC
- assistance projet pour les directions métier DSAC
- de la gestion et du suivi du parc informatique de la DSAC échelon central
- de la gestion des équipements mobiles de la DSAC

Participe à :

- au suivi du portefeuille d'applications métiers DSAC
- à la démarche qualité DGAC (processus S3 relatif aux systèmes d'informations)

Profil - Qualification :

Connaissances

- informatique,
- des métiers de la DSAC,
- Anglais

Savoir-faire / Savoir être

- Sens du dialogue et de l'écoute
- Qualités relationnelles
- Capacités d'analyse
- Capacité rédactionnelle

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Contrôleur d'aérodrome*LFGJ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE LFGJ/CA Dole Tavaux - Circulation aérienne (TAVAUX CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFGJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	DANTZER, Frédéric - 03.88.59.64.99 frederic.dantzer@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BELNOU, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôleur Dole Tavaux

* Assure le contrôle aérien sur l'aérodrome

Tâches :

* Exerce la qualification maximale du centre, prévenir les collisions y compris sur l'aire de manoeuvre, accélérer et ordonner la circulation aérienne, et ce, en intégrant les contraintes d'environnement lorsqu'elles existent

* Assure le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin

* Assure la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents

* Participe à la formation des contrôleurs en cours de qualification

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

"* Notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

* Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

* Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes

* Participe aux commissions locales de sécurité"

Profil - Qualification :

Techniques de base

L'affectation sur le poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI/TWR/ RAD

Etre apte à gérer son stress

Qualités requises

Faire preuve de méthode et de rigueur

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE CONTRÔLEUR D'AERODROME AVIGNON
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	REYNAUD, Didier - 04 90 84 32 71 didier.reynaud@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon conclusion GS 32 heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ACTIVITES DU POSTE :

Gère en temps réel de manière sûre et ordonnée l'écoulement du trafic aérien, dans le respect de l'environnement sur les positions LOC et SOL ;
Signale au chef CA et/ou au RPO les situations d'urgence, les appels de détresse ou les accidents ;
Notifie les événements liés à la sécurité à des fins de retour d'expérience ;
Assure les fonctions d'instructeur sur la position dès qu'il remplit les conditions ;
Peut apporter son expertise dans l'analyse d'incidents et les REX, les études CA et les études Système
Peut participer aux différentes étapes de la formation initiale, en unité et continue des contrôleurs ;
Collabore avec le personnel de l'exploitant aéroporuaire

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Assure ses fonctions sur la position en conformité avec la grille de tenue de poste validée par le chef CA ;
Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaître les procédures, les secteurs, l'environnement aérien et la réglementation ;
Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence ;
Connaître les outils systèmes informatiques du contrôle ;
Utiliser couramment la phraséologie, y compris en langue anglaise ;
Détenir et maintenir sa mention d'unité ;
Savoir analyser, anticiper et décider en temps réel ;
Savoir travailler en équipe ;
Accompagner efficacement un tiers en formation ;
Savoir gérer des situations d'urgence ;
Savoir s'adapter aux évolutions techniques et opérationnelles ;

Qualités requises :

Capacité d'analyse et de décision ;
Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites ;
Concilier les contraintes et décider en temps réel ;
Capacité d'anticipation et vision dans l'espace ;
Etre rigoureux et vigilant ;
Savoir gérer des situations d'urgence

Conditions particulières d'exercice :

Etre titulaire d'une licence de contrôleur avec mention d'unité valide ;
Etre médicalement apte aux fonctions ;
Détenir une mention linguistique (EN et FR) valide ;
Travail à horaires semi-permanents

Formation d'intégration :

Stage FCTLA (4 mois) si non titulaire d'une licence de contrôleur ;

Plan de Formation en Unité agréé et conforme aux exigences règlementaires en vigueur

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/NAV - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle navigabilité ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PINON, Benoît - 01 58 09 40 94
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "Aéronefs" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LE BRAS, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion des laissez-passer et instruction de demandes d'autorisations de vol de drones.

Tâches :

- Assurer la gestion administrative des demandes de laissez-passer, des certificats de navigabilité et des dérogations
- Préparer les laissez-passer
- Participer à maîtrise d'ouvrage du logiciel de gestion des laissez-passer (IDEAL)
- Instruire des demandes d'autorisations de vol d'aéronefs télépilotés (drones)
- Participer au traitement des événements de sécurité

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Réglementation et procédures laissez-passer

Réglementation et procédures drones

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Être réactif

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens des relations humaines

Avoir des capacités organisationnelles

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/NAV - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle navigabilité ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PINON, Benoît - 0158094094
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "Aéronefs" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	RIDEL, Bertrand

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion des laissez-passer et instruction de demandes d'autorisations de vol de drones.

Tâches :

- Assurer la gestion administrative des demandes de laissez-passer, des certificats de navigabilité et des dérogations
- Préparer les laissez-passer
- Participer à maîtrise d'ouvrage du logiciel de gestion des laissez-passer (IDEAL)
- Instruire des demandes d'autorisations de vol d'aéronefs télépilotés (drones)
- Participer au traitement des événements de sécurité

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Réglementation et procédures laissez-passer

Réglementation et procédures drones

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Être réactif

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens des relations humaines

Avoir des capacités organisationnelles

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OA - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VEZIN, Thomas - 01 58 09 46 64
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HENRY DE VILLENEUVE, Quitterie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La surveillance des compagnies aériennes est divisée à la DSAC en plusieurs thèmes. L'un d'eux (intitulé ORG-SV) concerne le système de gestion d'une compagnie aérienne, régissant son organisation ainsi tous les processus liés à l'amélioration continue de la sécurité des vols.

L'agent aura pour mission principale d'agir en tant que point focal pour la DSAC en matière de système de gestion.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Participer à la surveillance d'Air France (notamment système de gestion) ;
- Participer à la surveillance de compagnies françaises autres qu'Air France (audits mutualisés) ;
- Participer à l'élaboration des manuels R5 et à leur diffusion ;
- Etre un point focal en matière de système de gestion pour les compagnies aériennes (formation des agents des DSAC-IR, délivrance d'expertises pour le compte des DSAC-IR, écriture des procédures de surveillance et des guides associés) ;
- Animer le domaine d'expertise ORG-SV avec les DSAC-IR (communauté Bravo-Victor, outils de surveillance, demandes d'expertise...) ;
- Participation à des groupes de travail internationaux dans son domaine de compétences.

Pour assurer l'ensemble de ces activités, l'agent devra faire preuve d'esprit critique et d'une capacité à acquérir un niveau d'expertise sur les sujets qui lui seront affectés.

Profil - Qualification :

Profil recherché - qualification :

- Solide culture générale en aéronautique
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral
- Connaissance des techniques aéronautiques
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines
- Autonomie, sens des responsabilités et aptitude pour le travail en équipe

Une formation d'inspecteur de surveillance opérations (IOPS) spécialité CAT sera dispensée à l'agent.

Des formations complémentaires et un accompagnement permettront à l'agent d'acquérir, à terme, l'expertise dans le domaine des systèmes de gestion nécessaire pour le poste.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Energie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Expert technique informatique
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Expert technique*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	AUTRE CONTACT : Akli IDIR : 01.69.84.61.08
Personne remplacée :	ADALBERT, Simon

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets, il est chargé de la modernisation du SIRH, comprenant notamment l'intégration de la paye et de la gestion de la formation et des compétences dans le SIRH et sa mise en conformité aux exigences ministérielles

Tâches :

Sous l'autorité du chef de pôle, l'expert technique informatique SIRH :

- pilote en coût qualité et délai les projets d'étude, de développement et de maintenance qui lui sont confiés
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets,
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- participe aux activités de gestion des environnements techniques et de développement. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des programmes ou des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- rend compte de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Rédiger

Connaissances :

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Conduite et gestion de portefeuille de projets
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)
- Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques

RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-CHF-POLE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/SUPP Pôle support Farman (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/PROD/SUPP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHASSERIAUD, Frédéric - 01.69.84.60.85 frederic.chasseriaud@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MEDIEU, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef du pôle Support Farman

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « support Farman » :

- apporte le support de premier niveau et de niveau administrateur aux utilisateurs du siège de la direction générale de l'aviation civile ;
- achète les niveaux et les logiciels pour tous les services et directions basés à Farman
- stocke et gère tous les matériels pour tous les services et directions de Farman

Dans son domaine de compétence, le Chef du pôle « Support Farman » :

- garantit le bon fonctionnement et la disponibilité des réseaux administrés ou exploités
- assure la sécurité physique des données en termes de sauvegarde et d'archivage
- gère les incidents d'exploitation (diagnostic, intervention, alerte) dans
- est le garant de la bonne gestion et du stockage des matériels informatiques dans son périmètre de compétence ;
- apporte le support de premier niveau et de niveau administrateur aux entités co-implantées avec lesquelles une convention de service a été signée à cet effet.
- est l'interlocuteur privilégié pour les demandes exprimées par les directrices et directeurs de Farman

Tâches :

Sous l'autorité du chef du domaine « Production et Exploitation », le chef de pôle :

- anime et pilote les équipes de maintenance bureautique
- manage les équipes d'exploitation en charge du support bureautique
- mets en oeuvre et suit les dispositifs contractuels de l'entité
- définit les niveaux de services offerts aux utilisateurs et du suivi du service rendu
- mets en place les bonnes pratiques « ITIL » .
- s'assure de la continuité de service d'information de gestion pour le site de Farman
- lance des actes d'achats de matériels et de logiciels
- participe aux réunions de domaine

Profil - Qualification :

Connaissances

- Architecture fonctionnelle et technique du système d'information de l'entité
- Méthodes de test et de recette technique
- Politique de sécurité des systèmes informatiques
- Technique de communication
- Gestion de projet
- Pratiques de gestion des systèmes d'information (ITIL)

Savoir-faire

- Manager une équipe
- Définir et suivre des budgets
- Gérer les priorités et les situations d'urgence
- Prendre des décisions, proposer des décisions
- Piloter un système opérationnel
- Faire preuve de sens relationnel
- Méthode et organisation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LESAGE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination contrôle technique des opérations hélicoptères et travail aérien

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptères et le travail aérien (par aéronef habités ou non);

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères

Rédiger des procédures pour le traitement des dossiers relatifs au travail aérien

Participer à l'élaboration de la réglementation ;

Fournir des avis techniques dans le domaine d'utilisation des hélicoptères ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC (transport public et travail aérien hélicoptères).

Réalise des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptères et au travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Être autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;

- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - CHEF DE PROGRAMME
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	THISSELIN, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination et pilotage du contrôle technique des opérations hélicoptères - Expertise hélicoptères en travail aérien et en transport public

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner, piloter et assister les DSAC/IR dans le domaine du transport public par hélicoptères

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptères

Rédiger des guides à l'attention des exploitants (transport public et travail aérien)

Participer à l'élaboration de la réglementation et faciliter la transition vers la réglementation européenne, notamment en coordonnant les activités relatives aux rapports de conversion des sociétés de transport par hélicoptère.

Participer à des groupes internationaux dans son domaine de compétence

Fournir des avis techniques dans le domaine d'utilisation des hélicoptères, par exemple réaliser des études opérationnelles, favoriser le développement de SOP (Standard Operating Procedures) ;

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC.

Réalise des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptères et au travail aérien

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques:

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir:

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	Spécialiste EXPLOITATION *DGAC/MALGH
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DG DGAC/MALGH Mission aviation légère, générale et hélicoptères (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DGAC/MALGH
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AMAR, Patrick - 01 58 09 47 77 patrick.amar@aviation-civile.gouv.fr VELLA, Alain - 01 58 09 44 70 alain.vella@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PASSERAT, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Poste basé à Paris au siège de la Direction générale de l'aviation civile, à la Mission de l'Aviation Légère, Générale et des Hélicoptères (MALGH)

Elle est rattachée au Directeur Général et assure une mission de coordination transversale au sein de la DGAC. La MALGH a une mission de conseil et de suivi des politiques de la DGAC dans le domaine de l'aviation générale. A ce titre, elle accompagne les usagers de l'aviation générale dans leurs pratiques respectives.

Tâches :

La mission principale de ce poste est d'assurer la coordination des dossiers d'aides à l'aviation légère, notamment par la préparation du cadre budgétaire et le contrôle des actions réalisées par les fédérations aéronautiques.

En outre, :

- coordonne et suit la mise en place du nouveau cadre réglementaire pour les manifestations aériennes ;
- assure la coordination des dossiers aérostations (ballons et dirigeables), en liaison avec les responsables de ces domaines (fédérations aéronautiques et services de la DGAC) ;
- suit les dossiers parachutisme et vol libre en liaison avec le ministère des Sports et celui de l'Intérieur.

A ce titre, devra :

- suivre la réglementation relevant de ces domaines et assister aux réunions ou groupes de travail organisés par les différents services de la DGAC ;
- proposer des orientations constructives vis-à-vis de la réglementation européenne ;
- suivre la politique MALGH pour les activités relevant du ministère des sports et participer aux réunions interministérielles pour ces domaines ;
- suivre et répondre aux questions posées par les usagers sur la boîte fonctionnelle aviation légère pour tout ce qui concerne les domaines dont il aura la charge ;
- être l'interlocuteur privilégié des fédérations aéronautiques pour les domaines concernés.
- participer, à la demande du chef de la MALGH, à toute action relevant des missions du service.

Profil - Qualification :

- Connaissances des réglementations de l'aviation générale ;
- Connaissance globale du contexte européen pour l'aviation générale.

Savoir-faire/savoir-être

- Capacité de synthèse et de rédaction pour rendre compte des dossiers et problématiques en cours,
- Aptitude au travail en équipe et capacité d'écoute avec les usagers,
- Aptitude au dialogue et à la concertation : sens des relations humaines et diplomatie

Acquis professionnels :

- Bonne connaissance des services de la DGAC et notamment du travail de la DSAC ;
- Une expérience aéronautique dans l'une ou plusieurs de ces activités serait un plus ;
- Bonne connaissance des outils informatiques à des fins statistiques.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice concepteur de procédures CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures expert*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DEL BET, François - 04 93 17 21 50 francois.delbet@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ALVAREZ, Jocelyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SE - SERVICE EXPLOITATION - Subdivision Etudes Systèmes Espaces Procédures
CONCEPTEUR DE PROCEDURES

Mission:

Etude et conception de procédure

Activités:

Sous l'autorité du chef de la subdivision études et de l'assistant de subdivision espaces-procédures, participe à l'étude et l'élaboration des projets de procédures et de trajectoires destinées à améliorer la gestion de la circulation aérienne au sein des espaces gérés par les organismes du SNA/SE

Participe aux réunions concernant les évolutions de procédures et la gestion des espaces

Participe aux études de création et de modification des espaces: TMA, SIV, CTR, zones à statut particulier,...

Crée, gère et met à jour les supports papiers et informatiques décrivant les espaces et procédures du SNA/SE

Prépare et suit les dossiers à présenter aux instances de concertation prévues(CPS, GT, CCRAGALS, crg...)

Est l'interlocuteur du SIA et autres fournisseurs de données pour tout ce qui concerne l'information aéronautique du SNA sur les procédures et les espaces.

Assure la conformité des études de conception de procédures réalisées par rapport aux documents de référence(instruction 20754,etc...)

Participe dans son domaine à la réalisation des études de sécurité

Assure la conformité et la validité des informations envoyées au SIA pour publication

Prend en compte les aspects environnementaux dans le cadre de son activité

Profil - Qualification :

Tecniques de base:

Niveau de technicité permettant de concevoir les procédures IFR:4

Qualités requises:

Bonnes connaissances en informatique

Bonne connaissance de la réglementation et documentations relatives aux normes d'établissement

Intérêt pour les procédures ATC

Goût pour le travail d'étude

Aptitude au sein d'une équipe

Aptitude à suivre les évolutions réglementaires et techniques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC EC/PN/FOR - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86
Remarque :	Création.

Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN - inspecteur AIRCREW" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participe à la certification et à la surveillance des dossiers d'approbation des ATO avion (organismes de formation de pilote) ;

Participe aux audits de ces ATO ;

Répond aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation ;

Tâches :

Réaliser des audits dans les écoles et rédiger les rapports d'inspection ;

Participer à l'évolution réglementaire en ce qui concerne les licences et la formation des pilotes avion ;

Assistance auprès des DSAC/IR sur les dossiers ATO avion ;

Répond aux demandes des usagers sur l'application de la réglementation

Participer au suivi qualité de l'ensemble du pôle ;

Participer au suivi PPO.

Participe au suivi des formations des aéronefs annexe II.

Participe à l'élaboration et la réalisation des sessions de formation des agents de la DSAC, pour le domaine ATO.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Connaissance du milieu aéronautique

Connaissance en bureautique (WORD-EXCEL)

Connaissance de la langue anglaise

Connaissance dans le domaine de la formation des pilotes

Connaissance de la réglementation européenne Aircrew

Savoir agir

Esprit d'analyse et de synthèse

Avoir le sens des relations humaines

Aptitude à travailler en équipe

Disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents

Savoir réaliser un audit

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Figari contrôleur d'aérodrome
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aérodrome*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAIS, Fabrice - 04 95 71 10 82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H + REMPLACEMENT MRS PERCHE et HERNIGOU
"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"	
Personne remplacée :	PERCHE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

2 contrôleurs d'aérodrome

Profil - Qualification :

REMARQUES : L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.

Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Calvi Adjoint chef CA
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SE LFKC/TWR Calvi Sainte Catherine - Circulation aérienne (CALVI)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFKC/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TOUTAIN, Maryelle - 04 95 59 19 01 maryelle.toutain@aviation-civile.gouv.fr BRENUGAT, Eric - 04 95 65 82 41 eric.brenugat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GILLIOCQ, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE à l'AERODROME DE CALVI - SNA/SE

MISSION :

- Assurer l'intérim du chef CA de l'unité Calvi
- Organiser et suivre la formation initiale et continue des contrôleurs avec l'appui de l'instructeur régional
- Etre le responsable local de la qualité de service (SMQS, mise à jour banques de données INCA)
- Organiser la formation à la conduite sur l'aire de manoeuvre
- Faire des vacations de contrôle pour maintenir sa qualification

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements Circulation Aérienne ainsi que du REX local
- Il suit les indicateurs de sécurité
- Il gère le tableau des actions « suivi sécurité »
- Il est membre de la CLSE
- Il participe à la réunion coordination sécurité
- Il rédige et met à jour le Manex Tour et les fiches réflexes de Calvi

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Ajaccio Assistant chef CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKJ/CA Ajaccio Napoléon Bonaparte - Circulation aérienne (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFKJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 0495235971 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

SPÉCIALISTE EXPLOITATION

- Assister le Chef CA et l'adjoint au Chef CA
- Participation aux relations avec l'exploitant, s'assurer du recueil des données d'information aéronautique (demandes de travaux par exemple)
- Participation à la mise à jour du MANEX et des consignes d'exploitation associées
- Chargé du suivi et de la mise à jour des LOA et protocoles
- Mise à jour régulière des moyens de communication entre la Tour et la Direction (IHM Carto / Blog contrôleur/ Agenda quotidien)- travail de saisie des informations
- Participation aux écoutes de bande et retranscription
- Participation à l'élaboration des simulations Radar sous la responsabilité de l'instructeur local
- Relations avec la DSAC locale pour les questions relatives aux drones, feux d'artifice, etc...

Profil - Qualification :

- Techniques de base :

Intérêt pour le travail en équipe au sein de la Direction

Pas de qualification de contrôle requise mais de bonnes connaissances en circulation aérienne souhaitées

Connaissance de l'organisation du SNA

Rédaction de notes, consignes, manuels, comptes-rendus

Utilisation des outils informatiques bureautiques

Bon niveau d'anglais apprécié

- Qualités requises :

Autonomie

Esprit d'initiative

Capacité d'écoute

Travail en équipe

Curiosité

Capacité à rendre compte

Respect des délais

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3AS-ASS SUB
Poste offert aux :	ICNA IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP3AS Subdivision 3AS - Domaine technique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 ASS SUB*DO/DEP3AS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 0169577223 BRETON, Francis - 0169577255

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Division « Outils approches et aérodromes »

Subdivision « Domaine technique »

Assistant de subdivision

Définir et faire évoluer les systèmes ATM des organismes Approche et Tour et les modes d'utilisation associées,

Suivi des travaux d'expression de besoin et de validation des évolutions des systèmes ATM,

Planification et coordination de leur déploiement,

S'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes, en coordination avec les centres et la DTI,

Contribution à la transition pour les évolutions majeures des systèmes ATM (programme SYSAT) dans le domaine approche et aérodrome.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

Aptitude à la coordination, la négociation et à la médiation : nombreux contacts en interne DO-EC, avec les organismes de contrôle et la direction de la technique et de l'innovation (DTI)

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

Connaissances

Expertise sur le domaine des systèmes ATM des Approches et Tours.

Bonne connaissance générale du domaine de la navigation aérienne.

Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs internes à DSNA.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA3 Subdivision chargée du ctr tech cles transp. par avion (III) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité -Spécialité CAT".
Personne remplacée :	TRUCHOT, Laure

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 3 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

A ce titre, il :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-NORD - Chargé d'affaires
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech cles transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CORBIERE, Michel - 01 69 57 77 20 michel.corbiere@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	CORLOSQUET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 3 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.

Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SG-Spécialiste technique et informatique*SG/SDP/MSIRH
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	SG SG/SDP/MSIRH Mission de conception et de maintenance du SIRH (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SG/SDP/MSIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Responsable de domaine métier
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DUPLAND, Thérèse - 01 58 09 45 11 therese.dupland@aviation-civile.gouv.fr BEIX, Anne-Elisabeth - 01.58.09.40.44

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du Secrétariat Général (SDP), la Mission Système d'Information des Ressources Humaines (MSIRH) est chargée, de la gestion centralisée des référentiels du SIRH, de l'assistance à l'expression des besoins des métiers des ressources humaines et du suivi, en tant que maîtrise d'ouvrage, des travaux de réalisation des nouvelles applications. La mission anime avec les directions métiers, le dialogue avec les utilisateurs du SIRH et la Direction des Systèmes d'information. Le Système d'Information des Ressources Humaines s'appuie, à titre principal, sur le progiciel de gestion intégrée HRAccess.

La DGAC a lancé le projet de modernisation du SIRH sur la période 2013-2017. Outre la migration vers une nouvelle version, le futur SIRH intégrera l'ensemble du périmètre de la GRH (paie, formation, GPEEC et décisionnel).

La DGAC a intégré la pré liquidation de la paie dans le SIRH en mai 2016 ; plusieurs projets (domaines) sont en cours: le suivi des formations à la fois des personnels techniques et transversales, les risques professionnels, le suivi de l'action sociale et celui des ETP et de la masse salariale, la mise en place du décisionnel.

Une montée de version conséquente de HRAccess est prévue d'ici à 2018.

Tâches :

L'expert, placé sous l'autorité du directeur de projet, chef de la MSIRH, sera désigné comme référent pour accompagner en tant que MOA un ou plusieurs projets cités ci-dessus.

Il pourra en particulier être référent sur le domaine formation, axe qui sera déployé en 2017.

A ce titre, il devra :

- gérer le (s) projets et rendre compte de l'avancement : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de modernisation du SIRH dans les domaines qui lui sont confiés
- respecter et utiliser les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité et de la sécurité ;
- piloter et/ou contribuer à la mise à niveau de la base de données en relation avec le métier
- s'assurer de la tenue et de la complétude des référentiels
- qualifier les anomalies et suivre les évolutions nécessaires
- suivre, le cas échéant le recours à des prestataires - assurer les vérifications fonctionnelles des applications développées et organiser les vérifications techniques ;
- contribuer aux autres projets de la mission en particulier pour la spécification de nouvelles fonctions intégrées dans le noyau Fonction Publique d'Etat du SIRH sous HRAccess.

Plus généralement, il contribuera et participera, à l'assistance technico fonctionnelle des utilisateurs des applications du SIRH en assurant également les missions suivantes :

- le maintien en condition des référentiels de l'application ;
- le pilotage, l'administration et le suivi des travaux ayant trait à l'outil « MANTIS » de suivi des faits techniques (qualification des anomalies et d'expression de besoin - tests de recette - passage en production) relatifs au SIRH ;
- la préparation et la rédaction des scénarii de tests, le pilotage et la coordination des campagnes de recettes avec les utilisateurs ;
- le suivi de la base documentaire SIRH dans l'outil Bravo Victor ;
- la coordination des formations continues SIRH
- des actions relatives à l'accompagnement du changement.

Profil - Qualification :

Savoir faire :

- Travailler en équipe, rendre compte

- Planifier des délais, proposer des solutions et gérer des priorités
- Rédiger des fiches d'expression de besoin, des modes opératoires et des procédures.

Connaissances :

Gestion de projet,

Technologie de l'information et de la communication, progiciel de gestion intégrée HRaccess

Processus métiers des ressources humaines (formation, notamment)

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,

- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2016

ministère de
l'Environnement, de
l'Énergie
et de la Mer



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP ORLY ASSISTANT SUB ETUDE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/ETUD Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Etudes (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARAES, Hélène - 01.49.75.65.78 helene.caraes@aviation-civile.gouv.fr SALVI, Rénaud - 01.49.75.65.64 renald.salvi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAUDOIN, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 28/10/16

Date limite de modification des candidatures : 28/10/16

Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION ETUDE ORLY

Suivi des méthodes de travail, des expressions de besoins, des systèmes et outils du contrôleur

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe aux spécifications, mises en service, suivi et évolutions des systèmes dans le cadre du processus R2.
- Dans le cadre des ESARR2, traite les fiches de notification rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies.
- Participe au processus d'évaluation et d'atténuation des risques (MISO, EPIS, Dossiers de sécurité).
- Suit les livraisons, évaluations et mises en service des nouvelles versions logicielles.
- Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes, conçoit les manuels d'utilisateurs, organise et anime les briefings de formation des contrôleurs.
- Participe aux groupes de travail et aux expérimentations dans le cadre des projets nationaux.
- Participe aux différentes instances du SMI (RSE, GSST, AREX,...).
- S'inscrit dans la démarche qualité engagée par l'Organisme certifié SNA-RP.
- Participe à la permanence opérationnelle.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- participe au suivi sécurité Exploitation et Technique,
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- participe aux CLS,
- participe aux procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.

Techniques de base :

- Connaissance de la circulation aérienne et de la réglementation.
- Connaissances en informatique : système d'exploitation, tableurs, traitement de texte, CAO.
- Connaissance des méthodes de travail d'un centre de contrôle d'approche.
- Connaissance des systèmes et moyens.

Qualités requises :

- Bonne connaissance des partenaires DGAC et ADP.
- Capacité d'écoute, communication et animation.
- Rigueur et organisation du travail.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage sur les études de sécurité (réalisation MISO et EPIS) ;
- Stage d'acquisition des méthodes de management de projet.